37-N-1

OCT 20 1965

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

LÉO MOUTON

Conservateur-adjoint à la Bibliothèque Nationale.

UN DEMI-ROI

LE DUC D'ÉPERNON

204
15

Librairie académique PERRIN et Cie

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

UN DEMI-ROI

LE DUC D'ÉPERNON

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

DU MÊME AUTEUR

LA RÉVOLUTION, L'EMPIRE, LA RESTAURATION ET LE ROYAUME DE NAPLES. **Mémoires du général Guillaume Pépé** (1783-1846), publiés d'après l'édition originale. 1 vol. in-8° écu, orné de gravures. Paris, Perrin et Cie, 1906.

L'Hôtel de Transylvanie, d'après des documents inédits. Paris, H. Daragon, 1907. In-8°, planches (Bibliothèque du vieux Paris).

Bussy d'Amboise et madame de Montsoreau, d'après des documents inédits. Paris, Hachette et Cie, 1912. In-8°, planches.

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

JEAN-LOUIS DE NOGARET DE LA VALETTE
DUC D'ÉPERNON
(Musée de Versailles)

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

LÉO MOUTON
Conservateur-adjoint à la Bibliothèque Nationale.

UN DEMI-ROI

LE DUC D'ÉPERNON

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1922
Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Copyright by Perrin et Cie, 1922.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

DC
121.8
.E7
M65
1544095

INTRODUCTION

Quand nous voyons un homme sortir de la foule et s'élever rapidement et uniquement par la faveur jusqu'au faîte des grandeurs, après un premier mouvement de curiosité et d'étonnement, une question nous vient à l'esprit : « Comment a-t-il pu faire? » Le présent travail répond à cette question. C'est l'histoire d'une ascension plus rapide et plus haute qu'aucune de celles qu'on pourrait lui comparer dans notre histoire. Ni Concini sous la régence de Marie de Médicis, ni Luynes auprès de Louis XIII, malgré l'influence qu'ils avaient su acquérir sur leurs maîtres, n'approchèrent de l'emprise absolue du duc d'Épernon sur Henri III. C'était un véritable envoûtement. Le titre que nous avons donné à ce

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

volume n'est pas de nous ; il est contemporain et nous l'avons trouvé dans Pierre de l'Estoile, qui n'est que l'écho fidèle de son temps.

Le duc d'Épernon n'est point un de ces personnages historiques dont la silhouette se présente à l'esprit avec une caractéristique bien nette, comme un Monluc, un Sully, un Richelieu. Il est un oublié. Son nom évoque le souvenir d'un mignon de Henri III haut fraisé et parfumé, comme le duc de Joyeuse et quelques autres. Mais le mignon était doublé d'un homme d'action. Au milieu des bouleversements politiques où il vécut, guerres de religion, révoltes des grands, trahisons, complots, massacres, guet-apens et intrigues de toute sorte, il réussit à se tailler une part de lion. Malgré la misère universelle, il força la main à la prospérité, si bien que sa fortune s'éleva à un degré presque incroyable. Il fut le type achevé du grand favori, du « demi-roi ». Les haines, les jalousies s'acharnèrent contre lui, mais il sut les tenir en respect et les dominer de façon si merveilleuse, que ses contemporains le regardaient avec une sorte de crainte superstitieuse : « Veu les hasardz qu'a couru M. d'Espernon, dit Brantôme, il y a plusieurs gens qui ont opinion qu'il soit fée ou qu'il ayt quelque démon ou esprit familier qui le guide; car estant en France plus qu'homme qui fût jamais favory de roy (si crois-je), il a esté guetté, cavallé,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vendu, attenté, et conjuré en toutes façons et blessé et pourtant eschappé jusques ici. »

Cette haine qu'il inspirait n'avait pas pour unique cause la jalousie : son caractère seul aurait suffi. Sa hauteur insupportable blessait d'autant plus que le rang de sa famille ne justifiait point une telle morgue et il en résultait qu'on lui attribuait des origines plus modestes même qu'elles n'étaient en réalité. Il avait les faiblesses d'un parvenu. Il ne voulait pas être aimable. Rechercher ses faveurs et les obtenir, c'était entrer en servitude ; il faisait sentir les services qu'il avait rendus ; implacable dans ses inimitiés, il faisait profession de n'avoir besoin de personne et l'on demeure étonné de voir pourtant combien l'intérêt lui attirait de fidèles prêts à le suivre même dans la mauvaise fortune. Il écrivait beaucoup, traitait ses affaires tout seul, cultivait également les grands et les petits et ne disait jamais le fond de sa pensée. Il agissait fortement et à petit bruit. En cas de querelle, il avait par écrit l'état de ses amis et chacun savait ce qu'il avait à faire, si par hasard on en venait jusqu'à une prise d'armes. Avec cela mélancolique, vindicatif, prodigue et magnifique quand il voulait éblouir et, le reste du temps, fort bon ménager de ses deniers et même serré [1]. Nul ne

1. Ce portrait moral du duc d'Epernon se trouve dans une pièce

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mettait plus d'âpreté à réclamer son dû. Il est le surhomme de Nietzsche : pour lui, point de règle ; son subjectivisme ne lui laisse apercevoir une question qu'à son point de vue purement personnel. Dans son orgueil extrême, dans cette grandeur d'attitude qui impressionne ses contemporains, il y a ce que nous appelons du « cabotinage » ; mais l'habitude est si bien prise qu'à la fin il est sincère.

Voilà les mauvais côtés et c'est à dessein que nous avons commencé par là pour finir par ce qu'il y avait de bon et de supérieur dans cette nature plus accentuée que la moyenne. S'il n'eût eu que les défauts que nous avons signalés, il ne fût point parvenu au faîte des honneurs et de la fortune. Ses deux grandes qualités maîtresses furent l'énergie et la ténacité qu'il poussa aux dernières limites. Il se montra vraiment supérieur sur ce point. D'une bonne intelligence moyenne, il était loin d'être une nullité, comme le répétait la meute des pamphlétaires; il avait même en don l'esprit naturel et ses mots à l'emporte-pièce contribuèrent souvent à lui créer des ennemis qu'il semblait parfois rechercher, comme par bravade. Son accès aux grandes affaires, depuis sa prime jeunesse, l'avait formé et son jugement droit et sain, dès qu'il n'était pas aveuglé par

intitulée : « *Sommation faite à M. le duc d'Epernon, en suite de la déclaration du roi* (1619). » — Bibl. Nat. Mss. Fr. 20742, fol. 64.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'intérêt personnel, le faisait écouter dans les conseils. Il sut prévoir les grandes crises, essaya de lutter pour les prévenir et se tira de bon nombre de situations difficiles où la violence seule l'aurait perdu. Audacieux et prudent à la fois, il ne s'abandonna jamais à des chimères et eut toujours d'une façon remarquable le sentiment des réalités. Il demeure bon parent et bon ami; il est un homme sur qui l'on peut compter quand il a donné sa parole. Dans ce cœur cuirassé contre toutes les émotions, on a plaisir à trouver un coin de tendresse pour sa vieille mère et nous en aurons la preuve plus d'une fois au cours de ce récit.

La période de sa vie que nous étudions ici, l' « ascension », se passe entièrement sous le règne de Henri III et se termine très nettement avec la mort de ce prince. Après cela, la vie du duc d'Epernon n'a plus rien de commun avec celle d'un « demi roi », ni même d'un favori. L'histoire de notre personnage a été écrite par son secrétaire Guillaume Girard, grand archidiacre d'Angoulême ; plusieurs éditions et même une traduction anglaise en ont été publiées. Cet auteur est un panégyriste et non un historien ; son admiration pour son maître bannit de son œuvre toute critique. Comme il n'entra au service du duc qu'assez tard, on ne saurait tabler avec certitude sur son récit où nous avons parfois relevé

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des erreurs inévitables chez un chroniqueur qui s'en repose presque exclusivement sur la tradition orale des gens de l'entourage ou du duc lui-même. Il est plus exact pour la dernière période qu'il a vue personnellement, réserve faite bien entendu de ses appréciations qui demeurent toujours louangeuses de parti pris. On chercherait en vain dans le long ouvrage de Girard un document défavorable au duc d'Épernon.

Il faut citer aussi un article de M. George de Monbrison : « Un Gascon du XVI^e^ siècle, le premier duc d'Épernon », paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^er^ novembre 1874. L'auteur a compris le personnage, mais les dimensions mêmes d'un article de revue indiquent la façon sommaire dont le sujet a nécessairement été traité.

Enfin, M. le marquis de Dampierre a publié un gros volume sur le duc d'Épernon [1] et y a fait état des principaux documents que nous avons nous-même utilisés ; mais, en dehors même de ceux que nous avons récoltés ailleurs, il nous a semblé que le sujet n'était pas épuisé et que l'auteur, à notre point

1. *Monographie du château de Plassac en Saintonge et les seigneurs de Plassac*, 1215-1669, par le marquis de Dampierre. — La Rochelle, 1888, in-8°, 472 pages. — *La Saintonge et les seigneurs de Plassac. Le duc d'Épernon*, par le marquis de Dampierre. — Paris, Picard, 1888, in-8°, x-332 p. (Ce dernier ouvrage n'est qu'un tirage à part d'une importante partie de l'ouvrage précédent.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de vue du moins, avait trop adopté la manière de voir et les jugements de Girard, lesquels prêtent vraiment le flanc à la critique.

Aussi bien n'avons-nous pas la prétention d'embrasser dans le présent volume une période aussi longue que la vie du duc d'Épernon, qui vécut quatre-vingt-huit ans et tint jusqu'à sa mort de grands emplois dans l'État. Force nous est donc de demeurer dans les limites fixées par notre titre, ce qui nous permet de descendre dans le détail des réalités, alors qu'un sujet trop vaste nous obligerait à nous en tenir aux généralités banales d'un article biographique ou de choisir seulement quelques épisodes marquants dans une existence aussi longue et où tout s'enchaîne.

Nous n'avons pas l'intention de donner ici une bibliographie complète du sujet; nous dirons seulement qu'outre l'ouvrage de Girard qui nous a servi de base, nous avons utilisé largement les grandes collections de manuscrits de la Bibliothèque nationale. Les « Calendars of state papers » d'Angleterre nous ont donné de nombreux détails jusqu'à la date où s'arrête malheureusement cet important recueil; les dépêches des ambassadeurs vénitiens et les Relations diplomatiques de la France avec la Toscane publiées dans les « Documents inédits » nous ont aussi fourni de précieux renseignements, ainsi que les lettres de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Catherine de Médicis. Les mémoires de l'époque sont pleins de souvenirs et de détails sur le personnage, et les historiens, comme de Thou, Mézeray, Dupleix et autres, ont été souvent mis à contribution, ainsi que divers chroniqueurs ou historiens locaux qui tous parlent abondamment du duc d'Épernon. On est en effet frappé de l'importance qu'il a prise dans la société de son époque, par comparaison avec celle que lui a accordée l'histoire où nous le voyons apparaître de loin, comme un personnage de troisième plan : c'est que, si sa personnalité tint une grande place et fut même souvent encombrante, son œuvre fut médiocre et mourut avec lui. M. Frédéric Masson dit quelque part dans une préface que le genre historique « biographie » a le défaut de donner trop d'importance au personnage biographié : le reproche, vrai en général, est peut-être moins mérité pour une vie du duc d'Épernon qui occupa tellement ses contemporains et si peu la postérité.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE PREMIER

L'ÉVASION DU ROI DE NAVARRE

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE PREMIER

L'ÉVASION DU ROI DE NAVARRE

Une Cour troublée. — Le roi de Navarre en surveillance. — Le jeune Agrippa d'Aubigné. — Le vol de la caille en chambre. — Les arrière-pensées du Béarnais. — Projets d'évasion. — La chasse de Senlis. — Une suite de comparses. — Le coucher du roi. — La trahison de Fervaques. — Spalunque et Saint-Martin. — Fuite dans la nuit. — Le bac de Poissy. — Arrivée à Alençon. — Le jeune Caumont.

La fin de l'année 1575 ne fut point pour la Cour de France une période tranquille. On venait alors d'entrer dans une ère de troubles qui devait durer presque sans interruption jusqu'à la fin des guerres de religion. Dès le mois de septembre, le duc d'Alençon, le frère du roi, toujours mécontent, toujours en quête d'intrigues et de remuements, s'était évadé de la Cour où sa mère Catherine de Médicis

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et son frère Henri III le tenaient en une demi-captivité. Il commençait déjà à jouer le rôle qu'ont toujours joué les frères de rois : il faisait de l'opposition. A l'instigation de ses amis et surtout de Bussy d'Amboise qui déjà le gouvernait entièrement, il était sorti à la nuit tombée, couvert d'un manteau relevé sur l'épaule, le visage à demi caché et, utilisant une maison à double issue, avait réussi à passer en carrosse la porte de Paris et à gagner la campagne. Depuis lors, il faisait figure de révolté, écrivait au roi et à sa mère des lettres de récriminations, déplorait le mauvais gouvernement du royaume et préconisait la convocation des États Généraux. C'était là le manifeste du parti des politiques qui se formait : groupement de mécontents, d'ambitieux, de sceptiques qui ne trouvaient leur compte ni sous les bannières du roi catholique, ni sous celles des rebelles protestants. Dans ce nouveau parti qui devait créer tant d'embarras à la couronne, on était placé entre les deux camps et, en cas d'évolution opportune, il n'y avait que la moitié du chemin à faire pour se rallier d'un côté ou de l'autre, suivant les circonstances. On était donc fort irrité contre eux au Louvre, mais par prudence on leur parlait et on les traitait avec modération, car on avait peur d'eux. On savait en effet qu'ils faisaient pour le moment cause commune avec les huguenots, qu'ils

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

levaient des troupes et préparaient une concentration vers Moulins où devaient se réunir les troupes du duc d'Alençon, celles du prince de Condé, celles du duc Casimir avec ses reîtres et celles qu'envoyaient les églises protestantes du Midi. Le trésor était ruiné par les prodigalités du roi et il était impossible de faire face aux dépenses nécessaires pour effectuer les levées suffisantes et arrêter un pareil flot.

Heureusement la Cour avait en main un gros atout : elle tenait en charte privée Henri de Navarre, celui qu'on appelait familièrement « le Béarnais ». Il avait à la Cour et malgré sa pauvreté, une grande situation : il était l'époux de la belle « reine Margot », par conséquent gendre de la reine mère, beau-frère du roi et du duc d'Alençon, mais surtout chef du parti huguenot. Il avait eu beau abjurer lors de la Saint-Barthélemy pour sauver sa tête : cette conversion forcée ne faisait prendre le change à personne. Il était encore loin cependant de penser qu'il serait un jour Henri IV et même Henri « le Grand ».

L'évasion du duc d'Alençon avait été un avertissement et la reine mère, Catherine de Médicis, se promettait bien que celui-là ne s'échapperait pas aussi facilement. Sans doute sa qualité de gendre, de prince du sang, son titre de roi de Navarre commandaient des égards et ne permettaient pas de le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

garder en prison; mais ces égards n'excluaient point la surveillance; on avait trouvé expédient de mettre parmi ses gentilshommes deux personnages dévoués au roi et dont le rôle était de contrôler toutes ses démarches et d'en rendre compte à Henri III. Ces deux personnages étaient : MM. de Saint-Martin [1], maître de sa garde-robe, et de Spalunque [2], lieutenant des gardes. Le Béarnais ne pouvait faire un pas hors du Louvre sans que ces messieurs se missent aussitôt à ses ordres pour l'accompagner; il avait d'abord essayé de décliner l'honneur de cette persistante escorte; mais sous l'insistance déférante des deux gentilshommes, il avait eu vite fait de découvrir une consigne. Il ne résista pas et se borna avec sa bonne grâce et sa gaîté habituelles à s'en faire des amis.

Parmi les gentilshommes du roi de Navarre il n'y avait pas que des surveillants et l'un d'eux, le jeune Agrippa d'Aubigné, son écuyer, s'était particulièrement attaché à lui. C'était un grand garçon de seize ans à peine, maigre, bien découplé, intelligent, retenu dans ses propos, et habile à tous les exercices du corps. Mais ce qui le distinguait de ses compa-

1. Saint-Martin d'Angluse, capitaine gascon.

2. Henri d'Espalongues, qui devait devenir conseiller et maître d'hôtel du roi de Navarre en 1587. Son père était déjà au service de la famille d'Albret. D'Aubigné où nous puisons ces détails le nomme toujours M. de Spalunque.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

gnons, c'était un goût pour l'étude, une culture d'esprit encore peu appréciés dans son milieu et une sorte d'âpreté mordante et de froide ironie qui amusaient le Béarnais; quand ce prince ne sortait pas, il passait de longues heures dans sa chambre à deviser ou à se distraire avec d'Aubigné. Et cela se présentait souvent, car, pour respectueuse qu'elle fût, l'éternelle présence de messieurs de Saint-Martin et de Spalunque finissait par agacer le roi de Navarre.

Le mois de décembre s'était ainsi terminé et l'on entrait dans l'année 1576. Un jour du mois de janvier, le temps maussade avait sans doute retenu au Louvre Henri de Navarre et d'Aubigné, car ils passèrent plusieurs heures dans la chambre du prince. Ils s'amusaient avec une caille et un émerillon : après avoir mis la caille en liberté, toutes portes et fenêtres bien closes, on lâchait l'émerillon et l'on assistait ainsi à une réduction de chasse au faucon en chambre, la pauvre caille cherchant abri sous tous les meubles, l'émerillon cherchant à prendre son vol et se heurtant aux tentures, au plafond et aux murs. Quand ces intrépides fauconniers en eurent assez, d'Aubigné s'en alla par les degrés et les nombreuses salles du Louvre pour gagner le guichet et sortir. Comme il suivait une galerie, il vit venir à lui un petit groupe marchant d'une allure

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lente et quelque peu solennelle ; au milieu, séparée des autres personnages par un intervalle respectueux, s'avançait une femme d'âge déjà mûr, un peu forte et vêtue en veuve ; le visage plein et très modelé, d'un teint un peu blafard, se terminait par un double menton et les yeux à fleur de tête ne gâtaient pas trop l'expression froide et détachée de cette physionomie. On ne pouvait dénier à ce masque immobile et hautain une certaine beauté. L'impression était royale. Et de fait c'était la reine mère elle-même, Catherine de Médicis qui, accompagnée de quelques dames et gentilshommes, traversait la galerie.

Le jeune d'Aubigné se rangea respectueusement et fit un grand salut. La reine mère le reconnut et, tout en passant, lui demanda négligemment et en manière de politesse ce que faisait son maître. Elle allait continuer son chemin sans se donner la peine d'écouter la réponse quand d'Aubigné, prenant à dessein un ton d'innocence, lui dit : « Madame, il passe son temps à la vollerie[1] ». La reine sursauta, chacun fit un mouvement de surprise et le jeune d'Aubigné faisant un nouveau salut disparut riant *in petto* du trouble qu'il venait de jeter dans l'esprit de la reine mère.

1. A la chasse au vol, c'est-à-dire au faucon. On chassait du reste aussi pour tout de bon à l'émerillon.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Elle était troublée en effet et les quelques mots échangés avec son entourage, l'allure plus rapide que prit le petit groupe en s'éloignant dérangèrent la belle ordonnance de l'arrivée. Le roi de Navarre à la chasse au faucon! tout seul! sans qu'on le sût! sans Saint-Martin ni Spalunque! Catherine trouvait la nouvelle inquiétante. En tout cas elle dénotait une incurie dans la surveillance dont les coupables seraient tancés comme il convient.

Sitôt rentrée dans son appartement, Catherine fit mander en hâte M. de Losses, le capitaine des gardes; il accourut tout troublé, déjà au fait de la question, et jura que le roi de Navarre n'était pas sorti. La nouvelle se répandit dans le palais et chacun se mit à courir depuis les attiques jusques aux salles basses pour découvrir le roi de Navarre et savoir si quelqu'un l'avait vu passer. Il y en eut un qui poussa par acquit de conscience jusqu'à sa chambre et qui demeura stupéfait de l'y trouver tranquillement installé avec son émerillon.

La reine mère ne trouva point la plaisanterie de son goût et fit courir après le mauvais plaisant. Il est probable que le jeune d'Aubigné eût alors médité pendant quelques semaines à la Bastille si le duc de Guise, qui avait pris à ce petit événement un plaisir extrême, n'était intervenu en faveur du coupable.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cet incident, pour léger qu'il soit, n'en montre pas moins l'importance qu'on attachait à garder le Béarnais et que l'idée seule de son départ suffisait à troubler la Cour.

Donc on gardait le roi de Navarre. Et on avait raison de le garder. Depuis quelque temps, il ne songeait qu'à s'évader. Sa vie n'était qu'une perpétuelle comédie. Tout ce qu'il avait dans l'esprit de volonté, de ruse, de souplesse était tendu vers ce but : recouvrer sa liberté. Il se rendait compte qu'à demeurer ainsi tenu en surveillance, à passer son temps au jeu de paume ou chez la belle madame de Sauves, son influence diminuait chaque jour et que son rôle de chef de parti passait peu à peu à son cousin, le prince de Condé, alors à la tête du parti huguenot. Il ne pouvait du reste en être autrement depuis son abjuration lors de la Saint-Barthélemy et, si peu sincère qu'eût été cette conversion au catholicisme en de pareilles circonstances, elle le paralysait complètement au point de vue politique. Pour le retenir, Catherine avait employé tous les moyens; il semble bien que ce fut elle qui lui dépêcha madame de Sauves; c'était une de ses dames d'honneur, appartenant à la grande famille des Beaune-Samblançay et dont les scrupules n'étaient point gênants. Elle avait eu longtemps pour mission d'entretenir la mésintelligence entre le duc

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'Alençon, frère du roi, et Henri de Navarre. Elle y était parvenue facilement en étant en même temps la maîtresse de l'un et de l'autre et en s'arrangeant de façon à laisser savoir à l'un et à l'autre cette double liaison. Mais maintenant que d'Alençon était parti, elle n'avait plus qu'à enchaîner le Béarnais. Nous n'oublions pas que nous sommes sous les Valois et personne, pensons-nous, ne s'étonnera de voir une belle-mère employer des moyens de ce genre pour retenir son gendre.

Un autre moyen employé avait été de faire miroiter à ses yeux la lieutenance générale du royaume qu'Henri III était d'ailleurs décidé à ne jamais lui donner. Mais le titre était si tentant que le jeune prince mordit d'abord à cet appât et renonça pour quelque temps à ses projets. Puis il se découragea et tenta même de gagner au large un jour qu'on l'avait laissé aller seul au bois de Vincennes. L'affaire manqua et il revint de lui-même. Son écuyer, le jeune d'Aubigné et son valet de chambre, d'Armagnac, commençaient à désespérer de leur maître et songeaient à l'abandonner et à se retirer eux-mêmes de la Cour, lorsqu'un soir d'Armagnac, en lui tirant le rideau du lit, l'entendit soupirer et chanter à voix basse le psaume 88 :

Tu as escarté loin de moy
Ma compagnie plus privée

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Si que ma personne est privée
De tous amis en cest émoy :
Car au milieu de mon angoisse
Je ne voy nul qui me cognoisse [1].

D'Armagnac écoutait en silence. Sans rien dire, il se retira et courut à d'Aubigné qui se tenait dans la pièce voisine. Un bref conciliabule se tint entre eux et tous deux décidèrent sur l'heure que c'était le moment de parler à leur maître. Ils rentrèrent dans sa chambre; hardiment d'Armagnac tira le rideau du lit : « Sire, dit-il, est-il donc vrai que l'esprit de Dieu travaille et habite encore en vous? » Le roi de Navarre le regarda étonné, mais, sans lui donner le temps de répondre, d'Armagnac continua son discours qui se résumait en ceci : « Au lieu de demeurer esclave, venez avec nous, là où vous serez le maître. Au surplus votre vie est en danger. Si vous voulez demeurer ici, nous vous abandonnons. »

Le prince ne voulut rien décider sur l'heure, mais d'Armagnac et d'Aubigné sentirent qu'ils n'avaient point parlé en vain. A compter de ce jour, Henri de Navarre et les siens se mirent à l'affût des nouvelles et des bruits de la Cour; ils mirent les femmes en

1. Les CL Pseaumes de David mis en rime françoise, assavoir quarante-neuf par Cl. Marot et le surplus par Th. de Bèze... — (s. l.) pour Antoine Chuppin, 1577, in-32 [Bibl. Nat. Nains. 39.] Cette curieuse petite édition contient aussi la musique composée par le musicien huguenot Goudimel qui devait tomber parmi les victimes de la Saint-Barthélemy.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

jeu et apprirent par le menu tout ce que l'on disait du Béarnais. Par madame de Carnavalet[1] on sut que les espérances de la lieutenance générale du royaume étaient tournées en ridicule et devenaient un sujet de plaisanterie dans l'entourage du roi. Le roi de Navarre sut aussi que d'Alençon n'avait pas obtenu le titre de protecteur des églises; enfin la reine Margot elle-même, sa propre femme qui pourtant ne se faisait pas faute d'en user librement avec ses devoirs conjugaux, envoya son médecin Saint-Pont dire à son époux qu'on cherchait à l'empoisonner. Ce fut alors qu'Henri de Navarre se décida à partir à la première occasion.

On complota: Fervaques[2] et Lavardin[3], tous deux mécontents, entrèrent dans le complot. Dès qu'il y avait à ourdir quelque intrigue, on était sûr du concours de ces deux seigneurs. Mais il fallait se méfier de tout le monde : alors les conjurés, Navarre,

1. Françoise de La Baume, veuve de François de Kaernevoi ou de Kernovenoi (dit de Carnavalet), gouverneur de Henri III alors qu'il n'était encore que duc d'Anjou. Ce fut elle qui, déja veuve, acquit l'hôtel auquel elle donna son nom. Cet hôtel devait plus tard devenir la demeure de madame de Sévigné et enfin de nos jours, le musée Carnavalet.

2. Guillaume de Hautemer sieur de Fervaques, comte de Grancey, baron de Mauny, ligueur, puis revenu au service de Henri IV, maréchal de France en 1595.

3. Jean de Beaumanoir, sieur de Lavardin, de l'illustre famille des Beaumanoir, de Bretagne; fut tour à tour calviniste, catholique, ligueur, du tiers parti et mourut en 1614 maréchal de France et comblé d'honneurs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Lavardin et Fervaques montèrent en coche fermé et les malheureux chevaux durent circuler dans Paris, tourner, trotter, repasser aux mêmes endroits et trotter encore jusqu'à ce que ces messieurs eussent le temps d'arrêter les grandes lignes et les circonstances de leur projet. Quelque temps après, le 2 février, on se donna de nouveau rendez-vous chez Fervaques, à la Couture Sainte-Catherine[1], lieu désert et éloigné où l'on avait peu de chances d'être signalé.

Les uns après les autres, mystérieusement, arrivèrent le roi de Navarre, Lavardin, d'Armagnac d'Aubigné et un autre gentilhomme nommé La Porte. Les dernières dispositions furent arrêtées et les serments les plus solennels échangés entre les complices : le 20 février, Lavardin devait se saisir du Mans; Roquelaure[2] devait se rendre maître de Chartres; d'Aubigné, malgré son jeune âge, était chargé de surprendre Cherbourg. Quant au roi de Navarre, il devait agir le plus tôt possible, feindre une chasse à Saint-Germain ou quelqu'autre lieu d'où il pût fuir facilement; c'était à lui à trouver le

1. Actuellement rue Sévigné. L'ancien nom, rue de la Culture-Sainte-Catherine, persista jusqu'en 1867. C'était tout près de l'hôtel de madame de Carnavalet; on n'était du reste pas sans gloser sur les relations de Fervaques et de la riche veuve.

2. Antoine de Roquelaure, l'un des plus fidèles serviteurs de Henri IV, né en 1544, mort maréchal de France en 1625.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

moyen de se débarrasser de ses deux gardes du corps MM. de Spalunque et de Saint-Martin.

Dès le lendemain matin, de bonne heure, le roi de Navarre tout botté était chez le duc de Guise ; il se méfiait grandement de lui. Guise n'était pas encore levé. Henri de Navarre se jeta sur son lit, lui tenant cent discours affectueux, confiants et décousus. Il l'étourdit. Puis il voulut l'emmener avec lui à la chasse ; Guise s'excusait ; Henri de Navarre insistait ; alors il se décida à l'accompagner à la foire Saint-Germain qui s'ouvrait ce jour-là. Là, devant tout le monde, il reste un bon moment à causer avec lui, l'entourant de son bras ; il lui confie ses espérances : cette lieutenance du royaume ne serait peut-être pas une chimère ; il sait de bonne source que le roi y songe sérieusement ! Guise l'écoutait sans rien dire, ayant fort envie de rire, car il n'ignorait pas que le roi n'avait parlé de cette affaire que pour se moquer du Béarnais. Enfin Guise finit par se débarrasser des importunités de son visiteur qui, de son côté, monta à cheval pour aller chasser à Senlis, accompagné bien entendu de MM. de Saint-Martin et de Spalunque. Quant au duc de Guise, il courut au Louvre conter au roi les nouvelles espérances du roi de Navarre et tous deux s'en donnèrent à cœur joie et firent des gorges chaudes sur la naïveté du candidat et sur son aveuglement.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ils se félicitèrent du reste de cet état d'esprit dans lequel il fallait le maintenir avec soin. C'était là la meilleure garantie contre les velléités d'évasion qu'on lui prêtait.

Pendant ce temps, Navarre trottait sur la route de Senlis. Il avait eu soin de ne pas emmener tout son monde, ni ses plus fidèles serviteurs ; il avait avec lui le comte de Gramont, le mari de la belle Corysande qui devait régner longtemps sur son cœur, MM. de Chalandrai, Le Mont de Marrast, de Poudenx, un jeune homme sans conséquence, le jeune Caumont[1] et quelques autres.

Le lendemain, au soir, 4 février, d'Aubigné demeuré à Paris était au Louvre, et sous les dehors de l'indifférence et du désœuvrement, prêtait une extrême attention à ce qui se disait et se passait autour de lui. Comme il entrait au cabinet du roi au moment du coucher, il le trouva à demi déshabillé et en train de se faire gratter les pieds, ce qu'il faisait volontiers avant de se mettre au lit. Tandis que le gratteur s'acquittait de ses fonctions, un gen-

1. Jean-Louis de Nogaret de La Valette, sieur de Caumont, le futur duc d'Epernon. Il était très lié avec Roquelaure, l'ami personnel de Henri de Navarre, dont nous avons parlé plus haut ; ils avaient été cadets aux gardes ensemble ; ce fut peut-être cette circonstance qui amena Caumont à entrer au service du roi de Navarre. Tallemant des Réaux, parlant de l'intimité qui subsista toujours entre d'Epernon et Roquelaure, dit « qui toque l'un toque l'autre ». (*Tallemant des Réaux*, I, p. 36.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tilhomme était collé à l'oreille du roi et lui contait des choses sans doute fort intéressantes, car le prince l'écoutait avec avidité. Le gentilhomme c'était Fervaques.

Pendant plus d'une heure et demie, le gratteur gratta et Fervaques continua son secret entretien. Parmi les nombreux assistants qui tous se tenaient à distance respectueuse, chacun se demandait ce que Fervaques pouvait raconter de si captivant ; un seul d'entre eux, d'Aubigné, se doutait bien de quoi il était question : Fervaques trahissait. D'Aubigné s'était dissimulé autant qu'il avait pu ; il disparut adroitement, alla se poster à la porte du Louvre, dans la petite rue d'Autriche qui venait aboutir au quai et attendit pour saisir Fervaques à sa sortie. Il faisait un beau clair de lune et il était sûr de le reconnaître facilement. D'Aubigné attendit longtemps dans le froid de cette claire nuit de février et une à une les silhouettes engoncées de manteaux sortirent du guichet sans que Fervaques voulût paraître. Deux heures du matin sonnèrent. Enfin d'Aubigné reconnut sa taille et sa démarche. Il sortait seul. D'Aubigné courut à lui, le saisit par le bras et brutalement, sans explication, lui dit à brûle-pourpoint : « Qu'avez-vous fait, misérable ? »

Fervaques, d'abord surpris, retrouva vite son aplomb et, sans se troubler, avoua. Il donna même

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

une excuse : la cour avait des soupçons et on lui avait fait de si belles conditions pour dévoiler la vérité que vraiment il n'avait pas pu les refuser. Et comme d'Aubigné demeurait suffoqué de stupeur et d'indignation, Fervaques protesta que du reste cela ne changeait rien à ses sentiments pour le roi de Navarre. Il voulut même en donner une preuve à l'instant et termina son discours en disant à d'Aubigné : « Allez trouver votre maître. »

Sans perdre de temps à récriminer contre un pareil cynisme, d'Aubigné courut aux écuries du roi de Navarre, réveilla les valets et fit en hâte seller les chevaux ; il prévint aussi M. de Roquelaure, l'un des fidèles de son maître. Comme les chevaux allaient sortir, on entendit dans la rue même des pas d'autres chevaux battant le pavé ; c'était M. le Prévôt des marchands que le roi avait fait mander au milieu de la nuit et qui se rendait aux portes pour donner la consigne d'arrêter les équipages et les gens du fugitif. Il fallait à tout prix passer avant l'arrivée de M. le Prévôt, car autrement il devenait impossible de prévenir le roi de Navarre. Fiévreusement on monta à cheval et à force de détours et de diligence, la petite troupe arriva la première à la porte de la ville : elle passa lentement d'un air calme et, dès qu'elle fut à quelque distance, prit les allures vives. Peu de temps après, M. le Prévôt des marchands se pré-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sentait au chef du poste et lui faisait les plus sévères recommandations.

Pendant que les amis d'Henri de Navarre s'agitaient ainsi pour son service, il était tranquillement arrivé à Senlis, y avait passé la fin de la journée, s'était couché et avait donné l'ordre de le réveiller de grand matin pour chasser en forêt. Au soleil levant, il s'était mis en selle et, après avoir congrument chevauché et sonné du cor, la chasse finie, il était rentré à Senlis. Comme il y arrivait, il fut rejoint par un cavalier fort pressé qui courait la poste depuis trois heures du matin. C'était Roquelaure : n'ayant point eu le loisir de faire préparer des relais avec ses propres chevaux, ce seigneur avait dû recourir à ce mode de locomotion réservé aux gens de peu, mais il arrivait à temps pour prévenir son maître. Il annonçait la venue des chevaux et des écuyers dont faisait partie d'Aubigné. Sitôt qu'il eût rejoint, ce dernier courut vers son maître.

— « Sire, dit-il, le roi sait tout par Fervaques qui me l'a confessé ». Et en quelques brèves et fortes paroles, il conjura Henri de Navarre de profiter de l'occasion et de s'enfuir ; d'un côté c'était la liberté à la tête de son parti et au milieu de ses amis ; de l'autre c'était la prison et peut-être la mort.

— Il n'en faut point tant ! répondit le Béarnais. Et sur l'heure le départ fut décidé. Mais il y avait là

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Spalunque et Saint-Martin dont il fallait se défaire. Tout de suite deux de ces messieurs proposèrent de se charger de la chose : il n'y avait qu'à les tuer incontinent et sans explication. Mais le Béarnais n'était point un homme de sang ; il avait déjà et il eut toute sa vie ce charme et cette originalité pour un homme du XVI^e^ siècle : être à la fois énergique et humain. Il fit appeler le maître de sa garde-robe : « Monsieur de Saint-Martin, lui dit-il, allez dire au roi que Roquelaure m'apprend les soupçons qui pèsent sur moi ». Il ajoutait quelques protestations et faisait demander s'il pouvait continuer sa chasse. Si l'on avait le moindre soupçon, il préférait rentrer tout de suite !

Quand M. de Saint-Martin eut enfourché son cheval et disparu sur la route de Paris, le roi de Navarre fit état de s'installer commodément pour la nuit et de trouver un passe-temps pour la soirée. Justement il y avait là des comédiens de passage. On s'enquit du lieu où ils avaient monté leurs tréteaux, de leur répertoire, de la pièce qu'ils allaient jouer et Matamore, Scaramouche et Trivelin sentirent leur cœur se gonfler d'orgueil quand on vint retenir des places pour le roi de Navarre et sa suite.

M. de Spalunque devait naturellement être de la partie. Mais tout à coup le Béarnais se frappa le front : il avait commis une bien regrettable étour-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

derie ; il avait oublié que le roi devait aller à Beauvais-Nangis et le pauvre Saint-Martin n'en était point avisé et allait faire la route pour rien ; sans compter que Sa Majesté ne serait pas prévenue à temps.

— Monsieur de Spalunque, allez donc à Charenton où doit passer le roi et portez-lui mon message.

Monsieur de Spalunque se trouvait ainsi frustré du plaisir de la comédie ; mais son prisonnier était si gai compagnon, de manières si affables qu'insensiblement, de geôlier il était devenu serviteur et ne savait rien lui refuser. M. de Spalunque fit seller son cheval et prit la même route que M. de Saint-Martin qui avait sur lui plusieurs heures d'avance.

Quand Saint-Martin arriva au Louvre, il trouva le palais en rumeur ; il n'était question que de l'évasion du roi de Navarre ; les ordres se donnaient déjà pour battre les chemins et le poursuivre. La venue de Saint-Martin calma cette agitation. L'offre de rentrer immédiatement rassura tout le monde et Henri III dut sourire intérieurement en pensant que l'espoir de la lieutenance générale du royaume y était bien pour quelque chose. Mais, comme chacun semblait déjà rasséréné, Spalunque arriva à son tour. Le visage blafard de la reine mère se contracta de nouveau : elle avait compris. Le soir même des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cavaliers partaient dans toutes les directions pour rattraper le roi de Navarre. Il était déjà loin.

Dès qu'il s'était débarrassé de ses deux surveillants, il avait donné le signal du départ et, évitant Paris, il avait fait le grand tour, probablement par Luzarches et Pontoise. Il n'emmenait avec lui que les cinq gentilshommes cités plus haut. Ce n'étaient point des personnages importants ; comme il avait à fournir un énorme parcours, il ne pouvait songer à le faire avec les mêmes chevaux ; il fallait donc user de la poste. Ses principaux et plus fidèles serviteurs, Roquelaure, d'Aubigné demeuraient sans doute à Senlis pour surveiller et ramener son train. Henri de Navarre marcha toute la nuit. Les chemins défoncés par les pluies rendaient leur course difficile ; le ciel était couvert et l'obscurité presque complète ; il faisait un froid glacial, et comme ils tenaient à ne point se faire reconnaître, ils s'égarèrent dans les bois alors beaucoup plus étendus et fréquents que ceux qui nous restent aujourd'hui. Enfin, à la pointe du jour, ils arrivaient transis et harassés au bord de la Seine, à une lieue de Poissy, en un point où ils savaient trouver un bac. Ils couraient depuis la veille au soir et avaient déjà fait trente-cinq ou quarante lieues en douze ou quinze heures. On mit pied à terre et il fallut aller quérir le passeur. Le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

bac était sans doute petit, car le Béarnais et son valet seuls s'embarquèrent et passèrent les premiers ; ils se mirent à se promener de long en large tenant leurs chevaux par la bride, tandis que le batelier repassait le fleuve pour prendre deux à deux ses compagnons et les transporter à leur tour. Et pendant ce temps, la silhouette indécise de celui qui devait être Henri IV se découpait sous le ciel livide de cette aube de février. Il avait froid et, tout en marchant pour se réchauffer et promener son cheval, il chantonnait à mi-voix le psaume :

Seigneur, le roi s'éiouyra
D'avoir eu délivrance
Par ta grande puissance.
O combien joyeux il sera
D'ainsi soudain se voir
Recoux [1] par ton pouvoir !

Quand tout le monde fut passé, on remonta à cheval et la petite troupe poussa de nouveau sans s'arrêter jusqu'à Châteauneuf-en-Thimerais, en Beauce. C'était encore plus de vingt cinq lieues. Là les fugitifs s'arrêtèrent. Ils n'en pouvaient plus et tombaient de fatigue et de faim. Le Béarnais, avec ses vingt-trois ans, avait beau être un rude champion, la traite était dure. L'Epine, son maréchal des

1 Secouru, délivré ; cf. le mot rescousse. Ce psaume versifié est de Clément Marot ; voir la note de la page 9.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

logis, les attendait en ce lieu ; il devait leur servir de guide dans les régions boisées qu'ils avaient encore à traverser. Ils se reposèrent deux heures, soupèrent et se remirent en route, toujours talonnés par la crainte d'entendre derrière eux le galop des troupes de cavaliers lancés à leur poursuite. Ils marchèrent encore toute la nuit et arrivèrent enfin sains et saufs à Alençon où ils entrèrent le 7 février, d'assez bonne heure.

Aussitôt la nouvelle se répandit dans le pays et de tous cotés affluaient les gentilshommes du parti ; trois jours après, Henri de Navarre avait autour de lui deux cent cinquante partisans. Parmi tous ces fidèles qui se présentaient d'instant en instant, il y en eut un dont la venue surprit quelque peu : ce fut Fervaques, qui arriva souriant, comme si rien ne se fût passé. Le roi le reçut froidement, tandis que d'Aubigné le foudroyait du regard ; mais M. de Fervaques ne perdait point contenance pour si peu. On sut ce qui l'amenait : aussitôt après sa trahison, le roi s'était jeté au lit tout échauffé disant : « Voiez vous ce traistre ! Il a mis la fuite en la teste de mon beau-frère et mille méchants desseins avec cella, et puis me l'est venu descouvrir pour trahir tous les deux ensemble ; je ne lui feray pas trancher la teste, mais il sera pendu ! »

Heureusement que Fervaques avait pour ami le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

brave Crillon, le fidèle Crillon, avec son corps épais, sa tête dans les épaules, son double menton, son nez à verrues et son front étroit. Crillon sut le propos du roi, sortit incontinent, monta à cheval et, passant devant les écuries du roi de Navarre, vint s'arrêter devant la maison du Croissant, où logeait Fervaques. Dans cette rue éloignée de la Couture-Sainte-Catherine, tout était sombre et désert, les fenêtres étaient closes. Une voix forte, timbrée d'un terrible accent provençal, résonna dans le silence ; puis un nouvel appel souligné par une bordée de jurons à faire frémir attira l'attention de Fervaques. En entendant les « Harnibieu ! », les « par la Corbieu ! » et autres blasphèmes plus corsés, Fervaques reconnut tout de suite son ami Crillon[1] Il parut à la fenêtre. Toujours sacrant, le visiteur le mit au courant des dispositions du roi. Fervaques déjà au lit s'habilla en hâte et courut chez Du Tillet[2] qui le tint caché, puis le fit sortir par la porte de Bussy.

Arrivé en présence du roi de Navarre et d'Agrippa

1. L'habitude invétérée de jurer à tout propos et dont il ne put jamais se corriger nous est rapportée par l'arrière-petit-neveu de Crillon, l'abbé Louis Athanase de Crillon, dans le panégyrique de son grand oncle. Voir aussi un portrait de Crillon dans *Le Bouclier d'honneur*. Avignon, 1616, in-8°. (Bibl Nat. Ln. [27] 5168.)

2. Plusieurs personnages portaient le nom de Du Tillet à cette époque ; le plus connu est Jean Du Tillet, greffier en chef du parlement de Paris, et président de la chambre des comptes de la reine mère. C'est probablement de celui-là qu'il s'agit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'Aubigné, il crut pourtant convenable de se disculper et invoqua quelques vagues excuses compliquées : madame de Carnavalet avait déjà prévenu le roi, de sorte qu'il était plus habile d'avoir l'air... etc. C'était presque l'intérêt même du roi de Navarre..., etc. A vivre dans une pareille Cour, le Béarnais, avec son esprit et sa subtilité, avait déjà acquis une dose de scepticisme suffisante, pour accepter sans broncher les explications de Fervaques ; il n'insista pas. Et il fit bien, car il ignorait encore que, en route, pour venir le rejoindre, dès sa première étape hors Paris, Fervaques avait écrit une lettre à la reine mère où il lui expliquait qu'il fuyait Paris parce que le roi voulait payer de mort sa révélation ; qu'il se retirait près du roi de Navarre, mais qu'il y rendrait plus de services à la Cour que les deux meilleurs régiments entretenus pour Sa Majesté.

Dès son arrivée à Alençon, le roi de Navarre avait vu accourir un médecin huguenot nommé Caillard qui lui était tout dévoué et le connaissait de longue date ; justement il venait de lui naître une petite fille ; il supplia le Béarnais de lui servir de parrain ; la requête fut bien accueillie et l'enfant baptisée à la huguenote. Du fait même, sans autre cérémonie, le roi de Navarre fut de nouveau reçu dans le giron de l'Église réformée. Il était libre.

Des jeunes seigneurs qui avaient pris part à cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

équipée, si nous exceptons le futur Henri IV, tous les autres étaient bien modestes ; quelques-uns sans doute devaient parvenir à de hautes situations, mais c'étaient alors des personnages de troisième plan, des courtisans quelconques, des comparses. Il semblait même que le Béarnais eût pris soin de se composer une suite incolore pour cette partie chasse de Senlis, afin de détourner les soupçons. Tous gardèrent la posture effacée qui leur convenait, sauf le jeune Caumont. Pendant le baptême de l'enfant du médecin Caillard, il s'était permis quelques plaisanteries et railleries sur la cérémonie et sur le ministre huguenot, si bien que Henri de Navarre, qui était au fond toujours demeuré calviniste, dut le reprendre assez sévèrement. Peu de temps après, Caumont vint trouver son maître, lui rappela qu'il était en grand deuil de son père mort au mois de septembre, se prétendit souffrant, fatigué et le supplia de lui permettre de se retirer auprès de sa mère, pour lui rendre ses devoirs dans l'affliction où elle était et pour remettre sa propre santé. Navarre le remercia de son dévouement et lui donna congé. Ce jeune homme trouvait compromettant pour son avenir de demeurer au service d'un prince hérétique.

Son nom semble tombé par mégarde de la plume de d'Aubigné où nous puisons ces détails, tant il lui accorde peu d'importance ; et pourtant d'eux tous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

c'était lui qui devait s'élever jusqu'aux plus hauts sommets, devenir peu de temps après ce fameux duc d'Épernon dont les faits et gestes allaient servir de thème aux dépêches des divers ambassadeurs accrédités à la Cour de France ; c'était lui qui devait, suivant le mot de L'Estoile, bénéficier de « la plus débordée faveur » qu'on vît jamais, réunir successivement en ses mains le gouvernement de six provinces et de nombre de places fortes, cumuler les titres d'amiral, de colonel général de l'infanterie française et de mainte autre dignité, sans compter l'immense fortune qu'il sut acquérir en peu de temps. Ce fut ce petit compagnon qui devait bientôt se faire qualifier par les chroniqueurs de « demi-roi », tenir tête à Henri IV avec une armée à lui et négocier des alliances pour lui-même, avec deux princes régnants [1].

1. Voir pour l'évasion du roi de Navarre : Agrippa d'Aubigné, *Histoire universelle;* L'Estoile; Girard, *Histoire de la vie du duc d'Epernon.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE II

ANNÉES DE JEUNESSE

(1554-1576)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE II

ANNÉES DE JEUNESSE

(1554-1576)

Le château de Caumont. — La famille. — Aïeux modestes. — Un notaire! — Guillaume de Nogaret et le soufflet de Boniface VIII. — Bernard et Jean-Louis à Paris. — Le pillage de La Valette. — Les deux frères ceignent l'épée. — Premier fait d'armes de Jean-Louis. — Caumont, soldat aux gardes. — Le siège de La Rochelle. — Mort de M. de La Valette. — Jean-Louis en quête d'un nouveau maître.

En quittant le roi de Navarre, Caumont se dirigea vers le château dont il portait le nom. Ce nom n'était, suivant l'usage de l'époque, et qui persista jusqu'à la Révolution, qu'un nom de fief; il se nommait en réalité Jean-Louis de Nogaret de La Valette. Le château de Caumont existe encore et dresse toujours ses quatre tours carrées à toits pointus et ses

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

curieuses coupoles à pans coupés qui terminent les ailes en retour d'équerre. C'est un des plus beaux châteaux de la Gascogne. Sa situation sur un éperon qui s'avance dans la vallée de la Save, affluent de la Garonne, permet au regard de s'étendre sur tout le centre de la vallée des Pyrénées [1]. Il faut connaître ces pays de lumière éclatante pour se faire une idée du panorama que présente la ligne bleue des Pyrénées, lorsqu'à la fin d'une journée de chaleur l'atmosphère estompe de ses brumes les détails du paysage qu'éclairent encore de côté les gloires d'un soleil couchant.

C'est à Caumont que notre cadet de Gascogne était né; c'est là qu'il allait retrouver sa mère veuve depuis peu de temps, comme nous l'avons dit. Le château avait été construit par l'aïeul, Pierre de Nogaret de La Valette, en 1530; c'était donc alors une construction relativement récente et de style renaissance méridionale. Il est à peu près impossible aujourd'hui en se promenant dans les salles de Caumont d'y retrouver exactement les dispositions des lieux au temps où se passe ce récit. Les siècles se sont écoulés, les différents propriétaires ont accommodé les bâtiments à leurs convenances;

1. Voir un article sur le château de Caumont publié par M. le marquis de Castelbajac dans le *Bulletin de la Société archéologique du Gers* (3e-4e trimestre 1911). Caumont est situé dans la commune de Samatan (Gers).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des murs intérieurs ont disparu, d'autres se sont élevés ou ont été changés de place; l'extérieur seul n'a guère bougé. Une des particularités du château de Caumont c'est de n'avoir jamais été vendu : construit, comme nous l'avons dit, par Pierre de Nogaret de La Valette, il demeura dans cette famille qui le conserva par successions en ligne directe jusqu'à son extinction; Caumont passa alors, toujours par héritage et à la suite d'alliances, aux Montgaillard de La Valette, au marquis de La Valette, aux Mac-Mahon et, au XIX^e^ siècle, au général marquis de Castelbajac, dont la famille le possède encore aujourd'hui.

Probablement l'esplanade et le parc de trois cents hectares qui entourent le château n'auraient constitué au XVI^e^ siècle qu'une faible partie du fief de Caumont. Les terres s'étendaient sans doute alors beaucoup plus loin, mais il ne faudrait pas en conclure que la famille de La Valette fût riche. Elle était au contraire dans une situation de fortune assez modeste et même, dans la noblesse du pays, était loin de tenir un rang élevé. Le père, Jean de La Valette, avait remonté la famille; il s'était toujours montré bon serviteur du roi, zélé, intelligent, et avait su s'attirer non seulement l'estime, mais, ce qui est plus profitable, la sympathie générale. Mis aux armes de très bonne heure, il avait su s'y distinguer.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Successivement simple chevau-léger à la compagnie de M. d'Aussun, cornette de M. de Givry, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, mestre-de-camp, grâce à la protection de M. de Guise, on le voit pendant toute sa vie combattre presque sans répit. Il reçoit enfin, comme récompense de ses bons et loyaux services, la lieutenance générale de Guyenne. Il était en pleine vigueur et pouvait espérer mieux encore lorsqu'au mois de septembre 1575 il eut à se rendre à Bordeaux pour le service du roi. Il se mit en route par une chaleur torride et, se trouvant tout en sueur, prit un refroidissement et une pleurésie. Le 19 il était mort[1].

Jean de La Valette fut regretté. Il laissait la réputation d'un remarquable officier de cavalerie légère et d'un très fidèle serviteur du roi. Il n'était point agressif, comme les Gascons en avaient la réputation ; il était sobre, courtois et point bavard, qualité rare chez ses compatriotes. Fidèle dans ses affections, il gardait un cœur reconnaissant à ceux qui avaient été bien pour lui ; par contre il était rancu-

1. Lalanne dans son édition de Brantôme de la Société de l'Histoire de France donne en note la date du 18 décembre 1575. La date du 19 septembre donnée par Gelède (Généalogie de l'illustre famille de La Valette. — Toulouse 1633, in-4°, Bibl. Nat. Fol. L m³. 569) semble plus digne de créance, tant à cause des documents dont s'entoura certainement l'auteur, qu'à cause de la précision de la maladie qui enleva M. de La Valette, due à la grande chaleur; le fait n'eût pu se produire en décembre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nier, ce qui est un défaut (ou une qualité, comme on voudra) inséparable de la reconnaissance, l'oubli des injures se joignant en général à un égal oubli des services reçus. Il fut intègre et mourut pauvre. Plus tard, pendant la Ligue, son fils, le duc d'Épernon, devenu l'exécration de ce parti se vit reprocher son âpreté et son manque de discrétion à l'égard des deniers de l'État, et l'accusateur, en l'invectivant, lui jette à la face le contraste qu'il y a entre sa conduite et celle de son père qui fut toujours homme de bien.

Jean de La Valette est donc une figure sympathique. Brantôme qui l'a connu dit que, s'il eût vécu, avec la faveur de son fils il eût été maréchal de France et peut-être davantage; comme il le méritait, personne n'eût risqué de lui faire un passe-droit car « force autres qui vindrent après luy ne lui eussent osé passer ceste paille par le bec. »

M. de La Valette avait épousé, par contrat du 17 septembre 1551, Jeanne de Saint-Lary, fille de Pierre de Saint-Lary de Bellegarde, sénéchal de Toulouse, sœur du maréchal de Termes. Toutes ces alliances étaient plus qu'honorables et, dès cette époque, la famille de La Valette fait figure dans son pays. Mais si nous nous reportons à un temps où l'éclat des services rendus, ou même l'élévation des fonctions ne remplaçait point la naissance, nous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sommes forcés de constater que Jean de La Valette était le premier de sa famille qui ait su par ses qualités personnelles se faire une situation aussi importante. Somme toute, il était ce qu'on appela plus tard un « parvenu. » Quant à sa femme, Jeanne de Saint-Lary, elle nous apparaît, d'après tout ce que nous savons d'elle, comme un type de ces dames de noblesse provinciale un peu paysanne, douce, même effacée, adonnée aux soins du ménage et à l'élevage des enfants, bienfaisante, illettrée, n'ayant jamais voulu quitter son château et assistant de loin et dans l'ombre aux succès de son maître et seigneur et à la floraison d'une génération d'enfants qui devaient faire grande figure dans le monde.

Elle eut en effet six enfants, trois fils et trois filles : le fils aîné Bernard que nous rencontrerons maintes fois au cours de ce récit, le second Jean-Louis qui porta d'abord le nom de Caumont et que nous venons de voir prendre part à l'évasion du roi de Navarre et un troisième fils, Jean, qui mourut à quinze ans. Des trois filles, l'aînée Hélène devait faire un mariage d'inclination et épouser le marquis de Rouillac[1], ce qui contrista quelque peu la famille, car on eut désiré une alliance plus brillante; la seconde, Catherine, répondit mieux aux espérances

1. Jacques de Goth (ou de Gouth), marquis du Rouillac, gouverneur de Boulogne. (Contrat du 21 avril 1582.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des siens, et épousa le comte Du Bouchage [1], frère du duc de Joyeuse, le fameux mignon de Henri III. La troisième devait aussi entrer par son mariage dans une famille illustre en épousant le comte de Brienne [2],

Mais si, au lieu de suivre la descendance de Jean de La Valette, nous la remontons, l'éclat de la situation diminue, les alliances sont plus modestes. Pierre de La Valette, le père de Jean, mort en 1553, était loin d'avoir la situation de son fils. Les mauvaises langues allaient même jusqu'à dire qu'il était notaire, allégation beaucoup plus infamante à l'égard d'un gentilhomme de cette époque que d'être accusé de vol ou d'assassinat. Du reste le fait n'est point établi. Sans vouloir nous étendre sur les diverses générations dont aucun personnage n'arrête l'attention, nous pouvons remonter jusqu'à 1372 où nous trouvons un Jacques de Nogaret, sieur de Marquefave, anobli par Charles V comme ayant été trois fois capitoul de Toulouse. Cette noblesse issue de fonctions électives municipales était loin d'être la plus considérée. Il ne semble pas qu'elle eût tou-

1. Henri de Batarnay de Joyeuse, comte Du Bouchage, maître de la garde-robe du roi, qui devait se faire capucin à la mort de sa femme et terminer sa vie dans un cloître sous le nom de Père Ange. (Contrat du 26 novembre 1581.)

2. Charles de Luxembourg, comte de Brienne et de Ligny (contrat de février 1583). Voir Bibl. Nat Mss. Dossiers bleus 495.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

jours joui du même prestige que la noblesse de robe d'origine parlementaire, laquelle cependant n'occupait que le second rang.

Le duc d'Épernon devait plus d'une fois souffrir de cette modeste origine. Aussi tenait-on énormément dans la famille à un ancêtre que les généalogistes refusèrent toujours d'authentiquer, faute de preuves : c'était Guillaume de Nogaret, célèbre dans l'histoire pour avoir donné un soufflet au pape Boniface VIII. On sait les luttes retentissantes avec la papauté qui agitèrent le règne de Philippe le Bel. Après avoir levé des impôts sur le clergé, s'être fait excommunier et avoir brûlé en public la bulle du pape, le roi de France avait réuni un concile pour déposer Boniface VIII, et s'était décidé à le faire arrêter. Ce fut Guillaume de Nogaret, un bourgeois anobli, moitié juriste, moitié soldat, qui fut chargé de cette mission. On conte que Nogaret joignit le pape à Anagni, se présenta devant lui tout armé et, avant de l'arrêter, le souffleta de son gantelet de fer [1].

1. Cette légende a été remise au point : ce n'est pas Guillaume de Nogaret qui le premier entra dans l'appartement du pape pour l'arrêter, mais bien un de ses lieutenants nommé Sciarra, accompagné d'une bande de soldats ; il est établi que Sciarra invectiva violemment le pape et ne lui épargna ni les injures ni même quelques voies de fait, mais le soufflet lui-même n'a jamais pu être prouvé. Nogaret n'arriva qu'un moment après, et, tout en parlant durement au vieux pontife, s'employa pourtant à arrêter les violences des soldats de Sciarra.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Philippe le Bel devait le récompenser en le nommant chancelier de France. Ce geste exaltait l'orgueil des prétendus descendants de Guillaume de Nogaret. Ils étaient et demeurèrent toujours ardents catholiques, mais la logique ne régit point uniquement l'humanité et ils savaient concilier la sincérité de leurs convictions catholiques et romaines avec la satisfaction de descendre d'un homme assez puissant et assez hardi pour souffleter le pape. Il semble même, comme nous le conterons dans la suite de cette histoire, que le duc d'Épernon ait tenu à perpétuer la tradition, dans la limite de ses moyens, car nous le verrons un jour sinon souffleter un pape, au moins bâtonner un archevêque.

Du reste rien n'est moins certain que cette descendance et les généalogistes affirment expressément leur doute [1].

1. Bibl. Nat. Mss. Fr. 28603 (Pièces originales 2119), 30040 (Dossiers bleus 495), 31136 (Cabinet d'Hozier 255). Les généalogistes n'ont jamais pu reconstituer la filiation entre Guillaume de Nogaret et Jacques de Nogaret, le capitoul de Toulouse. Ce qui semble écarter la possibilité de rattacher ces deux Nogaret à la même descendance, c'est que Jacques est anobli par Charles V en 1372. Comment concilier cela avec le fait que Guillaume de Nogaret était déjà noble quand il mourut en 1313 ? Quelques-uns ont émis l'hypothèse que ce Jacques de Nogaret était peut-être issu d'une branche bâtarde. Il y avait du reste deux familles de Nogaret dans la région : une dans le voisinage de Toulouse et l'autre dans le diocèse de Mende. Le baron de Pujet, généalogiste toulousain autorisé, écrit avant 1690 : « Il est incertain si tous ces Nogaret sont de la même famille que les Nogaret de La Valette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

En quittant le roi de Navarre, le jeune Caumont savait qu'il ne reviendrait pas à son service. C'était un acte réfléchi et qui dénotait de sa part de la décision, du calcul et l'absence de sentimentalité. Beaucoup, comme Spalunque et Saint-Martin se laissaient prendre à ces sentiments de sympathie que le Béarnais avait le don d'inspirer autour de lui; le jeune Caumont ne cédait pas à de pareils mouvements.

C'est qu'il avait déjà une certaine pratique de la Cour, depuis qu'il avait quitté la Gascogne pour se lancer dans le monde. Son frère aîné Bernard était né en 1553 et lui-même l'année suivante, au mois de mai 1554. Jusqu'à treize ou quatorze ans, c'est-à-dire jusque vers 1567, ils demeurèrent au château de Caumont avec leurs trois sœurs. L'autorité maternelle s'exerçait encore sur eux, car leur père, Jean de La Valette, n'était pas souvent au logis.

Ce fut vers cette époque que les jeunes La Valette, Bernard et Jean-Louis quittèrent le toit paternel. Les fameux cadets de Gascogne qui inondaient Paris et la Cour ne sont point une imagination de poète ou de romancier, et rien qu'à voir les listes de noms qui s'allongent sur les comptes des maisons de

de Roqueserrière », c'est-à-dire les nôtres (cabinet d'Hozier 255). D'après les Pièces originales du Cabinet des titres, nous ne remontons pas au delà de la fin du XIV[e] siècle : à cette époque ils sont de finance et tiennent de petits emplois de province peu importants.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

grands personnages, on se rend compte que tout ce qui pouvait supporter les frais d'un séjour à Paris venait tenter la chance et frapper à la porte de quelque ami de la famille ou de quelque compatriote haut placé.

C'est pour suivre un usage si général que M. de La Valette se décida à envoyer ses deux fils à Paris, sous la tutelle d'un gouverneur, le brave capitaine de Gourdan qui, avec ses soixante ans et sa jambe de bois, inspirait le respect [1].

Les deux jeunes gens devaient suivre les leçons du collège de Navarre où fréquentait alors l'élite de la jeunesse noble ou bourgeoise. Pendant trois ans ils demeurèrent aux mains des maîtres et ce que nous savons d'eux ne nous laisse pas supposer qu'ils aient fait beaucoup d'honneur à ceux qui s'efforçaient de leur inculquer les beautés de la littérature antique que l'on admirait presque exclusivement à cette époque. En tout cas, Jean-Louis y apprit peu d'orthographe, car ses nombreuses lettres qui se voient encore dans nos collections semblent indiquer qu'il avait plus de penchant pour la phonétique que pour les règles de la grammaire.

Tout en s'occupant de parfaire leur instruction,

1. Girault de Maulon de Gourdan, mort en 1592 à 84 ans, avait perdu une jambe à la prise de Calais par le duc de Guise en 1558.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

M. de La Valette avait aussi recommandé à leur précepteur de cultiver une relation à laquelle il attachait de l'importance : M. de Villeroy. Il était personnellement lié avec lui et comptait que ses fils, en sortant du collège, trouveraient auprès de lui un appui. Il y avait en effet toutes les raisons de rechercher l'amitié de ce personnage dont la nomination au poste de secrétaire d'État coïncida à peu près avec l'arrivée à Paris des jeunes La Valette. Ils allèrent donc beaucoup chez M. de Villeroy. Mais les circonstances et le sort se jouent souvent des calculs les plus prudents et firent que M. de Villeroy, loin de protéger les fils de son ami, devint plus tard pour eux un ennemi redoutable.

Et pourtant, pendant que les fils visitaient le secrétaire d'État, le père besognait ferme pour le service du roi et ne demeurait guère au repos. A la suite de ses deux défaites de Jarnac et de Moncontour, Coligny s'était rabattu sur le midi où il devait trouver du secours auprès des vicomtes du Quercy et du Rouergue. Il y arriva vers la fin de l'année et, grâce à la mésintelligence des généraux du roi, put tout à son aise piller et dévaster le Toulousain. Moins de deux ans avant, il s'était passé à Toulouse des actes de violence et de cruauté contre les protestants que Coligny prit à cœur de venger. Un certain Rapin huguenot, maître d'hôtel du prince de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Condé, était venu à Toulouse au nom du roi porter au parlement l'ordre d'enregistrer le dernier édit de pacification favorable à ceux « de la religion ». Le parlement désapprouvait la mesure et avait trouvé là une occasion de saisir Rapin et de lui faire son procès pour avoir pris part à des troubles qui avaient eu lieu dans la ville en 1562. Rapin fut condamné à mort et exécuté. Les huguenots n'avaient point oublié la chose et Coligny fit dresser une liste de tous les personnages de Toulouse ou des environs qui s'étaient signalés comme ennemis des huguenots. Leurs maisons de campagne et leurs biens furent pillés, brûlés et, sur les ruines, les soldats de l'amiral écrivaient en grosses lettres : « Justice de Rapin. »

Il est probable que M. de La Valette était sur la liste de l'amiral, car ses propriétés des environs de Toulouse et notamment sa maison de La Valette en Lauraguais, à deux lieues de la ville, furent entièrement saccagées et détruites, au commencement de 1570. Le 3 mars, la reine mère lui écrivait d'Angers qu'elle prenait part, ainsi que tout le monde autour d'elle, à ses regrets, mais qu'il en serait dédommagé en se voyant attribuer les maisons mêmes de ceux qui avaient commis cet attentat. Le dépit et la colère des victimes furent grands. Aussi quand les jeunes La Valette apprirent à Paris ce qui se passait dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

leur pays, n'eurent ils plus qu'une idée : quitter le collège de Navarre et courir rejoindre leur père pour châtier les insolents. En vain leur gouverneur essaya-t-il de les maintenir aux études; l'humeur bouillante de ces jeunes Gascons était difficile à contenir. Les lettres s'échangèrent avec M. de La Valette, insistantes, suppliantes ; Bernard avait dix-sept ans, Jean-Louis en avait seize. M. de La Valette ne crut pas devoir contraindre plus longtemps les goûts de ses deux fils. Il les rappela près de lui. Ces jeunes gens jetèrent là sans regrets livres et plumes et ceignirent l'épée avec joie. Peu de temps après, ils étaient en campagne aux côtés de leur père. Une des premières rencontres auxquelles ils assistèrent eut lieu près d'un village nommé Mauvaisin. M. de La Valette eut son cheval tué sous lui et se trouva entouré d'ennemis. Son fils Jean-Louis, avec quelques cavaliers de son parti, fonça sur le groupe au milieu duquel se débattait son père et le dégagea. Ce fut son premier fait d'armes.

Pendant trois ans, nous n'entendons point parler des jeunes La Valette. Ils suivirent leur père et l'accompagnèrent probablement jusqu'en Bourgogne, où le maréchal de Cossé poursuivait Coligny et ses huguenots. En 1572, au moment de la Saint-Barthélemy, ils n'étaient point à Paris et ne semblent point avoir pris part aux massacres. Mais peu de temps

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

après, Bernard servait dans la cornette blanche de l'amiral de Villars [1]. Comme nous savons aussi que Jean-Louis fut quelque temps cadet aux gardes où il se lia avec Roquelaure, il y a lieu de supposer que ce fut vers cette époque que les deux frères se séparèrent pour entrer résolument dans la carrière. Ils ne devaient du reste point tarder à se retrouver. La Rochelle, la grande place forte des huguenots, après avoir accumulé vivres et munitions, avait fermé ses portes.

Il en était temps en effet : Condé et Coligny réfugiés en Morvan, menacés d'arrestation, avaient tout lieu de craindre d'être traités par Charles IX et la reine mère comme les comtes d'Egmont et de Horn l'avaient été par le duc d'Albe qui venait de les livrer au bourreau. Ils s'échappèrent et coururent s'enfermer à La Rochelle.

On décida de faire le siège de cette place et le duc d'Anjou, le vainqueur de Jarnac et de Moncontour, fut chargé de réduire les rebelles. Toute la Cour s'y rendit. Mais un gros mécompte attendait M. de La Valette : il n'y fut point appelé. Girard, le secrétaire du duc d'Épernon et l'éternel panégyriste de toutce qui touche à la famille de son maître, nous raconte

1. Honorat de Savoie, marquis de Villars et comte de Tende, amiral de France depuis l'assassinat de l'amiral de Coligny. (Bernard Gelède, Généalogie de l'illustre famille de La Valette.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que la jalousie des maréchaux de Biron et de Bellegarde, pourtant proches parents de M. de La Valette, le firent évincer ; mais s'il faut en général accorder assez de créance aux faits qu'il rapporte, il faut se méfier grandement de ses appréciations qui sont d'une partialité parfois enfantine.

Si M. de La Valette dut rester dans le midi, au moins ses deux fils allèrent à La Rochelle avec les corps où ils servaient. Seulement ils arrivèrent au camp avec deux ennemis, MM. de Biron et de Bellegarde, leurs parents, qu'ils n'allèrent point voir, par ordre de leur père. Il eût été tout naturel qu'ils fussent présentés au duc d'Anjou par ces deux maréchaux de France qui étaient de leur famille. M. de La Valette pria le duc de Guise de vouloir bien se charger de la formalité. Jean-Louis, le futur duc d'Épernon, devait avec persévérance pendant sa longue vie mettre à profit cette leçon de son père, et n'hésiter jamais à se faire un ennemi, si puissant qu'il paraisse, plutôt que d'accepter un échec ou de passer inaperçu.

Pendant le siège de La Rochelle, les jeunes La Valette servirent convenablement mais n'eurent point l'occasion de faire parler d'eux. On sait combien ce siège fut dur et pénible et les mécomptes qu'y éprouva le vainqueur de Moncontour. Il ne put jamais venir à bout de la ville. Quantité de gentilshommes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

y firent des prouesses et s'y firent tuer ou moururent des maladies contractées dans la boue et le froid des tranchées. Investie le 12 février 1573, la ville capitulait le 10 juillet, mais à des conditions si honorables qu'elles étaient presque humiliantes pour la Cour. Et encore la reine mère était heureuse de s'en tirer de la sorte et avait saisi, sans la laisser échapper, l'occasion de l'élection de son fils, le duc d'Anjou, au trône de Pologne. Les ambassadeurs polonais étaient en route ; il fallait aller les recevoir ; c'est ce qui servit de prétexte. Chacun prit le chemin du retour. Peu de temps après, Bernard et Jean-Louis étaient à Caumont.

Ils trouvèrent leur père fort occupé à batailler contre les huguenots, car l'agitation avait gagné le midi.

L'année 1574 se passa ainsi et fut marquée par la nomination de M. de La Valette à la dignité de lieutenant général pour le roi en deça la rivière de Garonne[1]. Ses lettres patentes furent présentées et vérifiées au parlement de Bordeaux et, si sa nomination éveilla les appréhensions des huguenots, elle fut bien accueillie par la masse de la population. On lui fit une entrée ; deux jurats vinrent au devant de

1. Cette nomination indiquée dans la chronique bordelaise de Gaufreteau est la première notice du chapitre consacré à l'année 1574, et l'on peut vérifier qu'en général Gaufreteau notait les événements dans leur ordre chronologique.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lui jusqu'à Langon et la foule qui se pressait sur les pas du cortège acclama le nouveau lieutenant général. Nous ne savons si ses deux fils l'accompagnaient en cette solennité, mais Caumont tout au moins, dont l'ambition ne trouvait point son compte à cette existence provinciale, ne tarda point à tourner les yeux vers Paris et la Cour. Peu de temps après, vers la fin de 1574, il s'occupait de réunir un équipage convenable et se dirigeait vers la capitale. Comme il fallait alors de toute nécessité « être à quelqu'un » de puissant pour arriver, il suivit son inclination et sans doute les conseils de son père, se présenta au roi de Navarre et fut agréé. Nous avons vu comment M. de La Valette mourut l'année suivante, en septembre 1575. Jean-Louis vint à Caumont pour y régler ses affaires et retourna bien vite à Paris pour solliciter la survivance des charges du défunt [1]. Ni lui, ni Bernard de La Valette ne pouvaient naturellement, à cause de leur âge, demander la lieutenance générale en Guyenne, mais M. de La Valette avait bien d'autres charges que ses fils pouvaient espérer, à commencer par celle de

1. Girard, dans son *Histoire de la vie du duc d'Épernon*, place sans en préciser la date, la mort de M. de La Valette, « peu de temps après le siège de La Rochelle » et le retour à Paris de Jean-Louis vers la fin de 1574 pour y solliciter les survivances des charges de son père. C'est une erreur, puisque M. de La Valette n'est mort qu'en septembre 1575.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mestre de camp de la cavalerie légère. Jean-Louis et son frère supplièrent M. de Guise qui les avait patronnés au siège de La Rochelle d'intercéder pour eux. M. de Guise se mit en effet en campagne, mais pour soutenir une autre candidature qu'il fit réussir. Les jeunes La Valette furieux ne se réconcilièrent jamais sincèrement avec le duc de Guise.

Peut-être Jean-Louis trouva-t-il insuffisante la protection qu'il pouvait attendre de son maître, le roi de Navarre; ce prince n'était guère, il faut le reconnaître, en situation de pousser ses créatures à la Cour. En tout cas, quand après l'évasion du Béarnais et un court séjour au château de Caumont Jean-Louis revint à Paris vers le printemps de 1576, il se considérait comme libre de ses mouvements et se mit en quête d'un nouveau maître.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE III

LES DÉBUTS A LA COUR

(1576-1578)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE III

LES DÉBUTS A LA COUR

(1576-1578)

Le voyage de Paris. — L'accueil du roi. — Diplomatie. — Le siège de La Charité et d'Issoire. — Caumont attaché au roi reprend le nom de La Valette. — Mœurs de cour. — Henri III . — L'opinion publique et les pamphlets. — Un prince Charmant. — A l'affût de la faveur. — La protection de Quélus. — Le duel des mignons. — Place nette. — Favori déclaré.

Pour se rendre à la Cour le jeune Caumont ne prit point le plus court chemin : il passa par Bordeaux où commandait le marquis de Villars, grand ami et compagnon d'armes de son père. Ce seigneur, comme la France entière du reste, était fort troublé par les menaces d'une guerre civile qui semblait inévitable à la suite de la double évasion du duc

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'Alençon et du roi de Navarre. Il surveillait les menées du parti des politiques et du parti huguenot qui faisaient déjà cause commune, et, lorsqu'il sut que Caumont se rendait en Cour, il fut bien aise de trouver quelqu'un qui acceptât de se charger pour le roi d'un rapport détaillé sur la situation ; il lui donna ses dépêches avec d'amples instructions orales et, ainsi muni, Caumont continua son voyage par Angoulême où il alla voir le gouverneur, M. le marquis de Ruffec ; il fit valoir qu'il était déjà chargé d'une mission par le marquis de Villars et tout aussitôt le gouverneur d'Angoulême se mit à déplorer l'incertitude des temps, les menaces qui semblaient venir de tout côté et ne fut pas fâché de faire savoir à la Cour combien il aurait de mérite s'il évitait l'orage qui commençait à gronder. Il venait à grand peine de refuser d'abandonner Angoulême aux huguenots qui la réclamaient comme ville de sûreté, aux termes du dernier traité signé à Champigny entre la Cour et le duc d'Alençon. Caumont écouta avec attention, nota tout ce qu'il put et se remit en route. Il passa par Poitiers, s'arrêtant dans toutes les maisons des gentilshommes qu'il rencontrait sur son chemin pour peu qu'il les connût, recueillant partout des renseignements, se faisant charger de toutes les missions qu'il pouvait, et arriva ainsi en Cour porteur d'une quantité de nouvelles que n'aurait point collec-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tionnées un jeune homme plus léger que lui ou voyageant pour son seul plaisir.

Il s'agissait pour lui de ne point passer inaperçu en arrivant. Et la chose n'était pas facile. Monsieur, s'appuyant sur sa puissante armée, avait parlé haut et obtenait une situation quasi royale. Que devenait l'humble personnalité de notre cadet de Gascogne au milieu de telles négociations et de si grands intérêts en jeu? Il sut pourtant se faire sa place. Il fut présenté au roi qu'il connaissait un peu depuis le siège de La Rochelle, et s'acquitta des missions du marquis de Villars et du marquis de Ruffec avec sérieux et intelligence. Le roi le remarqua et l'envoya à sa mère. Catherine de Médicis, également satisfaite de ses rapports, en reparla le soir à son fils, et, comme Henri III était déjà entouré d'une camarilla qui donnait de l'ombrage à la reine mère, elle n'était jamais fâchée d'y introduire de nouveaux éléments de nature à contrebalancer des influences qui commençaient à devenir trop prépondérantes à ses yeux. Elle prôna Caumont et laissa tomber l'opinion que le roi devrait s'entourer d'hommes comme lui.

Être attaché à la maison du roi! c'était évidemment le rêve de Caumont, comme de tous les jeunes gentilshommes qui arrivaient de leur province, les dents longues, la bourse plate et ne doutant de rien; c'était un rêve trop avantageux à réaliser pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qu'il n'y eût point beaucoup de compétiteurs. Caumont ne réussit pas encore cette fois, mais le duc d'Alençon, à la suite des grands avantages qu'il obtenait, augmentait beaucoup sa maison ; le jeune Gascon, mettant en jeu les relations de son père, parvint à se faire admettre parmi les gentilshommes de la chambre de Monsieur avec 500 livres de gages[1]. Ce n'était du reste qu'un pis-aller et, alors que la maison de Monsieur se signalait par une sorte de froideur, pour ne point dire d'hostilité à l'égard de la maison du roi, Caumont, au contraire, se montra plus souvent chez le roi que chez son maître et fit ce qu'il fallait pour ne pas se laisser oublier en haut lieu. En garçon avisé, il se mit à faire une cour assidue à plusieurs des filles d'honneur de la reine mère. Il avait bonne mine, de l'esprit et soignait ses habits ; aussi devint-il un fréquent sujet de conversation chez ces demoiselles. On connut son nom au Louvre. Souvent le roi, en le rencontrant par les galeries, lui adressait la parole. Combien de plus méritants que lui attendaient en vain pareille faveur!

Quelque temps après, Henri III cherchant à détacher complètement son frère des huguenots, le chargeait d'aller assiéger La Charité et Issoire où s'étaient enfermés les religionnaires, ses alliés de la

1. Mémoires du duc de Nevers (Etat de la maison de Monsieur au 5 août 1576), t. I, p. 579 (numérotée par erreur 587).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

veille, qui savaient à quoi s'en tenir sur les résultats des États Généraux tenus dernièrement à Blois. On se trouvait en présence d'une franche réaction catholique. Ces États avaient été en effet la première manifestation de la Ligue naissante. Caumont partait avec son maître. Il prit congé du roi et demeura surpris et charmé quand Henri III, au lieu de recevoir simplement sa révérence, lui fit remettre douze cents écus sur sa cassette particulière.

Caumont savait dépenser son argent : il courut acheter une épée superbe, des chevaux et un harnachement impeccables. Mais où il montra surtout son esprit pratique et une connaissance des hommes au-dessus de son âge, ce fut dans le choix de sa tente. Il acheta tout ce qu'il trouva de plus beau et de plus luxueux. L'armée eut occasion de camper plusieurs fois avec la Cour ; Caumont eut soin de faire dresser sa tente en un lieu bien apparent et aussi près que possible du logis des filles et dames de la reine mère. Quand ces jeune personnes aperçurent les riches baldaquins qui ornaient la tente, ce fut un concert admiratif qui parvint aux oreilles de Catherine. Un soir qu'elle était à la fenêtre avec le roi, elle lui montra la tente de Caumont. Le lendemain le roi rencontrant le jeune homme lui parla avec une faveur tellement marquée que chacun commença à le traiter autrement qu'un simple cadet de Gascogne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Après la prise de La Charité, Caumont alla fêter la victoire à Plessis-lez-Tours et à Chenonceaux où le roi et la reine mère luttèrent de luxe et de galanterie dans des festins dont l'écho est parvenu jusqu'à nous. A Plessis-lez-Tours, tout le monde devait être en vert et le service était fait par ce qu'on nommait l'escadron volant de Catherine de Médicis, c'est-à-dire ses nombreuses dames ou filles d'honneur : elles parurent toutes travesties en hommes[1]. Et, comme à Chenonceaux la reine mère ne voulait point répéter les travestissements et les maillots de soie de Plessis-lez-Tours, elle prescrivit au même escadron volant de se présenter avec un décolletage plus bas qu'on ne l'avait encore vu et avec les cheveux épars sur les épaules. Il paraît que toute cette jeunesse victorieuse y trouva grand plaisir.

Mais ce qui fit sans doute encore plus de plaisir à Caumont, ce fut qu'au retour de cette expédition il était attaché au roi lui-même. Parmi les gentilshommes du duc d'Alençon, Henri III en avait distingué quatre plus brillants et plus élégants que les autres : Maugiron, Livarot, Mauléon et Caumont qui semble vers cette époque avoir repris son véritable nom de La Valette. Sans se préoccuper de ce qu'en penserait son frère, il les avait débauchés du

1. Le 15 mai 1577. Cf. *L'Estoile*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

service de ce prince et se les était attachés. Le duc d'Alençon en fut ulcéré, mais les quatre jeunes gentilshommes étaient ravis[1].

Voilà donc Caumont, ou plutôt La Valette puisqu'ainsi on le nomme, attaché à la personne du roi. Il fut prudent, n'abusa point. Après les fêtes de Plessis-lez-Tours et de Chenonceaux, il avait de nouveau quitté la Cour pour se rendre au siège d'Issoire, puis de Brouage. Chaque fois qu'il revenait, il se trouvait bien un peu oublié, mais se rendait compte qu'il fallait tout de même quelques services de guerre à son actif. Ses chefs le savaient bien en cour, il se comportait convenablement, parfois même brillamment : ses notes étaient excellentes. Ainsi se termina l'année 1577.

Au commencement de 1578, La Valette était de retour, cherchant à regagner le terrain perdu dans la faveur du roi par les longues absences qu'il avait faites. Les concurrents ne manquaient point; en effet le roi était entouré de toute une pléïade de jeunes hommes vivant avec lui dans une joyeuse intimité qui cachait avec soin les plus âpres compétitions. Il y avait là d'O, d'Arques, Maugiron, Livarot, Schomberg, Mauléon, Saint-Mégrin, Quélus,

1. La reine Marguerite, dans ses mémoires, relève le fait avec aigreur, car, mêlée à toutes les intrigues de cour, elle était l'alliée de son frère le duc d'Alençon, contre son autre frère, Henri III.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'autres encore. Quélus surtout semblait détenir au plus haut point la faveur royale.

Dès cette époque, la satire ne se fait pas faute de stigmatiser cette tendresse excessive du roi pour quelques-uns de ses compagnons de plaisir. Elle le fait d'ailleurs avec une crudité et même une obscénité de mots qui ne nous permet point d'en citer d'exemple; mais les nombreuses pièces de vers recueillies par L'Estoile et publiées à la suite de ses Mémoires-journaux nous fixent sur l'opinion publique à cette époque.

De fait les allures de cette cour étaient louches. La recherche extrême des hommes dans leur accoutrement, leur goût pour les parfums, la tendance même de la mode à se rapprocher du luxe féminin, la coiffure en « ratepennades[1] », les pendants d'oreilles, l'usage de plus en plus répandu des velours et satins brochés ou brodés, tout cela donne une impression de corruption; et, quand on considère combien ces seigneurs musqués et frisés étaient pourtant rudes batailleurs et grands donneurs de coups d'épée, on ne peut s'empêcher de voir là une sorte de déséquilibre, quelque chose de contre nature qui nous porte à penser comme les contemporains.

1. Forme des cheveux relevés en rouleau autour du front et au-dessous du toquet que portaient alors les hommes. Cette coiffure ressemblait à celle des femmes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Du reste, c'était le roi lui-même qui donnait le ton. Curieuse figure que ce jeune souverain. C'était un grand garçon de vingt-six ans, mince, joli homme, avec de longues mains de femme, portant la barbe très courte et la moustache très courte aussi et retroussée, les cheveux relevés; la recherche de sa tenue était extrême; son approche se révélait par une ambiance de parfums violents. Le visage était doux, sérieux et modeste, les mouvements sobres et un peu lents, les manières simples et d'une extrême distinction. L'impression était royale. Quand ce prince d'extérieur séduisant prenait la parole, c'était mieux encore et chacun demeurait sous le charme; il savait montrer aux hommes plus âgés que lui une sorte de déférence supérieure, aux autres une grâce bienveillante, à ses intimes une confiance et un enjouement affectueux. Son esprit cultivé et « nourri aux lettres », comme on disait alors, le distinguait notablement de son entourage et, à la mort de Charles IX, il prit sous sa protection l'Académie que ce prince avait fondée et qu'on a nommée l'Académie des Valois; elle ne devait disparaître qu'avec les troubles de la Ligue. Il s'en occupa beaucoup plus que son prédécesseur, et aux chasses furieuses où Charles IX épuisait ses forces défaillantes il préférait les réunions où Baïf, Ronsard, Philippe Desportes, Pibrac, Amadis Jamyn, le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

futur cardinal Duperron qui n'était encore que son lecteur, débitaient leurs vers ou dissertaient sur la littérature et les beautés de l'antiquité. Une chose sur laquelle ses amis et ses ennemis sont d'accord, c'est la facilité et l'élégance de sa parole : il était né orateur. Et cette culture de l'esprit n'avait point atrophié chez lui les qualités physiques indispensables à un gentilhomme et à un roi de France, car il était habile aux exercices du corps et passait pour un écuyer consommé; il montait en prince.

Voilà certes un portrait flatteur. Cependant il n'est pas flatté et ce que nous disons de Henri III se retrouve vraiment dans l'opinion de ceux qui l'ont connu. Mais si cette médaille présente un profil pur, elle a un revers. Ce revers, c'est le caractère et le caractère c'est l'homme; tout le reste n'en est que l'ornement. Il est difficile de rencontrer une vie intérieure plus maladive, plus malsaine que celle qui animait cette enveloppe élégante; c'est la misère psychologique : de volonté, point; tout au plus peut-il avoir des velléités, et encore ne lui viennent-elles que sous la poussée des suggestions de son entourage; alors ce qu'il veut, ou plutôt ce qu'il voudrait, il le réclame tout de suite, il ne peut pas attendre; ce n'est pas un roi qui décide quelque chose qu'il croit bon; c'est un enfant ou une femme nerveuse qui s'impatiente. L'éducation a été déplo-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rable; il a perdu son père trop jeune, son seul maître a été Catherine de Médicis. De tous ses enfants elle n'en aime qu'un, c'est lui. Il est le plus beau, le mieux doué; elle va lui infuser tout ce qu'elle a elle-même dans l'esprit et dans le cœur; et nous pouvons facilement saisir les principes de cette éducation en considérant la politique de toute sa vie : point de principes, point de loyauté, point de suite; elle a sincèrement désiré le bien du royaume et, pour y parvenir, tantôt elle a poussé la faiblesse jusqu'à l'humiliation, tantôt, avec une égale tranquillité de conscience, elle a été jusqu'à l'assassinat et au guet-apens, toujours pour le plus grand bien de la chose publique : à la Saint-Barthélemy, c'est elle qui mène le mouvement; lors de l'assassinat des Guise, elle ne s'indignera pas et s'inquiètera seulement des suites. Henri III fut son élève; un élève accompli. Sans force devant une difficulté ou un insuccès, il s'étudiait seulement à sauvegarder la dignité de son attitude et affectait alors un air profond et mystérieux pour laisser croire à quelque conséquence inattendue et avantageuse que lui seul savait prévoir. Il poussait la dévotion jusqu'à une superstition grossière et savait faire cadrer tout cela avec une sentimentalité et une sensualité que sa mère, pourtant inattaquable sur ce point, n'essaya pas de combattre, parce qu'elle n'y attacha jamais d'im-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

portance. C'est un tendre; il pleure facilement, s'attache éperdument, comprend et aime le bien, mais est incapable de la moindre lutte contre lui-même; il est de la même espèce d'hommes que Des Grieux et Jean-Jacques Rousseau qui sont des hommes méprisables; Rousseau a trouvé la formule de leur morale en écrivant dans le *Contrat Social* que la raison doit être contrôlée par le sentiment. Un autre homme tout aussi sensible, tout aussi sensuel qu'eux, n'a rien écrit du tout, mais a pratiqué la morale inverse et, doué comme eux d'un cœur et d'un cerveau, s'est attaché à contrôler ses sentiments par sa raison : c'est Henri IV.

Ne soyons donc pas surpris si pareil caractère a fait naître pareille opinion. Il se promène des journées entières avec une sorte d'éventaire en osier pendu au cou, comme en ont les marchands de brioches, et là-dessus il porte des petits chiens, des singes ou des perroquets qu'il accable de caresses; le lendemain, il est en cagoule, sous la pluie, à suivre la procession des pénitents qu'il a fondés, égrenant un énorme rosaire dont chaque grain est une petite tête de mort; la nuit suivante, on le rencontre courant les rues de Paris et les mauvais lieux, à pied, entouré de sa bande parfumée. Ce jeune prince affiche les goûts les plus inattendus; il aime s'habiller en femme, il se montre dans des ballets, tra-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vesti et la poitrine nue, en robe décolletée; son intimité avec ceux qu'on appelle « ses Mignons » dépasse toutes les limites; il s'enferme avec eux et devient inabordable aux gens sérieux qui ont besoin de le voir pour les affaires du royaume. Comment s'étonner, avec de pareilles allures, des accusations qui vont arriver jusqu'aux précisions, jusqu'aux pamphlets les plus virulents et les plus orduriers.

Et cependant il faut bien se méfier et se garder de céder sans réflexion à de simples impressions, car à aucune époque la satire ne fut plus violente et n'hésita moins devant la calomnie.

L'humanité de ce temps est complexe : elle a encore la sauvagerie routinière du moyen âge, mais elle vient d'y ajouter les raffinements de la renaissance, d'où un manque d'harmonie, une brutalité de contrastes qui peuvent égarer notre jugement parce que nous sommes dans un état d'esprit trop éloigné de celui qui évoluait alors.

La Valette sut louvoyer dans ces parages semés d'écueils ; il ne s'indigna point comme les poètes satiriques et, au lieu de stigmatiser Quélus, le plus aimé de tous, il chercha à se mettre dans ses bonnes grâces et y réussit. Pendant tout le mois de janvier et même le commencement de février de cette nouvelle année 1578, la Cour fut troublée par les querelles continuelles qui éclataient entre la maison du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

roi et celle du duc d'Alençon. Depuis que la paix était faite entre les deux frères, la vie n'était plus tenable au Louvre et il n'y avait point de jour qui ne fût marqué par des mots aigres, des disputes ou des duels entre les gentilshommes du roi et ceux de Monsieur. Combien plus calme on était quand naguère encore ces deux princes étaient en guerre. L'insupportable, l'escalabreux Bussy d'Amboise, comme l'appelle Brantôme, était un perpétuel brandon de discorde ; avec son esprit caustique et son exaspérante bonne humeur, il poussait à bout toutes les patiences. Son extravagante bravoure et son goût pour les duels le poussaient à quereller « sur un pied de mouche », si bien que le roi tremblait à tout propos pour ses mignons. Le mauvais vouloir et les insolences réciproques s'accentuaient chaque jour et le lundi gras, aux fêtes du mariage de Saint-Luc, le duc d'Alençon fut presque ouvertement bafoué par la bande des amis du roi. Ce prince était laid ; il avait au bout du nez une dépression qui semblait le diviser en deux, il était marqué de la petite vérole, portait toujours un visage sombre et joignait à cela une petite taille et une vilaine tournure. Il devint un éternel sujet de quolibets. La Valette avait de l'esprit ; il avait le mot et il ne dut pas manquer de tenir sa place dans le concert de mauvaises plaisanteries et d'allusions à double entente qui exaspérèrent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

le duc d'Alençon. Les choses allèrent si loin que ce prince, se sentant de nouveau surveillé, entouré de malveillance et poussé aussi par son désir de conquérir une couronne en Flandre, où les États l'appelaient à leur secours, s'échappa une seconde fois du Louvre en descendant par une corde de la fenêtre de sa sœur, la reine Margot.

Depuis le retour du duc d'Alençon jusqu'à cette seconde évasion, la Cour n'avait point retrouvé la tranquillité ; La Valette avait été mêlé de près à toutes ces agitations, mais il n'était là qu'au second plan, et ne marchait encore qu'en se couvrant de la bienveillance du tout-puissant Quélus ; il se contentait des miettes de la faveur royale que son protecteur voulait bien laisser tomber. Dans la mesure où il le pouvait, il essayait de se mettre en vedette. Bussy d'Amboise était alors le grand premier rôle autour duquel gravitaient tous les éléments de discorde entre les deux maisons de Monsieur et du roi. Ses duels l'avaient conduit à la célébrité. Trois semaines avant, il avait voulu se battre avec M. de Gramont à propos d'une danse où ce gentilhomme s'était placé devant lui et, pour ce faire, M. de Bussy était arrivé au marché aux chevaux dès l'aube, accompagné de 300 gentilshommes, tandis que M. de Gramont arrivait de son côté avec 300 autres combattants. Le guet avait dû accourir

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

en hâte pour rompre ce projet peu sensé ; mais le prestige de M. de Bussy s'en était accru [1]. Ce fut peut-être pour cela que le mercredi 2 avril, le jeune La Valette ayant eu maille à partir avec le marquis de Courtenvaux, à propos d'une banale histoire de femmes, résolut de régler ce différend à la manière de Bussy. Il rassembla une troupe aussi nombreuse qu'il put de gentilshommes appartenant au roi, tandis que le marquis de Courtenvaux en faisait autant parmi les gentilshommes du parti de Guise. Naturellement le roi arrêta l'affaire, mais l'attitude avait été belle et M. de Bussy n'en avait plus le monopole [2].

La Valette cherchait à se distinguer et n'entrevoyait pas comment cette situation déjà très belle pourrait se modifier, lorsqu'un événement inattendu vint déblayer le terrain devant lui et lui ouvrir plus larges encore les voies vers l'intimité et l'amitié du souverain : le 27 avril, Quélus était blessé mortellement en duel en même temps que Schomberg et Maugiron demeuraient morts sur la place et que Ribérac succombait le lendemain. Livarot, gravement blessé à la tête, devait rester longtemps malade. Seul

1. Brantôme (*Ed. de la Soc. de l'Hist. de France*), IV, p. 394-395 et Lettre de Juan de Vargas, ambassadeur d'Espagne, à Philippe II, du 27 janvier 1578 (Arch. de Simancas, Arch. Nat., K. 1547, p. 53).

2. *L'Estoile*, I, 238. — Gilles de Souvré, marquis de Courtenvaux, né vers 1542, maréchal de France en 1613, gouverneur de Louis XIII, mort à Paris en 1626.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Entraguet, le vainqueur de Quélus, sortait indemne de la rencontre et disparaissait de la Cour pour échapper à la colère du roi. Comme pour La Valette, l'affaire avait pour origine une banale histoire de galanterie [1]. Six concurrents disparus d'un coup, c'était là une aubaine que le jeune La Valette ne laissa point échapper. Quélus mit un mois à mourir et chaque jour le roi passait des heures à son chevet, le soignant de ses mains, pleurant, lui prodiguant les paroles les plus tendres, tandis que le moribond sentant la vie se retirer de lui ne trouvait de force que pour répéter : « Ah ! mon roi ! ah ! mon roi ! » Nous ignorons quelle fut l'attitude de La Valette pendant ces pénibles jours, mais elle dut être prudente et appréciée par le roi et par Quélus lui-même, car, lorsque les derniers moments du blessé arrivèrent, il recommanda La Valette à son maître [2].

Henri III manifesta un désespoir violent, prit le deuil et fit élever à son mignon un superbe mau-

1. Cf. *L'Estoile* et *Brantôme*. Ce duel eut un grand retentissement et, outre les deux sources que nous citons, il en est question dans tous les historiens de l'époque et dans nombre de mémoires. On fit aussi quantité de pièces de vers à ce sujet ; *L'Estoile* en a recueilli plusieurs ; dans l'une d'elles il est déjà question de La Valette que l'auteur traite durement :

Montigny, Randan, La Valette,
Friquenelles peu renommés,
Les poings coupés je vous souhaite,
Car nostre roy vous diffamez.

2. Mainbourg, *Histoire de la Ligue*, p. 216.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

solée dans l'église Saint-Paul. La Valette chercha à consoler le roi : il put l'approcher davantage.

Ce fut pendant le cours de cette année 1578 que se fonda vraiment la fortune qui devait combler notre jeune Gascon. C'est alors qu'il sut asservir son maître et établir sur lui cet ascendant et cette autorité dont Henri III ne put jamais se dégager complètement, même quand il le voulut plus tard. Il fit la chose habilement, naturellement, sans changer de manière d'être ; il conservait les habitudes alors en vigueur : ainsi, tandis que le roi était encore au chevet de Quélus mourant, le 20 mai, La Valette se prenait de querelle avec M. de Castelnau et s'engageait à une rencontre que M. de Puygaillard et les gardes du roi empêchaient du reste facilement[1]. Il était déjà un personnage suffisamment important pour que ses faits et gestes ne pussent point passer inaperçus. Le vicomte de Turenne parle de lui dans ses mémoires et le qualifie déjà à cette époque de « mignon ». On était à la Cour dans l'expectative et l'on se demandait qui, dans l'entourage du roi, hériterait de la faveur de Quélus et de ses compagnons tombés ou disparus lors du fameux duel.

La fin de l'année arrivait ainsi sans apporter de solution, lorsque, le 13 décembre, se produisit un

1. *L'Estoile*, I, p. 256.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

petit fait qui leva tous les doutes et détermina la conduite de chacun. Henri III venait d'instituer l'ordre du Saint-Esprit. Cette décoration était extrêmement enviée et le prince avait voulu entourer d'une grande pompe la cérémonie d'institution de l'ordre. La chose se passa à l'église des Grands-Augustins, le dernier jour de l'année. Tous les personnages de la cour étaient présents ; les heureux élus de cette première promotion, neuf prélats et vingt-sept gentilshommes, étaient là attendant l'investiture royale, puisqu'Henri III s'était réservé la grande maîtrise de l'ordre. Les trente-six colliers avec leurs colombes d'argent, les manteaux de velours noir avec leurs chiffres et leurs flammes d'or brodé appelaient la curiosité et l'admiration. Le roi entra. Il était accompagné d'une suite nombreuse, mais quatre jeunes gentilshommes se tenaient plus près de lui que les autres : d'O, d'Arques, Saint-Luc et La Valette. Ces quatre gentilshommes portaient exactement le même costume que le roi. Un mouvement courut dans l'assistance. Les quatres favoris étaient déclarés [1].

1. Girard, *Histoire de la Vie du duc d'Epernon.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE IV

LA FAVEUR

(1578-1581)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE IV

LA FAVEUR

(1578-1581)

Favoris et sous-favoris. — Largesses royales. — Un concurrent, d'Arques. — En ambassade. — Saint-Luc et la sarbacane. — Le siège de La Fère. — Un insupportable mestre de camp. — Relations de Henri III et de ses deux inséparables. — Intrigues et compétitions. — Projets de mariages. — Le colonel général de l'infanterie. — Nouvelles largesses scandaleuses. — Bassesses des courtisans. — Les noces de Joyeuse. — Prodigalités folles. — Les ducs de Joyeuse et d'Epernon. — Nombreux mariages. — Le bilan de deux années de faveur.

Depuis la mort de Quélus, le roi n'avait point manifesté d'une façon bien nette ses préférences. Si, dans le personnel déjà nombreux de son entourage, l'anxiété était grande de savoir qui l'emporterait, elle ne l'était pas moins dans la foule des courtisans, des officiers de toute sorte, gens de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

second rang qui, ne pouvant pas aspirer au titre de favori, cherchaient au moins à se mettre sous la protection de ceux-ci. En sortant de l'église des Grands-Augustins, plus d'un méditait sans doute sur celui des quatre heureux élus qu'il allait choisir pour patron. Les choix furent vite faits et presque aussitôt des gens de guerre, des gens d'église, des magistrats, des poètes, des hommes de situation posée et d'âge respectable vinrent faire leurs révérences et brûler l'encens de leurs hommages devant ces jouvenceaux, hier encore confondus dans la foule, traités sur le pied d'égalité et aujourd'hui devenus les puissants de la terre. Parmi ces sous-courtisans, La Valette recueillit quelques notabilités et non des moindres : le jeune Saint-Blancard qui devait plus tard devenir duc de Biron et maréchal de France; Du Perron qui, encore laïque et simple lecteur de Henri III, allait bientôt entrer dans les ordres et compter parmi les plus puissants cardinaux de cette époque; Ronsard avec ses cinquante-cinq ans, sa surdité et sa gloire littéraire qui battait alors son plein; Philippe Desportes, poète célèbre lui aussi, quand ce n'eût été que pour les petits vers galants qu'il fabriquait sur commande pour son maître Henri III, lorsque ce prince jugeait à propos d'en envoyer aux dames. Desportes avait du reste une mission spéciale à remplir auprès du jeune

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La Valette; il était chargé par le roi de parfaire son instruction un peu rudimentaire; le jeune garçon, pendant ses trois années au collège de Navarre, n'avait pas appris grand chose et devait sans doute faire parfois souffrir un prince aussi lettré que Henri III.

Tout de suite les largesses royales affluèrent; le roi y ajouta même un intendant, M. de Fontenay Mareuil, afin que son favori n'eût point à se préoccuper de la gestion de sommes ou de biens de toute nature qui constituaient déjà une fortune. La Valette se vit ouvrir les portes du conseil; son jeune âge et son inexpérience ne lui permettaient sans doute d'y assister qu'en auditeur, mais souvent le roi lui-même étudiait avec lui une affaire pièces en main : l'engouement du prince était tel qu'il voulait le former lui-même et le plus vite possible.

Il y avait cependant une ombre à ce tableau. La Valette n'était point le seul à bénéficier d'une pareille faveur : d'Arques était traité sur le même pied. Quant aux deux autres, d'O et Saint-Luc, ils avaient bien vite été distancés.

Une circonstance se présentait pour La Valette de se mettre en avant; il la saisit : le duc de Savoie menaçait les Genevois qu'Henri III avait pris sous sa protection; La Valette reçut la mission d'aller négocier avec le duc pour l'induire à la modération.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

L'affaire était compliquée ; la Ligue, la maison d'Autriche, le pape travaillaient en sous-main contre Henri III. La Valette réussit. Le marquisat de Saluces, l'un des restes de nos conquêtes italiennes du commencement du siècle, donnait aussi de l'inquiétude. Là non plus la question n'était pas simple. Le propre oncle de La Valette, le maréchal de Bellegarde, lors de sa grande faveur, en avait obtenu le gouvernement. Or il advint que la Cour, inquiète de la puissance du duc de Damville dans son gouvernement de Languedoc, jugea bon de le déplacer et lui offrit un échange avec Bellegarde. Ce dernier se démit donc du gouvernement de Saluces ; mais alors Damville refusa le troc et Bellegarde se trouva dépouillé sans compensation. Comme le roi avait pour lui autant d'hostilité qu'il l'avait aimé autrefois, il ne fit rien en sa faveur. Bellegarde n'ignorait point combien la rébellion était profitable quand elle réussissait : il s'entendit avec le duc de Savoie, le roi d'Espagne et Lesdiguières, chef des huguenots dauphinois, leva des troupes avec l'argent espagnol et reprit le marquisat de Saluces de vive force. La Valette fut chargé d'entamer les négociations à ce sujet avec son oncle. La reine mère avait essayé de « rhabiller » cette affaire, comme on disait alors, et à force de faiblesse avait réussi à sauver les apparences en donnant à Bellegarde son *quitus*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour tout ce qui s'était passé, lorsqu'à la fin de 1579, le 20 décembre, Bellegarde mourut. Son fils César, le cousin de La Valette, se saisit de toutes les places de son père. Le roi décida alors de donner le gouvernement de Saluces à Bernard de La Valette, le frère aîné de Jean-Louis, le grand favori de Henri III. Ce fut Jean-Louis lui-même, qui, après des succès diplomatiques avec le duc de Savoie, entreprit de déterminer son cousin César à l'obéissance. Il prit beaucoup de peine sans grand résultat et passa toute la seconde moitié de cette année 1579 et le commencement de 1580 en allées et venues pour tâcher d'obtenir la soumission de son oncle ou de son cousin. Il chapitre ce dernier, va s'entendre avec la reine mère, retourne auprès du duc de Savoie qui lui donne des troupes pour réduire les capitaines de son cousin, lesquels voyant leur maître prêt à céder faisaient maintenant mine de résister pour leur propre compte. Il fallut faire les plus larges promesses et désintéresser tous ces rebelles avant d'obtenir que César de Bellegarde voulût bien se rendre près du roi, s'en remettre à sa générosité et abandonner Saluces aux mains de Bernard de La Valette [1].

1. Pour l'affaire du marquisat de Saluces et le rôle de La Valette, voir : Girard, *Vie du duc d'Epernon*. — Mauroy, *Discours de la vie et faits héroïques de Monsieur de La Valette*, p. 24 et suiv. —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Quand Jean-Louis revint en cour, il apprit avec satisfaction que le terrain était encore débarrassé d'un concurrent : Saint-Luc était disgracié et se retirait dans son gouvernement de Brouage d'où il ne devait plus bouger jusqu'à la fin de sa vie. Cette disgrâce avait fait du bruit ; d'Aubigné la raconte de la façon suivante : Saint-Luc et d'Arques étaient indignés du genre de vie que le roi menait et qu'il leur faisait mener. Ils trouvèrent un encouragement et même des ressources dans l'esprit inventif de madame de Retz : c'était une femme d'une quarantaine d'années, très rompue à la Cour et à ses manèges, cultivée, parlant bien et dont le fameux Bussy d'Amboise vantait « les beaux et savants discours [1] ». Tous trois connaissaient les faiblesses du roi, ses vices honteux, ses superstitions, sa crédulité ; ils savaient que quand le tonnerre grondait, le prince tout tremblant courait se cacher dans les

Calendar of state papers (Foreign), les années 1579 et 1580. — *Lettres de Catherine de Médicis* (Doc. inédits pour l'hist. de France). — Guichenon, *Hist. de la maison de Savoie*. — Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane. (Doc. inédits pour l'hist. de France.)

1. Claude-Catherine de Clermont, veuve en premières noces du baron de Retz tué en 1562 à la bataille de Dreux. Elle avait épousé en secondes noces, en 1565, Albert de Gondi qui devint maréchal de France, duc et pair. Elle lui apporta en dot la baronie de Retz qu'elle tenait de son premier mari. Quant à ses « beaux et savants discours », voir Dampmartin, *La Fortune de La Cour*, 2e éd. 1644, p. 103.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

salles les plus basses du Louvre et même jusque sous les lits. Ils résolurent de le châtier en le prenant par son faible. A cet effet, le lendemain de quelque nuit de débauche où le roi s'était compromis, ils se glissèrent sans être vus dans une pièce contiguë à la chambre où couchait Henri III et qui n'en était séparée que par une cloison. Ils firent un trou dans cette cloison, y passèrent le bout d'une sarbacane et attendirent. Quand le roi fut au lit et bien endormi, fort avant dans la nuit, il fut réveillé par une voix cuivrée venant on ne sait d'où. Il sursauta : il n'y avait personne dans sa chambre ; alors, dans l'obscurité, la voix se fit connaître : c'était celle d'un ange qui lui reprochait ses péchés, ses crimes, le traitait d'impudique et lui annonçait la damnation éternelle. Henri III fut saisi d'épouvante, cependant que, de l'autre côté de la cloison, Saint-Luc, d'Arques et Madame de Retz luttaient avec effort pour maintenir dans le silence le rire violent qui les secouait tous trois. Le malheur fut que le roi sut la chose. Il était tombé positivement malade de terreur à la suite des menaces de l'ange. D'Arques, voyant sa santé altérée et craignant de perdre son protecteur, avait dévoilé la supercherie. Il fut pardonné en faveur de sa trahison, mais Saint-Luc n'eut plus qu'à disparaître.

Telle est l'histoire que raconte d'Aubigné ; mais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cet écrivain est tellement sujet à caution et il déteste tant Henri III qu'il ne faut accepter ses médisances que sous toutes réserves. Girard, l'historien du duc d'Épernon, donne une explication plus simple et plus vraisemblable de la disgrâce de Saint-Luc : elle serait due simplement à une indiscrétion de sa femme qui aurait révélé à la reine une intrigue du roi avec une dame de la Cour. Bien que La Valette fût en Piémont pendant que se passait cette affaire, il fut sans le savoir mis en cause ; car Saint-Luc pour se disculper en vint, paraît-il, à l'accuser d'être l'auteur de l'indiscrétion. Mais Henri III, à force d'instances, de soumissions et d'aveux à la reine, finit par savoir que l'auteur du rapport était madame de Saint-Luc. Ne nous étonnons donc pas si les bonnes relations qui avaient existé un moment entre Saint-Luc et La Valette en restèrent là[1].

Quelque temps après, de nouvelles alarmes agitaient la Cour : le Béarnais venait de prendre les armes et de s'emparer par surprise de Cahors tandis

1. On racontait aussi qu'il y avait eu une discussion entre le roi et Saint-Luc à propos de la promotion de son beau-père, le maréchal de Cossé, à la commanderie du Saint-Esprit : comme le roi contestait au candidat une noblesse suffisante pour une pareille dignité, Saint-Luc se serait permis d'élever la voix sur un ton qui le fit chasser. (*L'Estoile*, Mémoires-journaux, février 1580). D'autres versions encore circulèrent qui ne semblent guère plus fondées que celle de d'Aubigné. Voir à ce sujet les anecdotes scandaleuses se rapportant aux règnes de Charles IX, Henri III et Henri IV (Bibl. Nat., Mss. N. A. F. 1208, fol. 134 et suiv).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que le prince de Condé se saisissait de La Fère. Le maréchal de Matignon fut chargé de reprendre cette dernière ville et le roi mit sous ses ordres ses deux grands mignons, d'Arques et La Valette ; ce dernier commandait le régiment de Champagne dont il était nommé mestre de camp [1]. Tous deux partaient avec un équipage princier : le roi leur avait donné à chacun comme frais de mise en campagne 20.000 couronnes, plus des pièces de drap d'or et d'argent pour habiller convenablement leurs pages et leurs suites. Leur appartenir ou servir dans leurs compagnies était chose avantageuse, car à chaque gentilhomme qui s'engageait sous leurs enseignes ils faisaient cadeau d'un cheval, d'une armure et de 100 couronnes [2].

Ils se mirent en route le 1er juillet 1580. Le 7, le siège commençait et le 12 septembre la ville capitulait. Les deux mignons avaient été blessés et le roi en avait été vivement ému, mais les blessures n'étaient pas graves. Quant au maréchal de Matignon, à la satisfaction d'être vainqueur il en joignait une autre : celle d'être débarrassé de La Valette.

1. Une quittance de J. Louis de La Valette au trésorier de l'extraordinaire des guerres, en date du 8 octobre de cette même année 1580, nous apprend qu'il touchait à cette date 66 écus deux tiers, pour ses appointements d'un mois. (Bibl. Nat., Mss. N. A. F., 1473, n° 1631.)

2. Lettre de Cobham, du 2 juillet 1580. (Calendar of state papers. — Foreign.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pendant la durée de ce siège, ce jeune homme avait été « insupportable » ; le mot est du maréchal lui-même ; il s'était montré arrogant et entiché de sa faveur à un point qui dépassait les limites de la patience. Lors de la capitulation, les assiégés avaient obtenu la vie sauve et l'honneur de sortir avec leurs épées ; comme La Valette était mécontent qu'on ne l'eût point consulté, sans tenir compte de la capitulation, il continua à faire tirer sa batterie sur les troupes de la ville, si bien que Matignon irrité fut obligé de le retirer de son poste et de défendre aux officiers d'obéir à leur propre mestre de camp[1]. Au surplus le favori prétendait que c'était lui qui avait fait prendre la place, grâce à certaines machines inventées par un ingénieur italien nommé Augustin qu'il avait amené avec lui. Mézeray qui nous donne ces détails ajoute qu'en réalité ce fut la prudence du maréchal qui décida du succès. Il en fut d'ailleurs mal récompensé, car La Valette partit sans même prendre congé de lui et obtint le gouvernement de La Fère que Matignon avait toutes les raisons d'espérer, puisque c'était lui qui l'avait prise.

Quand les deux favoris revinrent en Cour, le roi les reçut avec des effusions exagérées. Ce fut alors

1. Caillère, *Histoire du maréchal de Matignon*, p. 153.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que commença la période où la faveur royale allait accumuler sur eux titres, honneurs, richesses, privilèges dans des proportions inconnues jusque-là. Parlant de La Valette, Henri III disait qu'il le ferait si grand qu'il ne voulait pas même se réserver le pouvoir de l'abattre.

Ne cherchons pas à analyser les sentiments de Henri III. Quelle était la nature de ses relations avec ses deux mignons, nous ne le saurons jamais. Les allures sont louches, l'époque et le milieu aussi : mais, d'autre part, les soupçons, les accusations, pour précises qu'elles soient, ne reposent naturellement point sur des preuves. Cependant relevons certains indices : à la période où nous en sommes, La Valette semble avoir la préférence sur d'Arques. D'abord il a vingt-six ans et d'Arques n'en a que dix-neuf et surtout il domine nettement son concurrent par le caractère. Le roi le traite certainement d'une façon différente. Un jour, La Valette est entré dans la chambre du roi avec son pourpoint déboutonné. Henri III tenait à la correction et à l'élégance à un point qui ne nous étonne pas, étant donné ce que nous savons de lui ; on ne pénétrait dans ses appartements qu'avec des escarpins blancs et des mules de velours noir par-dessus. Il interpella La Valette assez vertement sur sa tenue et lui interdit de se représenter ainsi devant lui. La Valette sortit et se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dirigea vers son logis pour y faire ses préparatifs de départ et quitter la Cour à jamais. Henri III fit courir après lui pour le ramener[1]. Dans sa grandeur, La Valette affectait la froideur ; il tenait les gens à distance. Il semble que le roi, malgré ses privautés, le traitait avec une nuance de considération. Avec d'Arques, au contraire, il prend toutes les libertés ; d'Arques n'a pas vingt ans, c'est presque un enfant ; au contraire de La Valette, ce jeune homme est d'un naturel aimable, exubérant, ouvert ; il compromet le roi et se compromet lui-même en racontant à tout venant le détail des faveurs dont il est accablé. Henri III s'en agace parfois ; il le rudoie et va même jusqu'à le battre lorsqu'il n'est pas content de lui[2]. Et cette attitude est inquiétante et les soupçons nous reviennent. Mais écartons cette manière de se faire une opinion. M. le marquis de Dampierre, dans son livre sur le duc d'Épernon, stigmatise Bouillet, l'auteur du fameux dictionnaire, parce qu'il a osé suivre l'opinion des contemporains et admettre les accusations contre le roi et ses mignons. Nous n'encourrons pas le même reproche, mais nous ne serons tout de même pas aussi affirmatif que M. de Dampierre ; nous reconnaîtrons que les

1. Girard, *Hist. de la vie du duc d'Epernon*, t. I, p. 36 (éd. en 4 vol. de 1730).
2. Girard, t. I, p. 64.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

attitudes diffèrent, qu'elles sembleraient plutôt favorables à La Valette et défavorables à d'Arques; mais c'est tout ce que l'on peut dire et nous nous demandons sur quoi on peut bien se baser pour affirmer aujourd'hui la pureté de mœurs du dernier Valois et de ses favoris trop parfumés. Le doute s'impose.

En revenant de La Fère, vers la fin de septembre, La Valette courut rejoindre son maître malade dans sa maison de campagne d'Ollainville [1]. Nous allons le voir, toujours à ses côtés, ne faisant que de courtes absences et consolidant encore une faveur qui n'avait d'égale que celle d'Arques. Les coteries travaillent plus que jamais la Cour, si bien que le duc d'Alençon avec ses mécontents, le roi de Navarre avec ses huguenots, Guise avec ses ligueurs, mettent en infériorité le roi dont le parti est certainement le plus faible et c'est, dit-on, pour se faire des partisans qu'il comble ses mignons [2]. En réalité il ne semble pas qu'il s'inquiète beaucoup de tout cela. La grande préoccupation va être l'établissement et la grandeur d'Arques et de La Valette. Mais ces deux grandes affections ne lui apportent point le calme et il a fort à faire pour maintenir la bonne

1. Lettre de Cobham du 17 octobre 1580 (Calendar of state papers. — Foreign).
2. Mathieu, *Histoire de France*, t. I, p. 459.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

intelligence entre eux, ou avec les autres personnages de la Cour : ils se jalousent ou blessent les gens par leur insolence.

Tandis qu'Henri III se promenait du Louvre à Ollainville, à Saint-Germain ou à Fontenay menant avec lui sa camarilla, il s'occupait de mariages. On songea pour d'Arques à la fille du comte de Charny, grand écuyer de France et lieutenant gouverneur en Bourgogne. Pour La Valette, il fut question de Jeanne, fille de Jean de Mouy de La Mailleraye ; elle était une des riches héritières de Picardie[1]. En juillet, le projet avait même si bien pris corps que le roi avait mandé à Ollainville la jeune fille avec son père et sa mère pour proclamer les fiançailles et que La Valette avait versé 60.000 livres à titre d'arrhes ou d'indemnité en cas de dédit[2].

A cette époque pourtant, La Valette était fort amoureux de la belle madame de Carnavalet[3]. C'était une personne mûre et deux fois veuve ; de plus, si à cinquante ans on peut encore être belle,

1. Lettre de Cobham de mars 1581 (n° 104, Calendar of state papers — Foreign).

2. L'Estoile, *Mémoires-journaux*, juillet 1581.

3. Françoise de La Baume, fille de Jean III, comte de Montrevel, épousa : 1° en 1548, son cousin François de La Baume, baron de Saint-Sorlin puis comte de Montrevel ; 2° en 1566, François de Carnavalet mort en 1571. (Voir Brantôme — 2 éd. de la Soc. de l'hist. de Fr., t. IX, p. 648-649.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

elle avait une autre qualité : elle était extrêmement riche.

La Valette fit une cour en règle. Il échoua. Alors il dut subir l'humiliation de se présenter pour le bon motif et d'offrir le mariage. Madame de Carnavalet refusa. La Valette indigné fit ses plaintes au roi qui intervint lui-même auprès de cette veuve récalcitrante et revint à la charge trois ou quatre fois. Brantôme lui-même, qui nous conte cette histoire, essaya de la chapitrer, faisant valoir l'étonnante fortune qui l'attendait si elle épousait La Valette. Elle refusa, disant qu'elle voulait conserver sa liberté et le souvenir de ses maris « dont le nombre l'en avait saoulée ». C'est pourquoi La Valettte avait dû consentir à tourner ses regards ailleurs.

Mais ces alliances semblèrent encore insuffisantes pour les hautes destinées réservées à ces jeunes gens et, quelque temps après, on apprenait que d'Arques était fiancé à la propre sœur de la reine, Marguerite de Lorraine. Comme Henri III était toujours hanté par la crainte de ne pas tenir la balance égale entre ses deux favoris et qu'il redoutait leurs plaintes et leurs querelles, on parlait aussi de donner à La Valette une autre personne de la même maison, la jeune Christine de Lorraine. Mais elle n'avait que huit ans, et on ne put naturellement y penser que pour l'avenir.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Bien d'autres projets encore occupaient l'esprit du roi, toujours en vue de la plus grande prospérité de ces deux jeunes hommes. La charge de colonel général de l'infanterie française tentait La Valette, mais elle était entre les mains de Strozzi qui n'avait nulle envie de s'en défaire. C'était le temps où Catherine de Médicis roulait dans sa tête ses grands projets coloniaux et où Henri III se préparait à soutenir la candidature d'Antoine, prieur de Crato, au trône de Portugal usurpé par l'Espagne.

Il fallait un amiral : on songea à Strozzi. Il agréa l'idée de troquer la charge de colonel général contre l'amirauté, d'autant plus qu'on lui laissait entrevoir non pas seulement un gouvernement mais une quasi royauté coloniale. Seulement il y avait encore une difficulté, c'est que l'amirauté de France appartenait au duc de Mayenne, prince de la maison de Lorraine, cette maison ennemie de qui la Cour n'avait point à attendre de complaisance ni de bonne volonté. Dès le 20 février, l'ambassadeur d'Angleterre écrit à son gouvernement qu'il y a au Louvre une « means framing », une fabrique d'expédients, pour arriver à déterminer Mayenne à cet abandon, point de départ de toute la combinaison[1].

On ne put alors y parvenir et il fallut s'arranger

1. Lettre de Cobham, du 20 février 1581. (Calendar of state papers. — Foreign.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

autrement. Strozzi abandonna sa charge de colonel moyennant 50.000 écus et une rente de 20.000 livres[1]. Ces avantages, joints au commandement qu'on lui promettait, le décidèrent. Quant à la dépense, elle ne tourmentait guère le roi lorsqu'il s'agissait de contenter son ami. Dès le 15 septembre, les lettres de provision de l'office de colonel général de l'infanterie française étaient établies en faveur de Jean-Louis de Nogaret de La Valette[2] et, peu après, le jeune homme se trouvait investi de cette charge dont la puissance était immense, quand on songe qu'il tenait ainsi l'armée entière dans sa main, puisque c'était lui seul qui nommait à tous les grades dans l'infanterie.

Du reste faveurs, charges, bénéfices, sommes d'argent continuaient à s'accumuler sur la tête des deux favoris. Au mois de mars, le roi veut encore leur donner des sommes considérables ; il n'a plus d'argent ; alors il rend un édit créant un nouveau président et un nouveau trésorier dans chacune des dix-sept généralités. Cela produira une finance de 400.000 écus que le roi pourra distribuer à ses

1. L'Estoile, *Mémoires-journaux*, novembre 1581.

2. Boulay de la Meurthe, *Histoire des guerres de religion à Loches et en Touraine*, p. 176 (Mémoires de la Société archéologique de Touraine, t. 45). Il est à remarquer que la nouvelle de cette nomination n'est mentionnée par *L'Estoile* (note précédente) que deux mois plus tard, en novembre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mignons. Cela va faire trente-quatre offices à rétribuer annuellement sur les finances de l'État, mais le roi n'en a cure. Il lui fallait de l'argent pour ses amis; il l'a. Le parlement s'insurge, refuse d'enregistrer pareil édit; il fait ressortir la démence de semblables procédés de gouvernement : le 21 mars, le roi vient au Palais pour forcer la main aux récalcitrants; le corps tout entier résiste, le roi écoute les remontrances et, malgré tout ce qu'on peut lui dire, ordonne l'enregistrement; il reste là jusqu'à ce que les formalités soient effectuées en sa présence. Pour cela, mais pour cela seulement, il a retrouvé toute son énergie. Et, les signatures apposées, il sort avec sa bonne grâce simple et royale. Et, le jour même, cette besogne terminée, après midi, le grand coche royal va sortir du Louvre et prendre la route d'Ollainville en emportant derrière ses rideaux le souverain, et ses deux inséparables, d'Arques et La Valette [1].

Et pourtant, tandis que le roi compromettait ainsi la dignité royale et les finances de l'État pour faire plaisir à ses créatures, les sujets de préoccupations sérieuses ne manquaient pas. C'était le temps où son frère, le duc d'Alençon, reprenait avec une nouvelle ardeur ses projets de royauté sur les Flandres et de

1. L'Estoile, *Mémoires-journaux*, 21 mars 1581.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mariage avec la reine d'Angleterre et où le roi d'Espagne, le souverain des Flandres révoltées, élevait la voix et exigeait un désaveu qu'Henri III n'osait pas lui refuser.

D'autre part, si les relations extérieures n'étaient pas aussi exemptes de préoccupations qu'on aurait pu le désirer, l'intérieur du Louvre était loin d'être au calme. La reine mère se plaignait avec larmes de n'être plus écoutée et demandait au roi de se retirer. Le roi prodiguait les bonnes paroles, mais n'ignorait point que tout était cabale autour de lui et que La Valette avait lié partie avec le duc de Nevers et le Cardinal de Birague qui avait perdu les sceaux en 1578 et à qui il s'agissait de les faire rendre. Au mois d'août, elle se plaignait encore de son peu d'influence et de l'insolence insoutenable de La Valette[1].

Mais Henri III ne songeait guère alors à calmer les récriminations maternelles : en ce même mois d'août, il s'occupait du prochain mariage de son inséparable d'Arques, érigeait en duché-pairie la vicomté de Joyeuse qui était déjà dans sa famille et mécontentait toute la Cour en ajoutant à cette dignité la prérogative de précéder tous les autres ducs et pairs du royaume à l'exception des princes du sang[2].

1. Lettres de Cobham, des 27 mai et 20 août 1581. (Calendar of state papers. — Foreign.)
2. Bibl. Nat., Mss. Fr. 28603 (factum imprimé relié à la suite).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le roi ne pouvait pas prendre pour beau-frère un simple gentilhomme.

A voir une semblable fortune aussi rapide, aussi peu méritée, on se prend à partager l'indignation des contemporains. Ces jeunes gens avaient pourtant quelques excuses, quand ce ne serait que la servilité et la platitude de ceux qui les poussaient à être chaque jour plus insatiables, dans l'espoir de devenir le favori des favoris. Peu de temps avant cette époque, le maréchal de Retz lui-même était venu les trouver, se mettant littéralement sous leurs pieds. Il leur avait donné des conseils pour éviter l'écueil de la disgrâce, prenant avec eux l'attitude d'un subalterne. Il venait leur annoncer qu'il abdiquait en leur faveur la charge de premier gentilhomme de la chambre, qui serait bien mieux entre leurs mains que dans les siennes. Il terminait en annonçant qu'il allait conseiller au roi de les nommer ducs et pairs à la condition qu'on le nomme aussi, mais que d'ailleurs il ne voulait passer qu'après eux[1].

Enfin le 24 septembre arriva, et les noces du nouveau duc de Joyeuse furent célébrées. Ce fut de la folie : jamais pour des épousailles royales

1. Bibl. Nat., Mss. N. A. F. 1208. fol. 128 (Anecdotes scandaleuses se rapportant aux règnes de Charles IX, Henri III et Henri IV).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

on n'avait vu pareille profusion de fêtes, de broderies, de bijoux, de décorations de toute sorte. Une semaine après, le 1er octobre, Cobham, l'ambassadeur d'Angleterre, écrit à Walsingham que les fêtes du mariage de Joyeuse continuent. La cérémonie avait eu lieu à Saint-Germain-l'Auxerrois, à trois heures de l'après-midi. Le roi menait lui-même la mariée, vêtu d'un costume pareil à celui de Joyeuse ; tous deux étaient couverts de perles et pierreries inestimables. « Tel accoustrement avait cousté 10.000 écus de façon. » Il y eut dix-sept festins et à chacun tout le monde, hommes et femmes, changeait de toilette ou de costume. « Il n'est mémoire, ajoute le chroniqueur, d'avoir vu en France chose si somptueuse. » On racontait que 2 millions d'or avaient été engloutis dans cette débauche de luxe et d'ostentation ; d'autres disaient 1.200.000 écus[1]. Et pourtant on n'était pas encore bien loin de cette année 1576 où Henri III avait senti vaciller sa couronne sur sa tête pour n'avoir pu, faute d'argent, lever les troupes suffisantes, alors que son frère révolté faisait cause commune avec les huguenots et dictait à la cour la fameuse « paix de Monsieur » qui, loin de punir les rebelles, les récompensait sans mesure.

1. Lettre de Cobham (Calendar of state papers. — Foreign) et L'Estoile, *Mémoires-journaux* (sept. 1581).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

L'effet sur l'esprit public fut déplorable et les censeurs eurent beau jeu ; la chaire elle-même, à mots plus ou moins couverts, stigmatisa le cynisme d'une Cour qui n'avait pas de quoi entretenir une armée ni payer régulièrement ses officiers, mais savait à merveille pressurer le peuple et engager les finances du royaume pour festoyer ses mignons.

D'O osa désapprouver ce mariage, il fut à l'instant disgracié ; et le roi, pour justifier cette disgrâce, donna une bien bonne raison : d'O était un joueur effréné et un dissipateur ! Il essaya en vain de faire plaider sa cause par la reine mère. C'était le 5 octobre ; la reine mère se rendit incontinent chez le roi, prête à se faire annoncer ; elle trouva la porte du cabinet ouverte et entra. Le roi était assis sur une chaise basse avec sa jeune femme sur ses genoux et La Valette à côté. Devant cette tenue inattendue, il semble que Catherine laissa percer quelque embarras ; le roi appela son valet et le tança d'avoir laissé la porte ouverte ; la reine mère voulait s'en aller ; le roi la retint. Elle parla d'O, mais le roi tint bon, s'indignant de son jeu effréné et aussi de ce qu'il entretenait la mésintelligence entre Joyeuse et La Valette qui avaient failli en venir aux mains à cause de lui. La jeune reine abondait dans ce sens, si bien que la reine mère se retira sans succès et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

bouda sa belle-fille sans lui parler pendant plusieurs jours[1].

Ce tableau d'intérieur inséré par Cobham dans une de ses dépêches nous en apprend plus long sur la situation de La Valette auprès du roi que bien des dissertations sur la puissance du favori. Jusqu'à quel point ce cadet de Gascogne, hier encore perdu dans la foule, pénétrait-il dans l'intimité royale, pour qu'une reine dût subir sa présence jusque sur les genoux de son mari!

D'ailleurs si d'Arques venait de s'élever jusqu'à la duché-pairie, le tour de La Valette ne devait point tarder. Le roi achetait pour lui à son beau-frère, le roi de Navarre, la châtellenie d'Épernon et, par lettres patentes du 21 septembre 1581, l'érigeait, comme pour Joyeuse, en duché-pairie avec préséance sur tous les autres ducs et pairs, sauf les princes du sang et Joyeuse[2]. Et les lettres royales, pour justifier cette élévation, rappelaient l'antiquité de la famille du nouveau duc et les services rendus à la Couronne par le fameux Guillaume de Nogaret, le souffleteur de Boniface VIII, que La Valette n'avait pas manqué de mettre en avant comme ancêtre authentique et flatteur[3]. Le 27 novembre, La Valette,

1. L'Estoile, *Mémoires-journaux* (5 octobre 1581) et lettre de Cobham du 9 octobre 1581 (Calendar of state papers. — Foreign).
2. Arch. Nat., X. 1a 8636, fol. 2.
3. Bibl. Nat., Mss. Fr. 30.040.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

accompagné des ducs de Guise, de Joyeuse, d'Aumale et de quelques autres, se rendait au Parlement pour prêter serment et faire entériner les lettres du roi [1]. Quand il sortit quelques instants après, ce n'était plus Caumont ni La Valette qui descendait les degrés du Palais, mais bien le duc d'Épernon dont le nom allait retentir durant soixante ans, mêlé à toutes les grandes affaires, guerres, intrigues, révoltes, cérémonies, fêtes et calamités publiques, comme un symbole d'âpreté, d'obstination, d'égoïsme, de cynisme même si l'on veut, mais tout de même de grandeur [2].

Cette fin d'année fut celle des hyménées. Il semble qu'Henri III ait été pris soudain d'un besoin impérieux de marier ce qui était autour de lui; tout ce qu'il faisait était ainsi. Outre le mariage de Joyeuse, nous avons vu qu'il avait voulu pourvoir aussi d'Épernon. Il s'occupa alors de marier le frère aîné de son favori ainsi que ses deux sœurs. Vers la fin d'octobre, il dépêchait un gentilhomme vers Bernard de La Valette pour le lui ramener afin de faire ses accordailles avec Anne de Batarnay Du Bouchage,

1. L'Estoile, *Mémoires-journaux*, 27 novembre 1581.

2. Ce ne fut que le dimanche 15 juillet 1582 que M. de Fontenay, l'intendant du duc d'Epernon, se présenta en la petite ville d'Epernon pour en prendre possession au nom de son maître. (Mém. de la Soc. arch. de Rambouillet, 1896, t. XI, série in-8°, p. 278.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de la maison de Joyeuse[1]. Cela créait une alliance entre les familles de ses deux favoris dont la sourde mésintelligence le peinait. Et, pour renforcer encore ces liens, il négociait en même temps le mariage de la sœur cadette du duc d'Épernon, Catherine de Nogaret de La Valette, avec un autre membre de la famille de Joyeuse, Henri de Batarnay de Joyeuse, comte Du Bouchage, le jeune frère du duc de Joyeuse, maître de sa garde robe et conseiller d'État. Du reste dans son zèle, il ne s'arrêtait pas là et favorisait encore une autre union : celle de la plus jeune sœur de d'Épernon, Anne de Nogaret de La Valette, avec le comte de Brienne, Charles de Luxembourg. Quant à la sœur aînée, Hélène, elle semble avoir découragé l'intérêt qu'on portait en haut lieu à tous les siens par son obstination à vouloir épouser un cousin, le marquis de Rouillac, un simple gentilhomme. Elle donnait pour raison qu'elle avait pour lui de l'affection. On la laissa faire.

Tout cela ne se passa point sans intrigues, sans difficultés. Un peu avant le mariage de sa sœur Catherine avec le comte Du Bouchage, La Valette avait eu d'aigres explications avec la mère du futur. Il trouvait qu'on ne mettait pas assez d'empressement à rechercher son alliance et qu'on semblait

1. Lettre de Cobham du 3 novembre 1581 (Calendar of state papers. — Foreign).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

attacher trop d'importance à certaines questions d'intérêt. « Il prit le dédain » nous dit Cobham et répondit à madame de Joyeuse, la mère de Du Bouchage, que sa sœur leur faisait trop d'honneur par le mariage seul. Madame de Joyeuse répliqua avec encore plus de dédain. Alors La Valette demanda si Du Bouchage était prêt à soutenir les paroles de sa mère et l'affaire allait tourner mal, si le roi prévenu ne l'eût accommodée et n'eût obtenu une réconciliation au moins de surface[1]. Enfin le lendemain de sa promotion à la duché-pairie, le 28 novembre, d'Épernon conduisait sa sœur à l'autel[2] et, quelques jours après, se retirait à sa maison de campagne de Fontenay pour y prendre la diète et soigner sa cuisse et son genou meurtris par une chute au cours des dernières fêtes[3] et peut-être aussi son estomac, quand on songe aux menus pantagruéliques d'un festin de gala, alors que l'ordinaire comportait à la Cour, pour chaque repas, trois ou quatre entrées, autant de potages, autant de rots, sans compter les entremets et les desserts.

Dans le calme de Fontenay, au coin de la

1. Lettre de Cobham du 11 novembre 1581 (Calendar of state papers. — Foreign.)

2. Lettre de Masino Del Bene du 28 novembre 1581 (Calendar of state papers. — Foreign). Voir le contrat de mariage, Bibl. Nat., Mss. Fr. 17557, fol. 133-134.

3. Lettre de Cobham du 11 décembre 1581 (Calendar of state papers. — Foreign.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

grande cheminée flambante, le nouveau duc et pair pouvait enfin se recueillir et dresser le bilan de ces deux dernières années qui finissaient pour lui dans la réalisation du plus beau rêve de prospérité. Ambassadeur en Piémont, mestre de camp du régiment de Champagne, gouverneur de La Fère, duc et pair, colonel général de l'infanterie française, la seigneurie d'Épernon, sa maison de Fontenay, sa grande fortune, l'élévation de toute sa famille par les mariages les plus brillants, pour lui des espérances plus hautes encore, voilà ce qu'il avait à totaliser en se retournant vers ce passé encore si proche[1]. Que de masques hostiles ou obséquieux il

1. A l'énumération de ses biens, il y a lieu, selon toute vraisemblance, d'ajouter son hôtel de Paris situé rue Plâtrière ; nous ne le ferons pourtant que sous réserves, n'ayant pu trouver l'acte d'acquisition de cet hôtel, ni même sa date. Ce que nous savons, c'est que cet hôtel figure sur le plan de Comboust et qu'il occupait toute la partie nord (environ le tiers) d'un îlot de maisons qui n'existe plus et qui était borné au nord par la rue Verdelet, au sud par la rue Coquillière, à l'est par la rue Plâtrière et à l'ouest par la rue Coq Héron. Au coin de la rue Verdelet et de la rue Coq Héron, se trouvait le jardin de petite dimension. L'hôtel lui-même avait son entrée rue Plâtrière et se composait de quatre corps de bâtiments formant une cour carrée ; il formait l'angle de la rue Verdelet et de la rue Plâtrière ; la basse-cour et les écuries se trouvaient rue Coq Héron, mais tout à fait séparées et de l'autre côté de cette rue, avec leur façade sur la rue Pagevin. Ces constructions fort importantes comportaient même un manège couvert (Ensaisinements de l'Archevêché, du 22 août 1657. Arch. Nat. S*, 1224). L'emplacement de l'hôtel d'Épernon était occupé à la fin du XV^e^ siècle par une maison portant pour enseigne l'Image Saint-Jacques ; elle appartenait à Jacques Rebours, procureur de la Ville. Quand d'Épernon l'acheta, il la fit presque entièrement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pouvait évoquer pour cette période! Que de caractères raides ou souples l'avaient embarrassé dans sa marche à la fortune! Que d'impressions, que de haines, que de mépris devaient déjà meubler sa mémoire implacable! Quant à ce qu'on disait de lui, il n'en avait cure, mais d'autres y pensaient pour lui et c'est en feuilletant le bon L'Estoile et ses collections de pamphlets rimés que nous voyons éclater l'opinion de ce populaire qu'il regardait si peu et qui le regardait tant :

LE PASQUIL COURTIZAN

Que ce sont de beaux compagnons
Que le roi et tous ses mignons!
Ils ont le visage un peu palle
Mais sont-ils femelle ou masle?
Car ils servent tous d'un mestier.
La Valette est bien en quartier
Et le plus aimé, ce dit-on.
Il est un peu bougre et poltron :
Sont-ce pas belles qualités
Pour estre entre les déités?
. . . . . .
. . . . . .

rebâtir avec grand luxe. Cette construction ne devait pourtant pas durer longtemps, car Bernard, le fils du duc d'Épernon, la revendit le 17 août 1657 à Barthélemy Hervart, contrôleur général des finances, pour la somme de 180.000 l. Hervart fit lui-même presque entièrement reconstruire un nouvel hôtel sur l'emplacement de l'ancien. Cent ans plus tard, l'Hôtel des Postes y était installé. Cet hôtel a lui même disparu dans la reconstruction de l'Hôtel des Postes actuel.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ce prince (Henri III) est de bonne nature;
Il jette tout à l'avanture
Pour aggrandir ce fils aisné,
Car lui-mesme ainsi l'a nommé,
Ce petit dieu de La Valette
. . . . . .
. . . . . .
A cestui là tout est permis.
Le roi n'aime point ses amis.
Faut-il qu'une telle vermine
Ceste pauvre France ruine?
Pauvre peuple! que faittes vous?
Sus! Sus! Assomez-le de coups
Ceste sangsue qui tant tire
Que votre substance en empire;
Mais quoi! Nostre roy l'aime tant,
Que sitost qu'il est mal content,
Le bon prince en tombe malade,
A l'heure qu'il n'a point d'argent
Il en faut trouver vistement;
Autrement il luy fait la mine
Avec sa grâce si badine.

etc.; etc.;

Si l'on avait dit au duc d'Épernon que l'opinion du poète crotté, auteur de ces méchants vers, aurait une influence sur la réputation qu'il garderait dans l'histoire, il eut sans doute bien ri. Et pourtant nous voici au xx^e^ siècle, la réputation du duc d'Épernon dure encore et l'influence du poète crotté aussi.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE V

VIE DE COUR

(1582-1584)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE V

VIE DE COUR

(1582-1584)

Le mariage de Bernard de La Valette. — Les 80.000 écus des rentiers. — Le voyage de deux concurrents. — Impopularité. — Intrigues de cour. — Les partis. — Une famille dangereuse, les Guise. — Mayenne rend l'amirauté. — Joyeuse et d'Épernon chevaliers du Saint-Esprit. — Nouvelles faveurs. — Le carnaval de 1583. — Les pénitents. — La broche qui tourne et le petit tendron du curé Poncet. — Faveur croissante de d'Epernon. — Gouverneur de Metz. — Une entrée. — La devise d'un ambitieux. — La succession au trône. — Une ambassade vers le Béarnais.

Le duc d'Épernon était encore occupé à se médicamenter et à garder sa diète, lorsqu'il vit arriver son frère, Bernard de La Valette, qui venait de Saluces pour épouser la comtesse Du Bouchage, après un voyage extrêmement dur par cette fin de décembre.

Nous avons eu et nous aurons encore assez de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

défauts à souligner chez le duc d'Épernon, pour ne point passer sous silence ses qualités, lorsqu'elles se manifestent : il était bon parent. Sans doute quelques méchants esprits insinuent que parfois ce sentiment de famille devient une des formes les plus dangereuses de l'égoïsme collectif ; mais ne soyons point si difficiles et constatons que les relations des deux frères furent toujours affectueuses. Beaucoup moins ambitieux que le duc d'Épernon, Bernard était d'une nature plus traitable; avec moins de brillant, moins d'esprit que le favori du roi, il présentait un ensemble de traits de caractère qui faisait penser à son père, Jean de La Valette de sympathique mémoire; au demeurant, brave et avisé capitaine qui sut toujours se tirer avec avantage des situations critiques où il se trouva. Le roi le reçut avec force caresses et, le mardi 13 février, la cérémonie de son mariage avec la comtesse Du Bouchage eut lieu en petit comité et sans aucune pompe, au Louvre. C'était l'ordre exprès du roi de paraître économe à cause de la présence à Paris des ambassadeurs suisses qui venaient réclamer les sommes à eux dues par le roi. Comme ils faisaient remarquer qu'on aurait pu les payer en dépensant un peu moins aux noces de Joyeuse, il ne fallait pas devant eux faire de nouvelles dépenses somptuaires [1].

1. *L'Estoile*, t. II, p. 58.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Du reste Henri III devait à bref délai prendre sa revanche de cette modération, car, dès la fin de mars, il faisait saisir de force dans les coffres de l'hôtel de ville 80.000 écus qu'il fit prélever sur les sommes affectées aux rentiers de la ville. On imagine facilement l'indignation et l'effervescence de ces rentiers. Quant au receveur, François de Vigny, il protesta avec violence : le roi ne daigna même point se fâcher. La colère fut plus grande encore, quand on sut l'usage que le roi avait fait de ces 80.000 écus : il s'agissait de pourvoir aux dépenses d'un voyage que Joyeuse et d'Épernon allaient entreprendre pour aller en Lorraine voir la famille de leur femme ou de leur fiancée[1].

Quelques jours après en effet, les deux favoris se mettaient en route pour la Lorraine accompagnés d'un train que leur permettaient les 80.000 écus prélevés sur les rentiers. On pourrait s'étonner de voir Joyeuse et d'Épernon voyager ensemble, étant donné le peu de sympathie qu'ils avaient l'un pour l'autre ; mais ce sentiment avait cédé devant leur méfiance réciproque. Ils aimaient encore mieux jouer la comédie de l'intimité que de partir séparément et de laisser le champ libre à l'autre auprès du souverain. Leur absence ne fut que de courte durée : le

1. *L'Estoile*, t. II, p. 61 et Lettre d'Albertani au grand duc de Toscane. (*Négociations de la France avec la Toscane*, IV, p. 441).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

9 avril, ils étaient de retour à Paris où le populaire continuait à leur manifester des sentiments d'animosité qui allaient toujours s'accentuant. Quelque temps auparavant, on avait trouvé un billet attaché à la porte de la chambre que d'Épernon avait dans le Louvre :

« Garde-toi glorieux,
Car tu seras ung matin malheureux,
Car pour toujours trop entreprendre
Nous te ferons quelque jour pendre. »

On attribuait cela à quelqu'un de la faction des Guise [1].

La fin de cette année 1582 se passa sans grands événements pour le duc d'Épernon. Peut-être cependant faut-il noter le revirement qui s'était opéré dans son attitude à l'égard du duc d'Alençon et de ses projets sur les Flandres : pour le moment, il le soutenait et, après avoir été dans les termes les plus froids avec la reine mère, il passait maintenant chez elle des heures entières. Faut-il voir là l'influence du Béarnais dont il se rapprochait de plus en plus ? C'est possible. En effet le roi de Navarre sou-

1. Cobham to Walsingham. 4. (Calendar of state papers. — Foreign, 3 mai 1582) et Albertani au grand duc de Toscane. (*Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, IV, p. 443.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tenait d'Alençon contre le roi d'Espagne et les Guise [1].

Henri III nourrit sous son toit les représentants des deux partis qui déchirent l'état : Joyeuse, c'est la maison de Lorraine, c'est la Ligue qui couve et travaille en silence, c'est l'Espagne. D'Épernon, c'est le parti du roi de Navarre et du duc d'Alençon, les huguenots et les politiques, c'est l'alliance anglaise. Quant à la reine mère, elle oscille : pour le moment elle soutient les projets de son fils d'Alençon.

En tout cas les deux mignons continuaient à se jalouser avec âpreté et Joyeuse semblait l'emporter dans la faveur du prince.

Si Henri III se plaisait toujours à combler ses favoris, il avait cependant quelques vues d'une portée plus générale, et dans l'accumulation des titres, des charges et des commandements sur les mêmes têtes il faut tout de même voir autre chose que l'unique désir de grandir ses créatures. Le parti des Guise était formidable. La maison de Lorraine était nombreuse et chacun de ses membres était investi des plus hautes charges de l'État. Il n'y avait pas longtemps que cette famille était en disgrace ; les règnes précédents les avaient comblés. Henri de Guise, le Balafré, était pair et grand maître de France,

1. Renieri à Belisario Vinta (3 juillet 1582) ; Busini à Belisario Vinta (5 novembre 1582) ; Albertani au grand duc de Toscane (16 novembre 1582). (*Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, t. IV.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

gouverneur de Champagne et de Brie ; son frère, le cardinal de Guise, devait mourir archevêque de Reims, abbé de Saint-Denis, de Fécamp et de Montier-en-Der ; le troisième frère, Charles duc de Mayenne, était aussi duc et pair, premier chambellan, gouverneur de Bourgogne, amiral de France et lieutenant général des armées du roi ; sans entrer dans des digressions généalogiques, d'autres princes de cette maison, comme le duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne, le duc d'Aumale, son frère le chevalier d'Aumale, d'autres encore, constituaient un état-major auquel se rattachait la foule de leurs parents, de leurs obligés, de leurs vassaux, de tous ceux enfin qui n'appartenaient ni au roi, ni au Béarnais, ni au duc d'Alençon. C'était toute une partie de la France. Nous laissons à dessein de côté le point de vue religieux que tous mettaient en avant. En fait ce n'était plus qu'un prétexte, une enseigne pour entraîner avec soi le menu peuple. Cette situation préoccupait Henri III. Pour y remédier, il avait trouvé un expédient qui n'était guère meilleur que le mal : c'était de reprendre une à une, et dès que l'occasion s'en présentait, toutes les charges détenues par ses ennemis et de les réunir sur un petit nombre de têtes dont il était sûr. C'était une manière de centralisation, mais avec de multiples inconvénients dont l'un, et non le moindre, était de déplacer le danger

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sans le supprimer. Il en résultait de véritables fureurs de jalousie. D'Épernon et Joyeuse s'en apercevaient déjà. C'est ainsi que la charge de colonel général de l'infanterie avait été donnée à d'Épernon ; c'est ainsi que, cette année même, la négociation avec le duc de Mayenne pour la cession de sa charge d'amiral, aboutissait et que Joyeuse en était investi le 1er juin 1582. Henri III essaya aussi de racheter au duc de Guise sa charge de grand maître de France qui n'était plus pour lui qu'un vain titre, puisque l'exercice lui en était interdit ; mais le prince lorrain ne se prêta point au désir du roi et fit répondre que, quelque prix qu'on lui en offrît, il ne la céderait jamais et que, s'il ne pouvait plus l'exercer, personne autre que lui ne l'exercerait. Cette chasse aux charges se poursuivit toute l'année et même longtemps après[1].

Le résultat de tous ces mouvements fut quelques charges de plus aux mains du parti royal, un grand mécontentement dans le parti adverse et une promotion du Saint-Esprit le 31 décembre 1582, où figuraient Joyeuse et d'Épernon, mais où l'on avait ajouté le duc de Mayenne pour le récompenser d'avoir bien voulu se défaire de l'amirauté.

1. Cobham to Walsingham (22 juillet, 1er août et 25 novembre 1582) (Calendar of state papers. — Foreign). — Busini à Belisario Vinta (30 juillet 1582). (*Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, t. IV.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Du reste l'année 1583 s'annonçait pour le duc d'Épernon comme non moins fructueuse que l'année précédente et, le 22 janvier, Albertani, l'ambassadeur toscan, écrivait au grand duc que le favori venait de recevoir de nouvelles provisions pour toutes sortes d'offices et que cela lui vaudrait plus de 300.000 écus. C'était là sans doute le résultat de la chasse aux charges dont nous venons de parler.

Parmi ces charges, il en était une qui devait tenir dans sa vie une place considérable ; c'était le gouvernement de Metz et pays messin. Les provisions ne lui en furent remises que plus tard, mais il en avait les assurances suffisantes pour se mettre en route dès le commencement de février et débarquer le 12 à l'improviste dans son futur gouvernement. L'affaire avait été négociée avec M. de Rambouillet, gouverneur en titre qui tenait la charge de son père et avait consenti à céder aux sollicitations du roi moyennant bonne récompense[1]. Le duc d'Épernon arriva accompagné des évêques de Verdun et de Châlons, se rendit au vin d'honneur que lui offrait la ville, et rentra à Paris pour assister, le dimanche 20 février, au banquet qui se donna au Louvre à l'occasion du mariage de sa plus jeune sœur, Anne avec le comte de Brienne. Le marié n'avait guère

1. Albertani au grand duc de Toscane (21 mars 1583) (*Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 459).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

plus de seize à dix-huit ans et la mariée onze ou douze, mais le roi en avait ainsi ordonné pour ajouter une haute alliance de plus à la famille de son favori [1].

Le duc d'Épernon était comblé et le roi satisfait. Aussi le prince voulut-il fêter joyeusement le carnaval et passa-t-il la nuit du carême-prenant à courir masqué avec ses mignons jusqu'à six heures du matin. Toute la ville le sut et, dès le lendemain mercredi des cendres, un des prédicateurs du roi, Guillaume Rose, se permit de fustiger en chaire la conduite de son souverain [2]. Alors les remords envahirent à nouveau le cœur du roi et, les exercices du carême aidant, Henri III se jeta dans les plus grandes dévotions; il fonda la confrérie des pénitents de l'Annonciation de Notre-Dame, quelque chose d'analogue à ce qu'on appelait « les battus » à Rome, à Avignon, à Toulouse et en quelques autres villes. Le 25 mars, jour de l'Annonciation, avait lieu la première procession. Vers quatre heures de l'après-midi, une longue file de pénitents couverts de robes de toile blanche, la ceinture serrée par une corde à nœuds, la tête couverte d'une cagoule, avec deux trous pour les yeux, sortait deux par deux de l'église des Grands Augustins, sur le quai, et se dirigeait lentement vers Notre-

1. *L'Estoile*, t. II, p. 106.
2. *Ibid.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Dame. La composition de ce cortège était hétéroclite : le cardinal de Guise portait la croix; le duc de Mayenne, son frère, faisait fonctions de maître des cérémonies; sous l'une de ces cagoules, se cachait frère Emont Auger, jésuite, ancien saltimbanque dont il avait gardé les façons; plus loin, sans aucune distinction, sans place spéciale, s'avançait une haute silhouette mince, les mains jointes et la tête penchée, c'était le roi; plus loin, c'est d'Épernon ou Joyeuse ou tel autre mignon; plus loin enfin, menant le reste de la procession, Du Peirat, lyonnais chassé de sa ville natale pour athéisme et sodomie. Il faisait un temps affreux; la pluie ne cessait de tomber, collant les cagoules sur les épaules, ruisselant sur les robes blanches maculées de boue. Et le roi songeait sans doute en supportant cette dure pénitence, en souillant ses fins souliers, lui le délicat, le raffiné, combien il effaçait de lourds péchés. Sous les averses cinglantes de mars, le populaire s'arrêtait cependant édifié et regardait cette théorie de fantômes sans visages qui serpentait dans les rues sales et psalmodiait en faux-bourdon. Quand on arriva à Notre-Dame, il pleuvait toujours. On chanta un *Salve Regina* et nous ne savons si, vu le temps, la cérémonie continua, car on ne nous parle point du retour. En tout cas, Henri III dut se féliciter du grand exemple de piété et d'humilité qu'il avait donné à son peuple.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

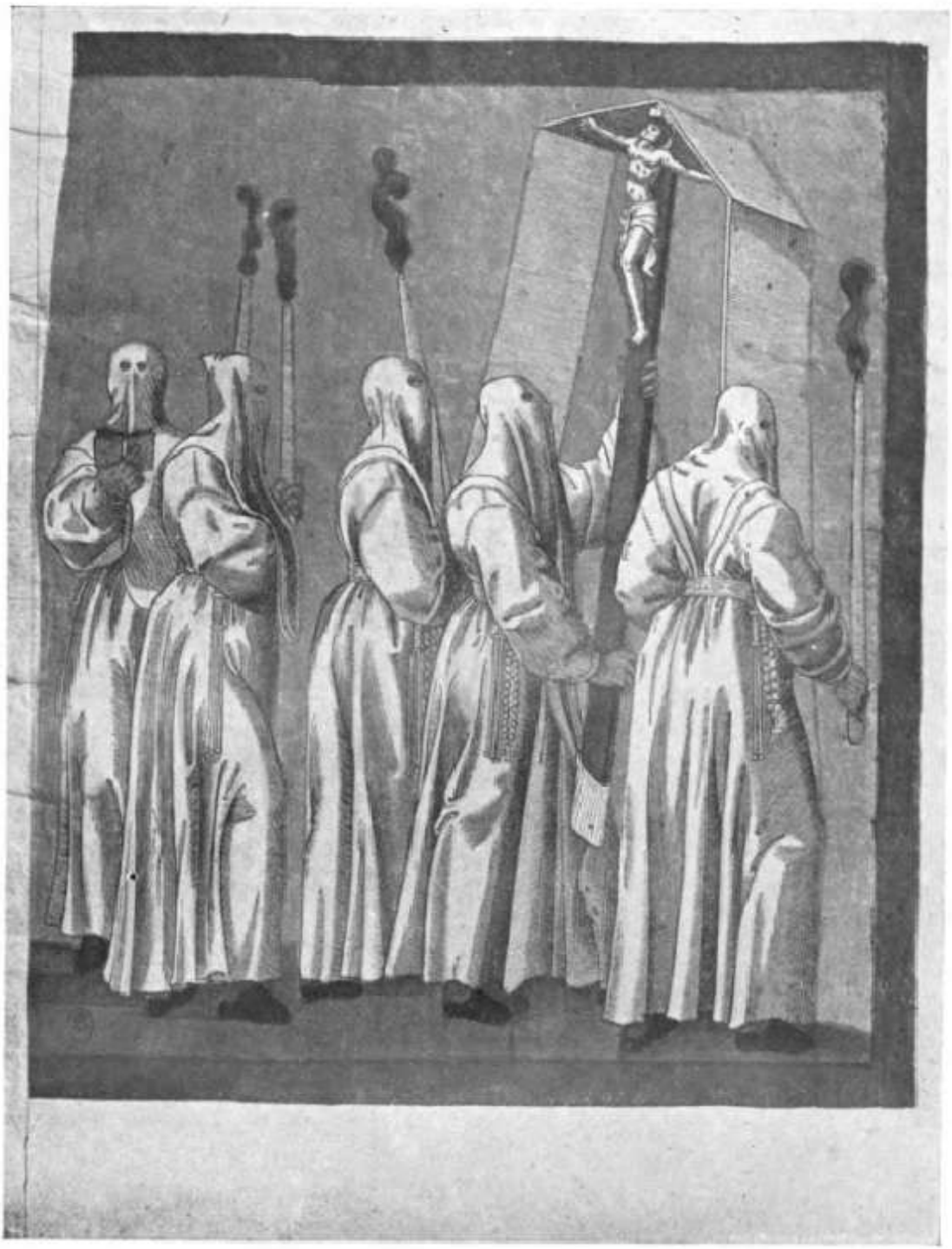

PROCESSION DE PÉNITENTS
fondée par Henri III.
(Estampe populaire du temps).

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ce fut donc avec étonnement qu'il apprit que le père Poncet, bénédictin et curé de Saint-Pierre-des-Arcis, avait prêché le lendemain à Notre-Dame même et n'avait pas apprécié la cérémonie de la veille. « ... J'ai été averti de bon lieu, s'était écrié le prédicateur, qu'hier au soir, la broche tournait pour le souper de ces bons pénitents et qu'après avoir mangé le gras chapon, ils eurent pour leur collation de nuit le petit tendron qu'on leur tenait tout prêt. Ah! malheureux hypocrites, vous vous moquez donc de Dieu sous le masque et portez pour contenance un fouet à votre ceinture? Ce n'est pas là, de par Dieu! où il vous le faudrait porter : c'est sur votre dos et sur vos épaules et vous en étriller très bien, et il n'y a pas un de vous qui ne l'ait bien gagné! »

Cette fois le roi se fâcha, fit arrêter le père Poncet et le fit conduire à une abbaye près de Melun. Par respect pour la robe, le voyage se fit dans le propre coche du roi. Au moment du départ, d'Épernon eut envie de le voir et lui dit en riant :

— Monsieur nostre maistre, on m'a dit que vous faites rire les gens à vostre sermon; cela n'est guères beau ; un prédicateur comme vous doit prêcher pour édifier et non pas pour faire rire le peuple. Toutefois, où vous aurez affaire de moi je vous feray plaisir.

— Monsieur, répondit Poncet, je vous remercie

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

très humblement, mais je veux bien que vous scachiez que je ne presche que la parole de Dieu, et qu'il ne vient point de gens à mon sermon pour rire, s'ils ne sont meschants et athéistes : et aussi n'en ay-je jamais tant fait rire en ma vie comme vous en avez fait pleurer. » La réponse n'était point sotte ; d'Épernon avait de l'esprit ; Poncet n'eut point d'ennuis [1].

En ce temps-là, la faveur de d'Épernon continuait à monter ; entre lui et Joyeuse, la balance penchait maintenant de son côté. Ce fut vers cette époque qu'il reçut ses provisions de gouverneur de Metz, Toul et Verdun. Il était toujours question de son mariage avec la jeune sœur de la reine, mais il semble que le duc de Lorraine s'arrangea alors pour couper court à des projets qui lui déplaisaient et qu'il n'avait jamais eu l'intention de réaliser. Girard, le secrétaire du duc, nous raconte bien que ce fut son maître qui refusa, mais nous avons une lettre de Busbecq [2] du 2 mai 1583 qui présente la chose sous un autre aspect et prétend que le duc de Lorraine méprisait

1. *L'Estoile*, t. II, p. 110-112. Maurice Poncet, bénédictin, était en même temps curé de Saint-Pierre-des-Arcis à Paris ; il était né à Melun et mourut à Paris le 23 novembre 1586 ; il jouissait d'une grande réputation comme prédicateur.

2. Ogier-Ghislain de Busbecq, diplomate et écrivain belge, né en 1522, mort près de Rouen le 28 octobre 1592. Entré au service de l'empereur Rodolphe II à qui il écrivait des lettres qui ont été traduites et publiées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cette alliance et proposa une condition inacceptable pour se débarrasser des sollicitations du roi : il demandait en retour le mariage de son fils avec la princesse de Navarre, la sœur du Béarnais, chose tout à fait impossible, à cause de la haine des deux maisons et de la différence de religion. Busbecq traite même le duc d'Épernon avec malveillance : il écrivait le même jour que, cinq ans avant sa faveur, il vivait « dans l'obscurité où la bassesse de sa naissance l'avait placé », et que son bien montait alors à peine à 400 écus de rente; il terminait en signalant son insolence et la profonde antipathie qu'il inspirait.

Il est certain qu'il n'attirait point les cœurs à lui : pas même celui de madame de Sauves qui pourtant n'était pas farouche et aux pieds de laquelle il soupirait sans succès et depuis longtemps. Il est vrai que cette « belle et honneste dame » était alors férue d'amour pour le duc de Guise, ce qui n'amenait point de cordialité entre ce seigneur et le duc d'Épernon[1]. Mais, à défaut de succès amoureux, d'Épernon avait les consolations de l'ambition satisfaite et se préparait à se rendre à Metz pour prendre possession de son gouvernement et faire son entrée.

Le 28 juillet 1583, il arrivait devant la ville, en litière, accompagné d'une nombreuse suite. Toute

1. Busini à Belisario Vinta (31 mai 1583). (*Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 464.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la bourgeoisie était sur pied et s'était portée au-devant de lui. Les magistrats en satin noir, avec capots de caffat à gros grains, tous à cheval, se rangeaient derrière M. le président Viart. Soixante enfants de la ville habillés de caffat céleste, avec longues écharpes de taffetas blanc et noir et coiffés de petits chapeaux à aigrette, la pistole au poing, venaient ensuite. Après eux, une ligne de casaques rouges, avec des croix blanches sur la poitrine, marquait les rangs des argoulets ou carabins, avec l'arquebuse sur l'arçon de la selle, et devant eux leur capitaine Missar. Ensuite, formant la haie, venaient l'infanterie, les troupes de la citadelle et les milices presque toutes en morions dorés, armées d'arquebuses ou de piques; puis enfin le reste de la bourgeoisie en armes et vêtue à l'allemande. M. de La Verrière, lieutenant du roi qui commandait cette petite armée, s'était avancé à une demi-lieue hors des murs. Ce fut lui, accompagné du président Viart, qui reçut le duc d'Épernon. Le nouveau gouverneur monta à cheval, prit la tête des troupes, et le cortège se mit en mouvement pour rentrer en ville ; il marchait immédiatement derrière un riche dais de velours à crépine d'argent porté par quatre officiers de justice. Selon un usage presque universellement adopté, il avait refusé l'honneur du dais et se contentait de le suivre, d'autant plus que dans son escorte, mais tout près

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de lui, se trouvait un grand cavalier mince, au visage doux et sérieux, vêtu en simple gentilhomme qu'on se montrait du doigt en chuchotant : c'était le roi lui-même qui avait eu la fantaisie d'assister incognito au triomphe de son grand et cher ami, le duc d'Épernon.

On arriva à la porte Saint-Thiébault. Là, le cortège fut accueilli par un tel tonnerre de mousqueterie et de canonnade qu'on entra en ville encore tout étourdi et tout assourdi. Et alors commença l'enfilade ininterrompue des arcs-de-triomphe, des baldaquins, des guirlandes de feuillage, des mâts ornés, des pyramides emblématiques, des écussons ornés de devises. Des statues de carton peint figuraient les vertus théologales, des divinités mythologiques, des anges, Dieu le père. De nombreux portraits du duc d'Épernon peints ou sculptés le montraient sous les aspects les plus divers, en costume de l'époque, en général romain de la Renaissance, en roi, et même en Hercule et si complètement nu que l'artiste qui nous a transmis les croquis de tous ces triomphes n'ose point terminer entièrement son dessin. C'était une débauche d'allégories; Dieu le père lui-même était représenté en Jupiter. Mais ce qu'il ne faut point passer sous silence, c'est la devise du duc et son emblème qui s'étalaient sur un cartouche au-dessous de son portrait. Elle nous en dit plus long que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

bien des discours sur l'attitude qu'il avait prise dans le monde et sur les sentiments qu'il inspirait à ses contemporains; cet emblème représentait une montagne enflammée entourée de nuées déchirées par les éclairs et de figures d'aquilons soufflant vents et tempêtes, avec en exergue la devise : « *Adversis clarius ardet.* »

On arriva ainsi au Champ du Passage, vaste espace où se dressait un fort d'aspect terrible, construit en châssis de bois peint, représentant des ponts-levis, des créneaux, des machicoulis et autres défenses guerrières. Les troupes se rangèrent pour procéder au siège de cette forteresse; il y avait quantité de gabions et d'artillerie; les pionniers étaient vêtus en blanc et noir. L'assaut était commandé par M. de La Route, gouverneur de Marsal, tandis que son frère commandait les troupes de la forteresse. Des milliers de coups d'arquebuse et de canon mirent en joie la foule des spectateurs. L'attaque fut menée suivant toutes les règles, avec « ruses, cautelles et industries », comme pour de bon, et des pans entiers de murailles habilement aménagés s'écroulèrent sous les boulets imaginaires, découvrant ainsi la garnison du fort qui dut alors capituler et sortit avec les honneurs de la guerre. Elle défila superbement « bagues sauves, enseignes déployées, mèche allumée, armes au poing, balle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

en bouche, le chien couché sur l'arquebuse et tabourin battant ». Cela avait duré trois heures au milieu de l'enthousiasme général et, après une nouvelle marche à travers la ville, toujours au milieu des arcs triomphaux, des obélisques et des pyramides, le duc descendit à l'hôtel de la Haute-Pierre où il séjourna quelques jours. Il se préparait à faire à Marsal une entrée presque aussi somptueuse, lorsque le roi, qui était parti dès le lendemain de la cérémonie, le rappela auprès de lui. Le gouverneur de Marsal et les habitants de cette petite ville furent consternés, mais d'Épernon n'avait garde de demeurer loin du roi plus longtemps qu'il ne fallait, surtout en un temps où sa faveur montait encore, s'il est possible, et commençait à éclipser celle de Joyeuse [1].

On était entré dans l'année 1584 et la Cour suivait son train au milieu des intrigues, des fêtes et des processions. Vers la fin de février, Monsieur, le frère du roi, ayant définitivement échoué dans ses projets des Flandres, revenait à la Cour au grand contentement de Henri III et se retirait peu après à Château-Thierry d'où arrivaient presque aussitôt de mauvaises nouvelles de sa santé. Étant donné les antécédents de ses frères François II et Charles IX, il y

1. Réception du duc d'Épernon comme gouverneur de Metz. Texte et dessins de J.-J. Boissard... publié par Ch. Abel..., — Metz, 1877, in-8° (Bibl. Nat. : Réserve Lk⁷. 16699). — Journal de Jean Bauchy, publié par la Société d'Archéologie de la Moselle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avait lieu de s'inquiéter. Le roi lui-même en fut troublé, non pas que l'affection y fût pour une grande part, mais parce que la disparition éventuelle du duc d'Alençon posait la question de la succession au trône de France. Il en était en effet le seul héritier en ligne directe, le roi n'espérant plus dès lors avoir de postérité. Et devant ce trône qui menaçait de demeurer vide, Henri III sentait l'avidité silencieuse des Guise qui guettaient le moment propice. Il savait bien jusqu'où allait leur pensée. Ce n'était point par vain orgueil généalogique qu'ils prétendaient descendre en ligne directe de Charlemagne; il n'ignorait point qu'un candidat qui ne pouvait pas garder la place bien longtemps, le vieux cardinal Charles de Bourbon, sans postérité lui-même, était tenu tout prêt pour le cas où la succession au trône s'ouvrirait sans héritier présomptif. Et le roi en venait à se demander s'ils auraient seulement la patience d'attendre jusque-là. Cet héritier présomptif, il existait pourtant, même en supposant la disparition du duc d'Alençon ; seulement il était huguenot et ennemi, ce qui rendait son élévation au trône bien difficile : c'était Henri de Navarre. Nul ne pouvait contester qu'il fût le prince du sang le plus proche parent du roi. Ce n'était point la première fois qu'Henri III examinait la question ; il résolut de faire un effort pour ramener le Béarnais et le con-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vertir ; s'il réussissait, tous les projets des Guise et de la Ligue s'écroulaient. Du même coup la succession au trône était assurée et, en attendant, Henri III trouvait un puissant allié. D'Épernon fut choisi pour aller négocier avec le roi de Navarre. Dès le 1er mai, le bruit en circulait dans Paris[1].

D'autre part, les nouvelles du malheureux duc d'Alençon arrivaient de plus en plus mauvaises. Le 10 mai, l'ambassadeur d'Espagne annonçait à Philippe II que l'état du prince était désespéré et que d'Épernon se rendait auprès du mourant de la part de son maître[2]. Le 14, le malade était au plus mal. Il n'y avait pas lieu d'attendre la mort du prince. Les préparatifs de départ du duc d'Épernon étaient terminés ; il se mit en route le 16.

Diverses raisons, outre son extrême faveur, l'avaient désigné au choix du roi : d'abord il était Gascon, ce qui lui supposait un ensemble de qualités et de défauts propres à faciliter les négociations avec un Béarnais. Ensuite la fidélité qu'il avait toujours montrée au roi, la fermeté de son caractère et surtout l'ascendant qu'il prenait naturellement sur ceux qui avaient affaire avec lui inspiraient confiance; un troisième argument enfin détermina le roi : c'était

1. Busini à Belisario Vinta (1er mai 1584). (*Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 505.)
2. J.-B. de Tassis à Philippe II (Arch. Nat., K. 1563 pce. 13).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'intérêt même de d'Épernon de réussir. Détesté comme il l'était des ligueurs, de la Cour et même des politiques, malgré les avances qu'il avait tentées pour se rapprocher d'eux et de leur chef, le duc d'Alençon, le duc d'Épernon n'appartenait à aucun parti ; il ne s'appuyait que sur le roi lui-même et il sentait le danger d'une telle situation. S'il réussissait auprès du Béarnais, c'était au moins un parti dont il devenait l'homme important.

Le 16 mai, le roi, d'Épernon et quelques autres soupaient au faubourg Saint-Germain chez M. de Gondi. D'Épernon était satisfait de partir ; le roi fondait des espérances sur cette ambassade ; on était de belle humeur. Sans doute les nouvelles du duc d'Alençon étaient de plus en plus mauvaises : le prince se mourait, mais cela n'empêcha point les convives de se mettre gaiement après souper à la table de jeu où d'Épernon joua fort tard, jusqu'à ce qu'il eût perdu au passe-dix 2.500 écus que lui gagna son hôte. Il prit alors congé, monta dans son coche qui l'attendait en bas et prit la route de Bordeaux pour rejoindre son train parti dès le matin[1].

1. *L'Estoile*, t. II, p. 153.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE VI

AMBASSADEUR, COLONEL ET GOUVERNEUR

(1584-1586)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE VI

AMBASSADEUR, COLONEL ET GOUVERNEUR

(1584-1586)

Un train royal. — Gouverneur de Loches. — La patience de M. de Matignon. — Une visite à Caumont. — Une châtelaine modeste. — Les sourires du Béarnais. — Echec des négociations. — Un grave accident qui tombe à propos — Les Quarante-Cinq. — La peur des Guise. — Les vers de M. de Belleville. — Le colonel général grand officier de la couronne. — Maladie du duc d'Épernon. — Le manifeste de la Ligue. — Précautions à Metz. — Le duc d'Épernon secourt Gien. — Rapprochement avec les Guise, abandon du Béarnais et guerre contre lui. — Une moustache blanche. — Gouverneur de Boulogne et de Provence.

Le duc d'Épernon voyageait avec un train royal, accompagné de cinq cents gentilshommes à qui le roi avait donné à chacun cent, deux cents ou trois cents écus, suivant leur importance[1]. Si l'on songe qu'il

1. *L'Estoile*, t. II, p. 153. Le chiffre de 500 gentilshommes est donné par Girard dans sa vie du duc d'Épernon.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

faut ajouter à cela la nombreuse suite de valets, gardes, officiers de toute sorte, des files de chariots portant les coffres, des chevaux, des bêtes de somme, et qu'en outre chacun des gentilshommes avait aussi sa petite suite personnelle, laquais, secrétaire, pages, on voit que l'ambassade prenait figure d'une véritable expédition qui vraisemblablement devait cheminer en plusieurs tronçons séparés et peut-être à plusieurs journées de distance.

Le duc marchait lentement. Le 26 mai, il était à Loches; il avait mis dix jours. Il semble que ce fut en voyant cette jolie petite ville et son formidable donjon qu'il eut la fantaisie d'en obtenir la capitainerie. Les vœux du favori étaient des ordres. Toujours est-il que, dès le 11 juillet suivant, Claude de La Châtre, gouverneur de Loches, écrivait de Bourges au roi pour lui rendre sa capitainerie que sollicitait d'Épernon[1].

Le duc se dirigea ensuite sur Saint-Jean-d'Angély où il devait s'entendre avec le prince de Condé; mais il le trouva déjà parti pour le Midi. Le 7 juin, il arrivait à Bordeaux. Le maréchal de Matignon, alors lieutenant général en Guyenne, vint au-devant de lui. Il trouva d'Épernon jouant aux dés.

1. Boulay de la Meurthe. — *Histoire des guerres de religion à Loches et en Touraine*, p. 117. (*Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. XVI.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le favori ne quitta point son jeu, le salua comme un simple gentilhomme et le planta là sans s'occuper de lui, « ce que l'autre beut doux comme laict; car, comme j'ai dict, raconte Brantôme, il estoit fort propre pour la patience ». Il est probable qu'à ce moment Matignon et d'Épernon évoquèrent le souvenir de ce siège de La Fère où quatre ans auparavant ils avaient servi sous les ordres l'un de l'autre et s'étaient quittés sans cordialité. La réception à Bordeaux fut pourtant quasi royale; M. d'Épernon arriva en bateau sur ce qu'on appelait la maison flottante, sorte de grande embarcation d'apparat surmontée de constructions et de tentures. La milice en armes et en tenue de gala le précédait dans des chaloupes et nombre d'autres bateaux lui faisaient cortège[1]. Le 11 et le 12 juin, il était à Agen, le 13 à Gimont; le 29 à Encausse, et s'arrêtait en route à Caumont, le château paternel où vivait toujours modeste et ignorée sa mère, madame de La Valette. Nous avons vu que le duc d'Épernon était bon parent et avait toujours vécu affectueusement avec son frère : il était aussi bon fils et, parmi les traits regrettables et parfois odieux de son caractère, on est heureux de trouver une note sympathique : c'est son affection et son respect pour sa mère. La province,

1. Gaufreteau. — *Chronique bordelaise*, t. I, p. 257.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la France entière retentissent des commentaires sur ce voyage triomphal du plus grand seigneur de la Cour. Les municipalités lui font des entrées, sortent au-devant de lui; le roi a écrit de le recevoir comme lui-même; un jour, la grande cour de Caumont est toute encombrée de chevaux, de carrosses, de gentilshommes et le tout-puissant duc d'Épernon court embrasser la modeste châtelaine de campagne. Modeste, c'est elle qui l'a voulu, car depuis sa faveur et à mainte reprise son fils l'a sollicitée de venir à Paris prendre son rang à la Cour. Elle a toujours refusé, préférant sa vie douce, au milieu de ses serviteurs, de ses voisins, de ses familiers, contemplant dans le soleil du Midi ses moissons et le superbe décor des Pyrénées; elle n'est plus jeune et cette vie de cour ne l'attire pas. Et voilà la mère dont les cheveux blanchissent et le fils dans la splendeur de sa faveur inouïe qui causent seul à seul, cœur à cœur, elle cherchant à retrouver dans les traits du puissant duc ceux de l'enfant d'autrefois, lui soumis, rassurant ses inquiétudes, cherchant à lui faire partager sa fortune. Mais la grande dame paysanne résiste doucement; c'est ici qu'elle a vécu et qu'elle veut mourir. Et si lointaine qu'elle soit de cette vie de cour à laquelle elle ne connaît rien, elle donne des conseils que le duc écoute, l'air pensif. Ils sont si simples qu'il n'est pas habitué à en entendre de sem-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

blables et qu'il est frappé de leur justesse et, bien des années après, quand il sera lui-même un vieillard, il reparlera à son secrétaire Girard de cette visite à Caumont, de ces entretiens avec sa mère et de l'impression qu'elle a fait sur son esprit.

Il demeura à peine quelques jours auprès d'elle et, après avoir reçu force visites, se remit en route vers le roi de Navarre, qui se trouvait alors à Pamiers et vint au-devant de lui jusqu'à Saverdun. Le pauvre cortège du Béarnais semblait bien misérable auprès de la véritable foule de gentilshommes qui faisait escorte au favori. L'envoyé du roi de France et le futur héritier présomptif firent assaut de courtoisie, puis Henri de Navarre revint seul à Pamiers pour y recevoir son hôte ; mais il avait été tellement frappé de la disproportion entre la suite du duc d'Épernon et la sienne propre qu'il se décida à l'attendre à pied à l'entrée de la ville sans aucun apparat.

La mission que M. d'Épernon avait à remplir était d'importance. Ce pouvait être la ruine de la Ligue. Si le Béarnais consentait à rentrer dans le giron de l'Église catholique, il était immédiatement déclaré héritier présomptif, il revenait à la Cour, unissait ses forces, son influence, tout son parti à la cause royale et il eût été bien peu probable qu'Henri III fût si délicat que de refuser le concours des huguenots

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qui n'eussent sans doute pas abandonné leur chef parce qu'il se convertissait. C'était un coup mortel porté aux Lorrains et à leur candidat provisoire, le vieux cardinal Charles de Bourbon, que les Guise se plaisaient déjà à nommer « Charles X ».

D'Épernon, dès sa première entrevue avec le Béarnais, s'ouvrit complètement; pendant trois jours, les conversations continuèrent; les conseillers des deux parties discutaient avec animation les propositions de la Cour et l'impression qu'en éprouvait le roi de Navarre, car ce prince écoutait, souriait, questionnait mais ne répondait rien. Le quatrième jour, en sortant de table, après dîner, le Béarnais, contre son habitude, se retira dans son cabinet avec Roquelaure, le ministre Marmet, Du Ferrier et l'auteur anonyme de la longue lettre où nous puisons ces détails. Il fit fermer la porte et se mit à se promener de long en large à grands pas, l'air préoccupé et sans dire mot. Ce fut Roquelaure qui rompit le silence :

— Eh bien, Sire, dit-il, d'où vient cette nouvelle tristesse?

Et il se mit à lui énumérer toutes les raisons qu'il avait au contraire d'être satisfait et il ajouta en manière de conclusion : « Je me doubte bien que c'est, vous déliberez sy vous embrasserez vostre bonne fortune suivant le conseil de M. d'Épernon ou si vous la reffuserez pour complaire à vostre mi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nistre que voilla et autres de son humeur qui vous conseillent pour leur commodité et passion particullière, sans aucun respect de vostre service et du public. »

Le ministre Marmet était durement mis en cause. Il entreprit donc de se défendre et, avec onction et politesse, tendit à prouver que Roquelaure était sans scrupules et sans prévoyance et que le séjour à la Cour était plein de dangers pour le roi de Navarre. Il finit par formuler, au cas où le Béarnais se déciderait à retourner en Cour, des demandes de garanties tellement exagérées qu'elles équivalaient à un refus. Henri toujours silencieux les écoutait en souriant. Alors Roquelaure s'échauffant revint à la charge et attaqua Marmet dans ses raisonnements; il aborda tous les points de vue : politique, conscience, dogme et finit par conclure qu'après tout, si le roi de Navarre ne croyait pas au catholicisme, il n'avait qu'à en jouer la comédie. L'austère Marmet triompha, mais il ne se tut pas et, comme la discussion menaçait de devenir interminable, le prince interpella Du Ferrier :

— Eh bien ! mon père, qu'en dites-vous?

Du Ferrier se déroba, mais le Béarnais le remit au pied du mur. Ce fut la déroute du pauvre Roquelaure : Du Ferrier fit une grande déclaration en faveur de la liberté de conscience, affirma qu'il était

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

anti-romain et conclut nettement contre la conversion du roi de Navarre. Alors Henri s'approcha de lui, échangea quelques propos fort bas que personne n'entendit et sortit de son cabinet pour aller trouver sa sœur, la princesse Catherine [1].

L'affaire était entendue : Henri n'irait pas à la Cour et ne se ferait pas catholique. Mais ceci décidé, il prit soin de combler encore plus le duc d'Épernon d'amabilités et de prévenances ; ce qu'on ne savait pas alors et que nous a depuis raconté Girard, c'est qu'en désespoir de cause et ne pouvant rien obtenir, d'Épernon avait terminé ses entretiens en disant au Béarnais que, même en présence de ses refus, le roi le considérait comme son héritier légitime et ne trouverait pas mauvais qu'il se saisît de toutes les places qu'il pourrait, parce qu'il aimait mieux les voir en ses mains qu'aux mains de la Ligue ; qu'il ne pourrait se dispenser de réclamer ouvertement les places de sûreté que les huguenots devaient rendre, mais qu'au fond il ne lui en voudrait pas s'il les conservait.

On peut penser avec quelle satisfaction le Béar-

1. Bibl. Nat., Mss. N. A. F. 4052, fol. 1-49. La princesse Catherine de Bourbon, sœur du Béarnais, n'était pas bien physiquement ; Catherine de Médicis la qualifiait de « naine et contrefaite » ; elle avait à cette époque vingt-six ans ; elle épousa plus tard le duc de Bar en 1599 et mourut en 1604. Elle a laissé quelques pièces de vers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nais avait reçu cette communication inattendue et combien il lui fut facile d'être aimable pour d'Épernon : il voulut absolument le recevoir à Pau. La princesse Catherine fit au duc si bon visage qu'on alla dans l'entourage jusqu'à parler de mariage avec le favori ; la reine Marguerite elle-même, la femme du Béarnais, qui ne pouvait souffrir le duc d'Épernon, fut tellement pressée par son époux, par sa mère, Catherine de Médicis, par le chancelier et autres grands personnages qu'elle se décida à lui faire bon accueil. Le roi de Navarre l'invita encore à venir à Nérac et ce ne fut qu'avec difficulté que d'Épernon, qui commençait à trouver bien long son éloignement de la Cour, put se mettre en route pour retrouver son maître.

Il partit vers le 25 juillet, non pour Paris, mais pour Lyon où se trouvait Henri III occupé à tout un mouvement dans le personnel de ses gouverneurs de provinces, villes ou citadelles de cette région. Il arrivait sans avoir réussi dans sa mission. Comme dernier mot, le Béarnais avait dit qu'il attendrait pour changer de religion qu'on lui eût démontré la fausseté de la sienne.

Henri III n'était pas satisfait[1] et peut-être eut-il fait à son favori une réception moins affectueuse

1. *Mémoires de Turenne*, p. 174-176.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que de coutume si un accident qui faillit coûter la vie au duc d'Épernon n'eut ravivé la tendresse du roi en le jetant dans l'inquiétude. Le duc était déjà arrivé tout près de Lyon. Un assez grand nombre de gentilshommes montèrent à cheval pour aller au-devant de lui et lui faire honneur ; ils le rencontrèrent sur un chemin assez étroit qui longeait un ravin. Après la rencontre et les salutations, ceux qui arrivaient durent faire demi-tour pour rentrer avec lui à Lyon. Il advint que dans ce mouvement, l'épée de l'un d'eux s'accrocha dans la bride du cheval du duc. La bête leva la tête, recula et roula dans le ravin avec son cavalier. On se précipita à leur secours. Ni l'un ni l'autre ne bougeait. Le cheval avait été tué sur le coup. On crut qu'il en était de même pour d'Épernon et des gens coururent à Lyon annoncer l'accident. Cependant le duc, demeuré sans connaissance, revint à lui et s'en trouva quitte avec une épaule assez malmenée.

A Lyon, la fausse nouvelle s'était répandue comme une traînée de poudre et il faut reconnaître qu'elle produisit plus de joie que de tristesse. Le roi au contraire était désespéré. La vérité, qui fut connue peu de temps après, lui permit de se calmer et aux autres de rengaîner leur joie et de la maquiller en une anxiété de commande dont le roi leur sut gré en les rassurant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Mais si Henri III n'avait pas lieu d'être tout à fait satisfait de l'ambassade du duc d'Épernon, la Ligue et les Guise en jetèrent les hauts cris. C'était une indignité, une trahison ! C'était l'alliance ouverte et cynique du roi très chrétien avec les hérétiques. Et comme entre temps le duc d'Alençon était mort dès le 10 juin, c'était la couronne de France, de la fille aînée de l'Église, remise aux mains d'un prince huguenot. Et c'était d'Épernon qui avait fait tout cela ! Et l'on savait bien du reste que Henri de Navarre demandait pour lui l'épée de connétable[1].

Le duc d'Épernon ne se tourmentait pas pour si peu. Dès le milieu d'août, il était de retour à Paris et reprenait ses passe-temps habituels, festoyant avec des banquiers italiens, gagnant 18.000 écus à Schomberg, à Ruccellaï et à Nasi[2] et s'occupant de négocier pour lui un mariage auquel il ne fut du reste donné aucune suite mais qui fit beaucoup jaser pendant quelques jours : il demanda sa main à madame de Montpensier, veuve depuis deux ans et sœur du duc de Guise. Il la priait de lui dire ce qu'elle désirait tant pour elle que pour ses frères, afin de s'employer à l'obtenir du roi. La princesse répondit évasivement, disant qu'elle désirait

1. Busini à Bélisario Vinta (21 août 1584). (*Négociations diplom. de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 526-527.)
2. *Ibid.*, p. 532-534.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

consulter sa famille; mais l'ambassadeur toscan qui nous rapporte ce bruit ajoute que, comme cette princesse est « avancée en âge, pas belle, boiteuse et stérile », il pense que d'Épernon a fait cette démarche pour sonder les Guise et connaître leurs désirs[1].

Ce fut aussi vers cette époque que d'Épernon s'occupa d'organiser la fameuse garde des Quarante-Cinq qui fit tant parler d'elle au moment de l'assassinat du duc de Guise à Blois. Il faut bien se rendre compte que chaque jour l'attitude des Lorrains et de la Ligue devenait plus menaçante. Chaque jour le roi sentait se resserrer autour de lui les mailles d'un filet où il risquait de laisser non seulement sa couronne, mais sa vie. De Paris, de la province, tous les rapports concordaient. Sourdement la Ligue se mettait en mouvement. Henri III eut peur. D'Épernon et Joyeuse se chargèrent, chacun pour moitié, de recruter cette garde. Elle se composa de quarante-cinq jeunes gens, pris dans la province, non mariés, ayant fait leurs preuves comme bravoure; on ne leur demandait pas autre chose. Ils devaient coucher au Louvre, entretenir à l'extérieur aussi peu de relations que possible; un certain nombre d'entre eux devaient toujours accompagner le roi ou garder

1. Cette princesse était Catherine-Marie, fille du duc François II de Guise; elle était née le 18 juillet 1552 et était veuve de Louis de Bourbon, duc de Montpensier, depuis le 22 septembre 1582. Elle avait donc 32 ans.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sa porte, et cela nuit et jour. Ils touchaient chacun 1.200 écus par an et étaient nourris et logés. Ils ne figuraient sur aucun compte et étaient payés directement par le trésor royal sur le vu de bons signés par d'Épernon[1].

La fin de cette année 1584 fut encore marquée pour le duc d'Épernon par deux opérations avantageuses : la première fut l'acquisition sans bourse délier de terres qui lui convenaient comme attenantes à sa châtellenie d'Épernon. Elles appartenaient à un vieux gentilhomme huguenot de Chartres qui se nommait M. de Belleville. Le duc lui proposa de les lui acheter. Le vieux huguenot en demanda trop cher et l'affaire en resta là. Or M. de Belleville avait coutume de charmer les loisirs de sa vieillesse en faisant des vers. Justement il venait d'en composer d'assez acerbes contre le roi. On ne sait comment un certain valet gascon se procura ces vers et les remit au duc. Celui-ci, dont la fidélité était inébranlable, les envoya tout de suite à son maître qui, outré de colère, les transmit au Parlement. On informa : libelle diffamatoire ! crime de lèze-majesté !

1. Voir Hazon de Saint-Firmin, *Un assassin du duc Henri de Guise, François II de Montpezat.* — Paris, 1915 in 8°. Le mode de paiement des Quarante-Cinq semble exonérer dans une certaine mesure la mémoire de d'Épernon, tout au moins au point de vue de son âpreté à se faire donner de l'argent : tout ce qu'il émargeait n'était donc pas pour lui.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

M. de Belleville fut arrêté, jugé, condamné, pendu, tous ses bien confisqués et attribués au fidèle duc d'Épernon qui avait démasqué le traître [1].

Une seconde opération plus fructueuse encore fut l'érection de la charge de colonel général en office de la couronne [2], avec une telle augmentation dans ses prérogatives, honneurs et émoluments que cette charge devenait l'une des premières du royaume. Pour en donner une idée, disons simplement que le colonel général nommait, sans exception, à tous les grades de toutes les bandes de France, sans même en excepter le mestre de camp du régiment des gardes du roi, et avait sur tous droit de vie et de mort, sans qu'ils pussent être jugés par un autre que par lui ou son tribunal qu'il nommait également lui-même. On demeure étonné de voir une telle puissance remise entre les mains d'un seul homme, qui tenait ainsi d'une façon aussi absolue toute l'infanterie du royaume de France.

1. *L'Estoile*, t. II, p. 174-175. Nous pourrions encore citer comme enrichissements, pendant ce mois de novembre, le comté de Montfort et la seigneurie de Saint-Léger que le roi donna à son favori (Busini à Belisario Vinta [27 nov. 1584] *Negot. diplom. de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 543) mais nous renonçons à nous mettre sur le pied de relever avec exactitude toutes les libéralités dont Joyeuse et d'Epernon étaient journellement l'objet, et dont la liste finirait par être fastidieuse.

2. Boulay de la Meurthe, *Histoire des guerres de religion à Loches et en Touraine*, p. 176. (*Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. XLV.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Mais la fortune se plaît souvent à troubler les plus beaux triomphes, et tandis que le colonel général de l'infanterie de France continuait à gravir tous les échelons de la prospérité, Busbecq écrivait le 10 décembre à son correspondant d'Allemagne que le duc d'Épernon est attaqué d'humeurs froides. Il était malade en effet et assez gravement, car le mal dura plus de six mois et ce ne fut guère qu'au mois de juillet suivant qu'il retrouva à peu près la santé. Quelle fut la nature de ce mal? Des humeurs froides, comme dit Busbecq? Un mal de gorge chancreux, d'après L'Estoile? Cela avait commencé vers le mois de novembre par un abcès qui avait crevé au bas de la joue droite; il avait fréquemment la fièvre et était quelques mois après extrêmement changé[1]. Le fond de son tempérament n'était probablement pas bien gravement atteint, puisqu'il vécut quatre-vingt-huit ans et ne cessa de donner pendant sa vie les preuves d'une rare vigueur. Cette année 1585 ne commençait pas moins favorablement que les précédentes : il reçut alors les provisions de la capitainerie de Loches. Mais la maladie pesait sur lui et c'est tout souffrant qu'il dut, le 22 janvier, se rendre au Parlement, en grand apparat, pour y prêter le serment de colonel général, puisque cette charge

1. De Thou, *Histoire universelle* (éd. de 1742), t. VI, p. 477.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

devenait office de la couronne[1] et prononcer une harangue de sept pages in-folio où il célébrait les vertus du roi, son maître, et l'excellence de l'infanterie française[2]. Beauvais-Nangis, le capitaine des gardes, fut si outré de cette nomination qu'il s'en allait partout criant qu'il n'obéirait pas au colonel général, qu'il le valait bien ! etc., etc. Tant et si bien que le roi lui enleva sa charge et la donna à Crillon[3].

La maladie du duc d'Épernon tombait mal, car jamais les serviteurs du roi n'avaient eu plus besoin d'être alertes et dispos. La situation empirait et de tous côtés affluaient les rapports annonçant l'activité de la Ligue et dévoilant les menées des Guise. C'était la guerre civile à bref délai. Mais tandis que d'Épernon, se raidissant contre la fièvre, trouvait l'énergie de conseiller au moins la résistance, Henri III, dès le mois de février, commençait à fêter le carnaval, courait de festins en festins, donnait deux mascarades, exigeait que princes et gentilshommes en donnassent aussi, poursuivait de ses assiduités une belle veuve qui lui échappait en se retirant de la Cour et se consolait en courant après la fille d'un maître des comptes[4].

1. *L'Estoile*, t. II, p. 180.
2. Bibl. Nat., Mss. Fr. 17864, fol. 230.
3. *Brantôme*, t. V, p. 360.
4. Busini à Belisario Vinta (18 février 1585). *Négociations diplom. de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 546.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

En réponse à cette attitude du prince, la Ligue ne tardait pas à jeter le masque et, le 31 mars 1585, publiait son manifeste de Péronne signé du vieux cardinal de Bourbon où il prend le titre de premier prince du sang. Ce manifeste commençait par une diatribe violente contre les favoris et visait directement d'Épernon; puis il invitait les bons Français à maintenir la couronne dans la branche catholique, proclamait les ducs de Lorraine et de Guise lieutenants généraux de la Ligue et préconisait la guerre aux huguenots. Aux explications que demandait le roi Mayenne répondit qu'il ne pouvait venir à la Cour, puisque d'Épernon y était en faveur, et que, lors de son récent voyage auprès du Béarnais, le favori, cherchant à attirer le prince à Paris, lui avait dit que si c'était la présence de Mayenne qui le gênait, il jetterait lui-même Mayenne par la fenêtre [1].

Les pourparlers ne traînèrent pas en longueur : le 20 avril, jour de Pâques, le duc de Guise s'emparait de Verdun et un mois après, de Toul.

D'Épernon, de plus en plus souffrant, trouvait encore la force de faire face au danger. Son gouvernement de Metz se trouvait des plus menacés : il dépêcha des hommes de confiance, des troupes, leur fit suivre différentes routes et réussit à jeter dans la

1. Bern. de Mendoza à Philippe II (5 avril 1585) (Archives de Simancas, Arch. Nat., K 1563 pce 55.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

place son propre cousin Tagent qui eut vite fait de réduire à néant les commencements de conspirations et de tenir en respect les factieux. Le duc de Guise renonça dès lors à surprendre Metz.

Mais les affaires du roi n'en étaient pas moins en piètre état, et quant à d'Épernon, inquiet, humilié, malade, il avait perdu sa superbe des jours prospères : lui qui restait couvert quand des princes lui parlaient le chapeau à la main, il saluait maintenant même des petites gens; Busbecq ajoute que « jusque-là ce beau mignon avait constamment ignoré où était son chapeau, mais qu'enfin il l'avait appris. »

Au commencement de mai, n'en pouvant plus, il se retira à Saint-Germain pour se soigner. Partout on racontait qu'il allait mourir. Les médecins l'abandonnaient; le roi pleurait; les courtisans espéraient et jetaient déjà les yeux sur le jeune de Termes qui avec sa beauté, sa douceur et ses dix-huit ans, semblait désigné pour succéder à d'Épernon [1]. Mais leurs espérances ne se réalisèrent pas et, contre toute attente, le malade, dès le milieu de mai, ressentit quelque mieux; un empirique avait pris sa guérison en main et le traitait tout au rebours des autres, lui faisant prendre force exercice [2].

1. Busini à Belisario Vinta (30 avril 1585). (*Négoc. diplom. de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 569.

2. *Ibid.*, lettre du 28 mai 1585, p. 577.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le 17 mai, les huguenots sentant le danger s'étaient saisis de Gien : le 30, d'Épernon était assez bien pour se mettre à la tête de 1.500 fantassins et de 600 chevaux et partir au secours de cette ville. Vers la fin de juin, après un détour jusqu'à Montargis, il était de retour et se portait de mieux en mieux[1]. Ce fut alors que se conclut la convention de Nemours entre la Cour et les Guise. C'était l'œuvre de la reine mère qui pour le moment penchait du côté de la Ligue. Une entrevue avait eu lieu à Saint-Maur entre les Lorrains et Henri III ; d'Épernon y était venu et avait fort embrassé le duc de Guise ; ce dernier reprenant sa fonction de grand maître avait présenté la serviette au roi ; on avait échangé de grandes caresses, les Lorrains avaient en partie gain de cause, mais, comme de coutume, on s'était séparé sans que le fond des cœurs fût changé et sans que la haine en fût bannie. D'Épernon avait tenu à jouer son rôle dans cette comédie et était allé au-devant du duc de Montpensier avec une escorte si considérable que tout le monde en avait senti l'exagération[2].

Il avait beau, avec Joyeuse et les autres mignons, affecter l'abandon et la liberté d'esprit en jouant

1. *Ibid.*, lettre du 11 juin, p. 578.
2. B. de Mendoza à Philippe II (27 juillet 1585). (Arch. de Simancas, Arch. Nat., K. 1563 pᵉ 117.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tout le jour au bilboquet[1], cette attitude ne donnait le change à personne et Cavriana, l'ambassadeur de Toscane, écrivait le 4 août une longue dépêche sur la situation politique où l'on voit clairement la vanité des effusions de Nemours.

Cependant, malgré les assurances données en sous-main au Béarnais par d'Épernon lui-même, on se préparait à la guerre contre les huguenots. Les Guise avaient obtenu cela. Quand Henri de Navarre apprit cette trahison, quand il sut que le roi qui se donnait pour son ami s'alliait avec les Lorrains, ses pires ennemis, et que les forces royales et la Ligue se réunissaient contre lui, il resta comme étourdi d'un pareil coup; il crut tout perdu et songea à abandonner la partie. Sa tête tomba dans ses mains et il demeura longtemps dans une sorte de prostration. Mais la désespérance n'était point son fait; il se reprit. Seulement quand il releva la tête, la moitié de sa moustache avait blanchi[2].

En octobre, le prince de Condé passait la Loire près d'Angers; Bernard de La Valette partait pour le Dauphiné, tandis que d'Épernon, Joyeuse et

1. Ce fut vers cette époque que prit la mode des bilboquets; elle fut lancée par le roi et ses mignons qu'ont vit sortir dans la rue avec un bilboquet à la ceinture : tout le monde se mit à en porter, jusqu'aux pages et aux laquais; on jouait jusque dans la rue. (*L'Estoile*, t. II, p. 208.)

2. C'est Henri IV lui-même qui raconta plus tard le fait à l'historien Mathieu.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Mayenne couraient refouler le prince de Condé. Il n'y eût guère là que des mouvements de troupes et en novembre d'Épernon revenait à Paris pour recevoir encore un nouveau gouvernement, celui de Boulogne-sur-Mer et se diriger au commencement de décembre vers Metz qui lui donnait des inquiétudes. C'était en effet celui de ses gouvernements auquel il tenait le plus, tant pour son importance que pour sa merveilleuse situation comme place de sûreté pour lui, en cas de disgrâce. Son cousin Montcassin, qu'il avait fait gouverneur de la citadelle, semblait peu sûr et entretenait avec les ligueurs des relations louches. D'Épernon arriva à l'improviste, fit entrer trois ou quatre mille hommes de troupes et remplaça Montcassin par Sobole, un Gascon sur qui il pouvait compter, puis il rentra à Paris dans le courant de janvier 1586.

La vie de Cour reprit, mais, dès les premiers jours de mars, un élément nouveau venait encore en compliquer les intrigues : le duc de Guise, le nouveau réconcilié, revenait à Paris et y faisait une entrée quasi triomphale, grâce à la foule de noblesse qui se porta au devant de lui. D'Épernon avait sans doute une consigne, car il afficha tout de suite avec le Balafré une intimité qui ne trompa pourtant personne : « Je ne sais, écrit l'ambassadeur de Toscane, si le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

serpent ne se cache pas sous cette fraternité [1]. » L'ambassadeur d'Espagne moins sceptique voit dans ces manifestations d'amitié le désir qu'aurait d'Épernon d'épouser une princesse lorraine. Et tandis que le duc de Guise, le plus séduisant et le plus dissimulé des princes, joue la confiance et feint d'ouvrir son cœur, d'Épernon, qui n'a jamais cessé de le haïr, affecte de jouer cartes sur table et lui avoue en tête-à-tête qu'il a instamment recherché l'amitié du Béarnais et même la main de sa sœur, mais qu'il a complètement changé d'avis et ne désire plus maintenant qu'un rapprochement sincère et sans arrière-pensée avec les Guise [2]. Et le Lorrain recevait tout cela avec force sourires et protestations d'affection; et ni l'un ni l'autre n'avaient changé quoi que ce fût aux dispositions profondément hostiles qu'ils éprouvaient mutuellement; et même il est bien probable que ni l'un ni l'autre ne se faisaient illusion sur le résultat de cette comédie.

Au début d'avril, d'Épernon allait prendre possession de son gouvernement de Boulogne et retournait ensuite s'enfermer à Saint-Germain pour soigner ses plaies du cou qui ne voulaient toujours pas se guérir, lorsqu'au commencement de juin

1. Busini et Cavriana à Belisario Vinta (3 mars 1586). (*Négot. diplom. de la Fance avec la Toscane*, t. IV, p. 634 et 638.)

2. B. Mendoza à Philippe II (30 mars 1586). (Arch. de Simancas. Arch. Nat., K. 1564 p^e^ 39.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

arriva à la Cour une nouvelle qui eut pour lui les plus grandes conséquences : le Grand Prieur de France, Henri d'Angoulême, le fils naturel d'Henri II, gouverneur de Provence, venait d'être tué à Aix le 2 juin dans une hôtellerie par un gentilhomme florentin, Philippe Altoviti, qui revenait de Cour où il avait paraît-il mal parlé du Grand Prieur. Celui-ci, bien que d'un caractère « tardif et considéré », apprenant qu'Altoviti était à l'hôtellerie de la Tête Noire, près l'église des Carmes, était monté jusqu'à sa chambre et, après quelques mots violents, avait tiré son épée et l'avait percé de part en part; mais en tombant, Altoviti tirant aussi son poignard lui en avait donné dans le ventre, si bien qu'ils étaient tombés l'un sur l'autre. Altoviti était mort incontinent et le Grand Prieur le lendemain. Le gouvernement de Provence était donc disponible : de Thou prétend que d'Épernon le demanda; mais Mendoza, l'ambassadeur d'Espagne, écrit que le matin qui suivit la nouvelle du meurtre, le roi alla chez son favori qui était malade et lui dit : « Bonjour, monsieur le gouverneur de Provence! », à quoi d'Épernon aurait répondu comme un homme qui n'était même pas au courant de la mort du Grand Prieur. Quoi qu'il en soit, l'affaire ne fut pas décidée avec précipitation, car les lettres patentes nommant le duc gouverneur de Provence ne furent signées

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que le 14 juin, à Saint-Maur-des-Fossés[1]; en même temps le roi signait aussi d'autre lettres patentes investissant son favori de la charge d'Amiral des mers du Levant, dont le défunt était également titulaire. Et il faut noter que cette charge de gouverneur de Provence comportait encore le commandement d'une armée, car cette malheureuse province tombée dans une complète anarchie avait besoin d'une main de fer pour y rétablir l'ordre.

Outre son influence à la Cour, outre sa fortune considérable, outre la puissance que lui donnait sa charge de colonel général, d'Épernon tenait donc en ses mains les trois clefs du royaume : Boulogne, Metz et la Provence. Il avait trente-deux ans.

1. Bibl, Nat., Mss. Vᵉ de Colbert, 25, fol. 9.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE VII

LE DEMI-ROI

(1586-1588.)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE VII

LE DEMI-ROI

(1586-1588)

Un favori tout-puissant. — L'armée de Provence. — Marche difficile. — L'anarchie provençale. — Succès militaires. — Les Gascons et « la puce à l'oreille » des Provençaux. — Retour à la Cour. — Mariage du duc d'Épernon. — Scène violente avec Villeroy. — Les reitres du baron de Dohna, le festin de d'Épernon et les alouettes de Chicot. — Coutras et l'héritage de Joyeuse. — Amiral de France, gouverneur de Normandie, d'Angoumois, Aunis et Saintonge. — Au pinacle. — Explosions de jalousies. — Un panégyrique exagéré. — Manifestations hostiles. — Campagne de presse. — Complots contre le favori. — L'orage qui gronde.

Pour apprécier le degré de faveur d'un personnage nous sommes réduits souvent à nous en remettre aux affirmations des contemporains. Mais pour cette fois, nous citerons un petit fait recueilli

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dans la correspondance de l'ambassadeur d'Espagne et qui nous permet de nous faire notre opinion nous-même. Peu de temps avant le départ de d'Épernon pour la Provence, le roi, n'ayant pas assez d'argent pour payer tous les Quarante-Cinq, fit lui-même une liste de ceux qui devaient être payés les premiers et la signa de sa main. Sans prévenir son maître, le duc s'en empara, la modifia, biffa des noms, en rajouta et l'envoya ainsi corrigée au trésorier. Un de ceux que le roi avait portés sur la liste et que le duc avait effacés, se vit refuser tout paiement et alla se plaindre au souverain :

« Puisque je vous ai porté moi-même », dit le roi. — « Sire, le trésorier dit que je ne suis pas sur l'état que lui a remis M. d'Épernon ». A ces mots, le roi le pria de se taire et de ne rien dire à personne ; il lui promit qu'on lui porterait l'argent chez lui, ce qui fut fait[1].

N'ajoutons rien, mais ne nous étonnons pas de voir d'Epernon obtenir tout ce qu'il voulut au moment de se mettre en campagne et de partir pour la Provence. Sa petite armée était la plus « leste » du monde ; elle se composait de dix à douze mille hommes comprenant les meilleurs régiments : les gardes, Picardie, Champagne, Piémont, plus trois autres,

1. Arch. de Simancas (Arch. Nat., K. 1564. pᵉˢ 112). Lettre de Mendoza à Philippe II du 23 juillet 1586.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

7 compagnies de gendarmes, 4 de chevau-légers et une nombreuse troupe de noblesse volontaire[1].

Ce déploiement de forces n'était pas inutile, car huguenots et ligueurs provençaux étaient en perpétuel état d'hostilité, n'ayant les uns et les autres qu'un point commun, le mépris de l'autorité royale.

Le duc d'Épernon se mit en route par le Bourbonnais. Le chemin naturel était de passer par Lyon ; mais cette ville était alors en pleine épidémie de peste. Le duc, pour éviter la contagion, détourna son chemin. Le 29 août, il était à Saint-Symphorien d'Ozon d'où il écrivait au roi une longue lettre où la situation n'apparaît pas comme brillante : la peste s'étend jusqu'en Provence ; il manque de pionniers et en réclame avec instance au moins 1.200 ; il manque aussi de blé et en attend de Bourgogne[2]. Au demeurant cette lettre fait honneur au commandant de la petite expédition et nous le montre sérieux, connaissant bien les pays qu'il traverse, prévoyant, soucieux de la santé de ses hommes et prenant grand soin d'éviter aux populations tout ce qu'il peut

1. Louvet, *Histoire des troubles de Provence*, t. I, p. 465-497. Piton, l'historien de la Provence, dit : « 10.000 hommes presque tous gascons et huguenots » ; de Thou donne les chiffres de 3.000 suisses, 7 régiments, 20 compagnies de gendarmes, 18 de chevau-légers, 5 de dragons et 14 canons.

2. Bibl. Nat., Mss. Fr. 18976 (fol. 16) et 24168 (fol. 21).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des charges de la guerre. Après avoir traversé Montélimar, il était le 10 septembre à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Là, nouvelle lettre au roi qui nous apprend que la route a été rude depuis Saint-Symphorien : partout la peste ; ils ont cherché à éviter les cités populeuses, mais la terreur de la contagion a vidé les villages qui sont déserts et force leur est d'aller aux vivres dans les centres un peu importants ; là, on refuse de leur rien vendre parce qu'on craint la famine et puis, quand ils arrivent dans d'autres villes, on refuse de les recevoir parce qu'ils viennent d'une localité où règne le fléau. Alors la petite armée coupe à travers champs, campe, manque de tout et attend toujours ses pionniers, son blé, et des compagnies de gendarmes qui n'arrivent pas, décimées qu'elles sont elles-mêmes par la maladie[1]. Enfin le 13 septembre, le duc parvenait à Avignon accompagné de M. de La Guiche, grand maître de l'artillerie[2], « homme de forme gigantale », nous dit César de Nostre-Dame, et aussi de MM. de Belle-Isle, de Termes, du comte de Sault[3] et de Crillon. La ville fit à l'envoyé de Henri III une entrée royale ; le

1. Bibl. Nat., Mss. Fr. 24168 (fol. 25 verso).

2. Philibert de la Guiche, sieur de Chaumont, chevalier des ordres du roi, fut gouverneur de Lyon et du Lyonnais ; grand maître de l'artillerie en 1578, mort en 1607 ; bailli de Mâcon lors de la Saint-Barthélemy, il s'opposa au massacre des huguenots dans cette ville.

3. L'un des principaux seigneurs catholiques de Provence.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vice-légat, les consuls, toute la noblesse se portèrent au-devant du « demi-roi » et le conduisirent jusqu'aux portes du palais où il logea. Trois jours après, le parlement d'Aix publiait les patentes du nouveau gouverneur en même temps qu'un arrêt fulminant contre les rebelles : ils y étaient menacés de mort, de supplices en effigie s'ils réussissaient à s'enfuir, de la confiscation ; ils seraient déchus de la noblesse eux et leurs enfants et leurs armoiries brisées par la hache du bourreau. Mais en Provence la valeur des mots n'est pas la même que dans le nord et nous verrons que les foudres du parlement d'Aix ne suffirent pas pour remettre chacun dans le devoir.

Cependant le duc quittant Avignon arrivait à Aix le dimanche 21 septembre, jour de Saint-Mathieu, et y faisait encore une entrée pompeuse avec noblesse, municipalité, milices, dais de satin cramoisi et arcs de triomphe ; mais ces sortes de cérémonies n'étaient plus nouvelles pour lui et, comme il n'avait cessé de pleuvoir à torrents toute la journée, il se hâta de mettre pied à terre pour s'agenouiller à l'église Saint-Sauveur et de rentrer au Palais[1].

L'impression générale était une sorte de malaise, d'intimidation, d'inquiétude. En ce pays, on était

1. César de Nostre-Dame, *L'histoire et Chronique de Provence.* Éd. de 1614, p. 849.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

accoutumé à faire ce qu'on voulait sans menace sérieuse d'aucune sanction. Comme le duc venait pour rétablir la paix, beaucoup de huguenots sortis de la ville s'étaient hasardés à y rentrer. On n'osait rien leur dire, mais on les regardait de mauvais œil. Lesdiguières, chef des huguenots, venait de battre M. de Vins, chefdes ligueurs, le 8 septembre, devant le château d'Allemagne : quand les deux adversaires surent l'arrivée du duc d'Épernon, presque au lendemain de leur combat, ils s'abouchèrent ensemble, pour se prêter mutuelle assistance contre le nouveau gouverneur, cet intrus qui venait empêcher les gens de vider leurs querelles à leur gré[1].

Le lendemain, lundi 22 septembre, eut lieu au palais, dans la chambre même de d'Épernon, une réunion pour conférer sur la situation. Il y avait là les présidents de Foresta, de Lauris, Coriolis, de Saint-Jean et Du Chesne, les deux avocats généraux et le procureur général de la Cour, plus MM. de Termes, Séguier et Crillon, mestre de camp du régiment des Gardes.

L'exposé de la situation commença et successivement présidents et gens du roi furent appelés à fournir des explications et à justifier leurs actes. Ce fut lamentable. Chacun présentait sa conduite sous

1. Mézeray, *Hist. de France sous Henri III*, t. II, p. 421.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'aspect le plus favorable et rejetait les fautes commises sur son voisin. Des arrêts iniques, injustifiables avaient été rendus contre des huguenots, en faveur de ligueurs, poussant les premiers à la révolte et ancrant dans l'esprit de tous les citoyens la conviction qu'il n'y avait plus de justice et qu'on était jugé suivant le parti auquel on appartenait. Ce fut un étalage de récriminations, de disputes d'où il ressortait qu'en cette malheureuse province tout était réduit à des questions de personnes, de sympathie ou de gain personnel. La suite des rapports que le duc eut avec ce parlement ne fit que le confirmer dans cette opinion[1]. Il les tança vertement de leur partialité en faveur des ligueurs. Un des présidents prit texte, pour s'excuser, des difficultés où l'on s'était trouvé; il termina ainsi son discours : « ..... pour le regard des séditieux qui nous ont été mis entre les mains, on ne peut dire que nous ne leur ayons à tous fait promptement la barbe..... » Peut-être cette péroraison se fût-elle prolongée par quelque autre explication, mais le duc agacé se leva pour se retirer et, coupant la parole à l'orateur, mit fin au débat en disant « qu'ils ne savaient faire la barbe que d'un côté et que s'ils ne se résolvaient à

1. Bibl. Nat., Mss. Vᵉ de Colbert, 25 (fol. 81). Et lettre de d'Épernon au roi du 28 septembre, Bibl. Nat., Mss. Fr. 18976 (fol. 28 verso et 59-63).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

faire mieux, ils s'en repentiraient les premiers ». Puis il expédia une adresse aux huguenots, les invitant à se « catholiser » dans un délai de six mois, fit venir des abolitions pour passer l'éponge sur les méfaits de ceux qui avaient fait leur soumission et, quittant les discours, se prépara à entrer dans la voie de l'action à l'égard de ceux qui se tenaient encore sous les armes[1].

M. de Vins était à la tête du parti ligueur; le vicomte de Cadenet était le chef des huguenots. On pourrait presque dire que toute la Provence était coupée en deux et appartenait à l'un ou à l'autre de ces deux seigneurs; c'étaient des liens de parenté, de vasselage, d'amitié, de rancunes qui se ramifiaient à l'infini. Quand M. d'Épernon parut, un grand nombre songea à faire prudemment son accommodement avec lui. Parmi ceux qui résistèrent se trouvait le capitaine Bougareli qui s'enferma dans Seyne avec ses huguenots. Personnellement il avait bonne envie de se rendre, mais il avait peur d'être désavoué. Le duc d'Épernon vint l'investir et, comme la ville était forte, envoya le sieur Dubuisson pour induire les assiégés à se rendre. Cet officier parla beaucoup, donna de bonnes paroles, disant qu'il serait bien étonné si le duc ne les traitait pas favora-

1. Louvet, *Histoire des troubles de Provence*, t. I, p. 465 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

blement, tant et si bien que les assiégés le chargèrent d'aller porter leur soumission à M. d'Épernon. M. d'Épernon accepta la soumission de la ville, en prit possession, fit arrêter Bougareli et les autres chefs, leur fit observer qu'ils s'étaient rendus à discrétion, sans capitulation, et fit immédiatement pendre le capitaine Bougareli, un pasteur mal pensant, un avocat séditieux et un quatrième personnage moins important [1].

Ce fut une véritable stupeur dans toute la province. On n'avait pas idée d'un homme qui exécutait à la lettre ce qu'il avait annoncé. Conformer ses actes à ses paroles constituait pour eux quelque chose d'inattendu et d'anormal. C'était autant dire une surprise déloyale.

Quoiqu'il en soit, les autres se le tinrent pour dit et, quand les troupes du duc arrivèrent devant la petite place de La Bréole, et que le capitaine, après une longue résistance, demanda à capituler, ce ne fut que sous les conditions les plus expresses et par écrit.

Ceux-là sortirent donc sains et saufs vers la mi-novembre. De là le duc se porta devant Chorges qui résista aussi assez longtemps. L'hiver était venu, la saison s'annonçait très dure, les soldats étaient mal

1. Louvet (op. cit.) et Bibl. Nat., Mss. Fr. 18976 (fol. 36-58).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vêtus et mouraient en quantité. D'Épernon demanda qu'on licenciât les Suisses[1] et se montra facile quand il fut question d'accommodements; la ville capitula à la condition d'être démantelée et le duc se retira à Aix. Sa campagne avait été fructueuse : il avait réduit une quinzaine de petites places révoltées et ce n'était pas sans mérite, car, malgré la bonne volonté du roi, ni l'argent promis ni les pionniers attendus n'étaient arrivés[2]. Il s'était promené avec ses troupes dans toute la Provence, de Sisteron où il faisait monter son artillerie par des marins avec des systèmes à poulies, jusqu'à Marseille alors fidèle au roi, où il faisait percevoir des droits de douanes sur les marchandises étrangères, retablissait la police et procédait à des levées de pionniers[3]. Il avait donc le droit de se reposer.

Il revint à Aix, et, comme il avait effrayé les Provençaux par ses sévérités, il voulut se montrer sous des aspects plus aimables et tint une véritable petite cour. Alors, aux sièges et aux pendaisons succédèrent les fêtes, joutes, quintaines[4], bals,

1. Bibl. Nat., Mss. Fr. 24168 (fol. 84).
2. Bibl. Nat., Mss. Fr. 24168 (fol. 103 et 132).
3. Bibl. Nat., Mss. Fr. 18976 (fol. 36-58).
4. Ancien terme de manège; la quintaine était une sorte de poteau représentant un adversaire contre lequel on s'exerçait à cheval, soit à la lance, soit au dard. Quand ce poteau était remplacé par un mannequin en bois ou en paille, on le nommait « Faquin ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mascarades et ballets ; il faisait aux dames force cadeaux et se montrait enjoué et empressé auprès d'elles ; et chacun demeurait étonné de cette humeur gracieuse chez un homme d'habitude si grave et si glacial qu'il décontenançait de prime abord les plus assurés. Quand il partit, les dames d'Aix furent désolées ; elles ne parlaient que de lui et de ses Gascons en présence de leurs maris, « si bien qu'ils en eurent la puce à l'oreille et d'autres en vinrent jusqu'aux paroles [1]. »

Toutes ces fêtes du reste n'immobilisaient point le gouverneur et, quand on songe à la saison et au pays où il se trouvait, on ne peut s'empêcher d'admirer une pareille activité : le 11 février, il est à Aix et conte au roi en une lettre détaillée la tournée qu'il vient de faire : au commencement de janvier, il était à Sisteron ; il a visité successivement Forcalquier, Manosque, Digne, Espinouse, Fréjus, Allemagne, Moustiers, Châteaudouble, Le May, Hyères, Toulon, Salon, Aubagne. A Salon, il a ouvert les Etats de Provence, le 28 janvier, avec Séguier, et après le carnaval, il continuera par Marseille, Arles et Tarascon où il compte rencontrer son frère [2].

Mais il y avait longtemps que le duc d'Épernon était loin de la Cour. Il aspirait à y revenir ; aussi,

1. Louvet, *Histoire des troubles de Provence*, t. I, p. 465-497.
2. Bibl. Nat., Mss. Fr. 18976 (fol. 87 et suiv.).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

après avoir célébré à Aix, le 16 février, les funérailles solennelles du Grand Prieur, il se mit en route par Salon, Arles et Avignon. Il avait du reste des raisons de ne point rester plus longtemps loin du roi. Mayenne, jaloux de ses succès, travaillait contre lui[1] et garnissait sa maison de soldats, avec des allures de mystère qui donnaient à penser; il s'emportait en paroles contre le favori[2]; le duc d'Aumale, chef des ligueurs en Picardie, tentait de surprendre Boulogne pour le livrer aux Espagnols ; le 4 mars, le roi écrivait à d'Épernon et terminait sa lettre en lui disant : « Jamais vous n'arriverez si tost icy que je vous désire[3]. » Le 28 mars, samedi saint, un gentilhomme venait à La Charité au-devant du favori lui dire de la part de Henri III l'état d'esprit du duc de Mayenne et le supplier de mettre du sien pour apaiser les différends qui les séparent[4].

D'habitude l'absence a vite fait d'atténuer les sentiments de la foule à l'égard d'un homme. Il n'en fut pas ainsi cette fois. Après huit mois d'absence, M. d'Épernon retrouva à son retour plus de colères et plus de haines qu'il n'en avait laissées à son

1. Ibid. (fol. 110 V°).

2. Lettre de Cavriana à Belisario Vinta (*Négot. diplom. de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 678).

3. Bibl. Nat., Mss. Fr. 15976 (fol. 112 V°).

4. Lettre de Mendoza à Philippe II, du 5 avril 1587 (Arch. de Simancas [Arch. Nat., K. 1566 p^e^ 81]).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

départ. Il eut des mots violents avec Joyeuse qui tournait de plus en plus à la Ligue[1] et faillit avoir une affaire avec d'Aumale qui avait fait tuer un de ses capitaines lors de sa tentative sur Boulogne[2]. La Ligue ne lui pardonnait pas d'être le seul « qui mette du cœur au ventre au roi. »

Ce fut vers cette époque que se conclut le mariage du duc d'Épernon. Nous l'avons vu entamer à ce sujet bien des négociations dont aucune n'avait abouti. Le projet de mariage avec la jeune sœur de la reine était depuis longtemps abandonné, tant parce que la famille de Lorraine ne voulait pas de lui que parce qu'il ne voulait pas lui-même épouser une ligueuse. Dès 1584, lors de son ambassade auprès du Béarnais, il avait ébauché certains projets d'union avec Marguerite de Foix-Candale. Elle était orpheline, fille de feu Henri de Foix-Candale et de Marie de Montmorency, la propre fille du connétable Anne de Montmorency tué en 1567 à la bataille de Saint-Denis. Elle était donc la nièce de Henri de Montmorency, gouverneur de Languedoc, peut-être le plus puissant seigneur du royaume qui sut jusqu'à la fin des troubles conserver une situation quasi indépendante. C'est lui qui était à la tête du parti des

1. Cavriana à Belisario Vinta (*Négot. diplom. de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 686.)
2. *L'Estoile*, t. III, p. 38 (fin avril 1587).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

politiques, qui en 1575 s'était allié avec le duc d'Alençon en révolte, et qui, après avoir persécuté les huguenots, se rapprochait maintenant du Béarnais pour lutter contre la Ligue. Dès le 23 mai, Mendoza l'annonce à Philippe II comme une affaire conclue. Il ne se trompait pas, car trois mois après, le 22 août 1587, le contrat était signé. C'était un mariage politique que faisait là le duc d'Épernon : il prenait nettement position contre le parti de la Ligue, contre Joyeuse, contre les Guise et toute la maison de Lorraine, contre la reine mère elle-même dont les tendances étaient maintenant indéniables. Au demeurant l'alliance était flatteuse et qui mieux est profitable, car Marguerite de Foix-Candale apportait des biens considérables. Le roi lui donnait un collier de perles de 100.000 écus et à son favori une dot de 400.000 écus[1]. Marguerite avait vingt ans ; elle

1. Mendoza, l'ambassadeur d'Espagne, dit qu'elle a 40.000 francs de rente ; Cavriana, l'ambassadeur de Toscane, 10.000 écus de rente, soit 30.000 francs ; quant à Girard, biographe du duc, il prétend qu'elle possédait des terres rapportant 80.000 livres de rente, somme très réduite à l'époque du mariage par la mauvaise gestion de la fortune de Marguerite et par de nombreuses dettes. Il entreprend en outre de prouver que d'Épernon était moins riche qu'on ne disait et qu'il ne possédait pas plus de 1.300.000 écus en vaisselle, pierreries, terres et meubles de toute nature. Remarquons que cela fait déjà 3.900.000 livres, somme énorme pour l'époque et le biographe semble omettre l'hôtel de Paris, l'un des plus beaux de la capitale, d'après sa propre assertion, et surtout les revenus considérables provenant de ses nombreuses charges qui ne paraissent pas figurer dans le décompte de Girard.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

était bien sans être vraiment jolie. Mais il ne semble pas que des considérations de cette nature aient été d'un grand poids dans la détermination de M. d'Épernon, car on racontait qu'au moment même de son mariage il était épris de mademoiselle de Stavay, l'une des demoiselles de la reine, tandis que Joyeuse rendait des hommages passionnés à mademoiselle de Vitry. En rentrant à Paris après une absence, Joyeuse avait trouvé mademoiselle de Vitry au mieux avec d'Épernon. Cette jeune fille désirait épouser un certain M. de Saint-Goard dont la situation brillante la tentait. Or ce gentilhomme était assez avant dans les bonnes grâces du duc d'Épernon qui le protégeait. Mademoiselle de Vitry se dit que, si elle réussissait à mettre dans ses intérêts un aussi puissant seigneur que le duc d'Épernon, elle avait toutes chances de réussir : Saint-Goard ne résisterait pas à l'influence d'un tel protecteur. C'est pourquoi elle avait résolu d'employer à l'égard du duc tous les moyens de séduction, sans exception [1].

1. Davila, *Guerres civiles des Français*, trad. franc., t. I, 456. Cette mademoiselle de Vitry était probablement une sœur aînée de Nicolas de l'Hospital marquis, puis duc de Vitry, capitaine des gardes de Louis XIII, qui en 1617 se chargea de procéder à l'arrestation du maréchal d'Ancre. Quant à M. de Saint-Goard, il semble qu'il s'agisse de Jean de Vivonne, dit Torettes, sieur de Saint-Gouard, marquis de Pisani, depuis 1583. Ce personnage d'une famille Saintongeaise, parent du fameux La Chateigneraie, occupait une haute situation et fut à diverses reprises ambassadeur en Espagne ou à Rome; il était capitaine de 50 hommes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Peut-être faut il voir là une des raisons qui aigrirent encore les rapports de Joyeuse et de son rival.

Mais notons ici en passant que si le duc d'Épernon eut beaucoup de maîtresses dans sa vie, jamais une femme n'eut d'influence sur lui : il était bien trop maître de lui ; il fut un voluptueux, il ne fut jamais un amant [1].

d'armes, colonel de la cavalerie légère italienne, sénéchal de Saintonge ; il était donc un parti enviable ; mais il ne semble pas que mademoiselle de Vitry, malgré ses sacrifices, ait réussi à réaliser ses espérances; car, si le sieurde Saint-Goard en question est bien celui que nous pensons, il épousa précisément cette année même, le 8 novembre 1587, une romaine, Julia Savelli, veuve de Louis des Ursins. C'est peut-être parce qu'elle sentait le danger imminent, que mademoiselle de Vitry avait tenté auprès du duc d'Épernon cette manœuvre de la dernière heure qui ne réussit pas. Jean de Vivonne fut le père de la célèbre madame de Rambouillet.

1. Le recueil d'anecdotes scandaleuses se rapportant aux règnes de Charles IX, Henri III et Henri IV (Bibl. Nat., Mss. N. A. Fr, 1208, fol. 13), raconte qu'au moment du mariage de son favori, Henri III obligea presque une sœur de Marguerite de Foix-Candale à entrer en religion afin que son bien revînt à la future duchesse d'Épernon. Le fait n'est pas tout à fait exact, car Françoise de Foix-Candale dont il est ici question n'entra en religion que le 22 septembre 1591, donc après la mort de Henri III. Ce qui est vrai c'est que, dès le mariage, Françoise fut enlevée presque de force et emmenée à Angoulême, près de sa sœur, probablement sous prétexte qu'elle était orpheline. Quand elle prit le voile, on lui fit signer un abandon de tous ses biens en faveur de sa sœur, à la réserve d'une rente de 600 livres. Elle fit, paraît-il, ce qu'on exigeait d'elle, mais ne cessa de protester. En 1610, elle obtint du pape de se faire séculariser et, aussitôt libre se fit protestante (12 décembre 1611). Elle mourut en 1649, réclamant sans cesse et sans y parvenir la restitution de ses biens, dont le duc d'Épernon avait hérité après la mort de sa femme, Marguerite de Foix-Candale. (Haag, *La France protestante*, article « Foix-Candale »)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Tandis que le duc d'Épernon se disposait à convoler, des événements plus graves se préparaient. A la suite d'une entrevue tenue à Meaux le jeudi 2 juillet 1587 entre le roi et Guise, la guerre était décidée contre les huguenots : Ne pouvant maîtriser la Ligue, le roi s'en déclarait le chef. D'Épernon avait lutté jusqu'au dernier moment; mais en vérité la situation était telle qu'il n'y avait qu'à céder. Henri III avait résisté tant qu'il avait pu; Guise inflexible avait exigé et obtenu la chose.

Villeroy, désolé de la faiblesse du roi, écrivait, le 5 juillet à Matignon qu' « il en crève de dépit[1]. » Au reste dès maintenant le malheureux Henri III ne va plus être qu'un jouet aux mains de son ennemi détesté qui va le mener où il voudra avec sa main de fer et ses protestations de dévouement, jusqu'au jour où, à Blois, le roi laissera éclater sa colère et, d'un coup, le fera taire pour toujours.

Donc la guerre était déclarée. On dressa trois armées : une pour le Midi sous Joyeuse contre le Béarnais; une autre en Champagne sous le duc de Guise, contre les Allemands et les Suisses qui venaient au secours des huguenots et enfin une troisième sur la Loire, commandée par le roi lui-même pour se porter où il faudrait. C'est dans cette

1. Nouaillac, *Villeroy*, p. 101-103.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dernière que d'Épernon devait servir. Tandis qu'il s'occupait de son entrée en campagne et de son mariage qui devait même se célébrer avant son départ, un triste événement se produisit : sa sœur, la comtesse Du Bouchage, mourut à Paris, le 8 août[1].

A cette époque, la vie humaine n'avait point la valeur que nous lui avons donnée depuis et ce n'est pas sans étonnement que nous voyons l'aisance avec laquelle on acceptait alors un deuil ; quand le contraire se produisait, on le citait. Ce fut le cas pour le comte Du Bouchage ; il en éprouva un violent chagrin ; sa femme avait vingt ans, elle était d'une nature douce et pieuse ; quelque temps après, il devait se faire capucin. Quant à d'Épernon, le frère de la défunte, il fut plus raisonnable : le 12 août, il assista aux obsèques célébrées en grande pompe aux Cordeliers, signa le 22 son contrat de mariage[2] et s'agenouilla à l'autel onze jours après, le dimanche 23 août 1587, à Vincennes. Bien que le roi, les reines et toute la Cour fussent présents, la céremonie fut, parait-il, modeste. Étant donnés les goûts fastueux de d'Épernon, il y avait lieu de s'en étonner, mais nous croirions volontiers que les murmures du peuple aux noces de Joyeuse entrèrent plus en ligne

1. *L'Estoile*, t. III, p. 59.
2. Bibl. Nat., Mss. Fr. 17557, fol. 137.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de compte que la mort récente de la pauvre petite comtesse Du Bouchage.

Du reste si quelque tristesse avait jamais plané sur cette cérémonie, elle était dissipée huit jours après, car, le dimanche suivant 30 août, avait lieu un superbe festin en l'honneur des nouveaux époux, dans l'hôtel neuf de Montmorency ; toute la Cour se trouvait là et le roi lui-même y dansait ; on remarqua que, tout en dansant, il portait attaché à la ceinture son énorme chapelet dont chaque grain était une tête de mort sculptée sur ivoire [1].

Le 12 septembre, le duc embrassait sa jeune femme et partait avec le roi pour rejoindre le gros de l'armée campée près d'Étampes. En effet il n'y ayait plus à perdre de temps : 25.000 Suisses et Allemands sous le baron de Dohna s'avançaient en Lorraine pour rejoindre le roi de Navarre. Quand Dohna eut connaissance de l'armée royale, il détourna quelque peu son chemin et se dirigea vers la Beauce qu'il regardait comme une terre promise où lui et les siens se reposeraient, où les chevaux mangeraient l'avoine sur pied et où les hommes se régaleraient des alouettes déja célèbres de cette contrée. On était donc assez préoccupé de cette marche des reîtres et on en suivait les étapes avec

1. *L'Estoile*, t. III, p. 62.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

attention, lorsque se produisit au camp royal une scène d'une telle violence entre le duc d'Épernon et Villeroy que l'affaire prit les proportions d'un scandale. Pour l'expliquer, il faut savoir que depuis longtemps déjà ces deux personnages jadis en bons termes, comme nous l'avons vu, en étaient venus non seulement à se brouiller, mais même à se haïr. Il semble que ce fut Villeroy qui, offusqué du prodigieux avancement du duc d'Épernon, commença à le contrecarrer au Conseil. On peut penser que le duc n'endura point cette opposition sans répliquer et les choses en vinrent au point que chacun desservit l'autre ouvertement auprès du roi. A cela étaient venues s'ajouter des considérations matrimoniales. D'Épernon avait fait manquer un mariage à d'Alincourt, le fils de Villeroy, et, l'année précédente, avait encore essayé d'entraver l'union du même d'Alincourt avec la fille de Mandelot, le gouverneur de Lyon. Il n'avait pas il est vrai réussi, mais les rancunes n'en étaient pas moindres de part et d'autre.

Le 2 octobre, Henri III se trouvait à Saint-Aignan, dans l'Orléanais[1]. Ce jour-là, il y avait au Conseil d'Épernon, Biron, La Guiche, Retz, d'O, Brulart et Villeroy. On y présenta un paquet expédié par

1. Nouaillac, *Villeroy*, p. 87. Il y a plusieurs Saint-Aignan dans l'Orléannais ; il s'agit probablement de la localité de ce nom située près de Gien où se trouvait l'armée royale vers cette époque.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pinart, le secrétaire d'État demeuré à Paris ; il y avait eu en cette ville un conseil tenu par lui, Bellièvre et quelques autres où l'on s'était occupé des deniers à toucher provenant de la vente d'un domaine en Poitou qui faisait partie du douaire de Marie Stuart. Villeroy lut à ce sujet un rapport qui proposait d'affecter ces deniers au Grand Prévôt pour lui permettre de conduire ses archers à l'armée. Henri III approuva. On allait passer à l'affaire suivante, lorsque M. d'Épernon demanda à ajouter quelques mots et, d'un air fâché, prétendit que cet argent avait été d'avance affecté au paiement des troupes de son frère, Bernard de La Valette, qui guerroyait toujours en Dauphiné ; puis, accentuant encore l'aigreur de ses paroles, il reprocha à Villeroy d'avoir manigancé toute cette affaire. Villeroy répondit avec froideur qu'il ne faisait rien sans l'ordre du roi. Sur ce mot, la colère du duc éclata ; le sang lui monta au visage et, sans égards pour la présence du roi, il commença à jurer, à sacrer, en élevant la voix, invectivant Villeroy et le traitant avec la dernière violence. M. de La Guiche voulut intervenir avec des paroles d'apaisement, mais le duc, le visage empourpré, parlait plus haut encore ; maintenant il accusait Villeroy d'entretenir des intelligences avec le roi d'Espagne, de révéler à ce prince tous les secrets du Conseil et de toucher pour cela une pen-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sion. Et pour terminer, d'Épernon hors de lui lui cria qu'il était un fripon, un coquin, qu'il lui donnerait cent coups d'éperon comme à un cheval rétif; qu'il n'était qu'un petit galant « à qui il fallait apprendre à parler ». Le malheureux Villeroy, ahuri d'une pareille sortie, cherchait une contenance derrière un masque de calme qu'il n'éprouvait pas; il tournait les yeux vers le roi d'où devait lui venir le secours. Mais Henri III, gêné et très ennuyé de l'incident, après avoir essayé sans succès de calmer son favori, avait pris le parti plus simple de se lever et de sortir. Il fit appeler le duc; alors chacun se retira avec discrétion et vivacité; il pouvait n'être pas sans danger d'avoir à témoigner pour ou contre de si grands personnages. Le pauvre Villeroy demeura tout seul, bouleversé de colère, d'émotion, d'indignation, furieux contre lui-même et humilié de n'avoir su que répondre à un tel débordement d'insultes et de grossièretés. Il restait là comme figé, lorsque la porte du roi s'ouvrit et le duc d'Épernon reparut. Il traversa la salle, aperçut Villeroy et se retournant lui jeta encore à la face avant de sortir que, sans la présence du roi, il l'eût traité d'une autre façon. Villeroy, la gorge serrée, ne répondit rien[1]; il rentra chez lui et s'épancha

1. Cet épisode qui fit du bruit est raconté par beaucoup de contemporains; voir notamment : Pierre de L'Estoile, t. III, p. 66

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

en une lettre qu'il écrivit à son ami Bellièvre pour lui conter ce qui s'était passé : « Je vous écris outré, de douleur, autant que peut être un homme de bien [1]. » Le surlendemain 4 octobre, il lui écrivait encore : « Monsieur, le coup de bâton qui m'a été donné sur les oreilles m'a tellement étourdi que je ne sais plus ce que je fais ni dois faire [2]... » Quant à d'Épernon, satisfait d'avoir dit son fait à ce petit robin de Villeroy, il avait retrouvé son calme ; le roi l'avait bien quelque peu grondé ; le lendemain, il s'était excusé et puis l'on avait parlé d'autre chose. Villeroy oublia moins vite et le duc put s'en apercevoir quelques mois après.

Pour le moment, toute l'attention se concentrait sur Dohna et ses reîtres. D'Épernon fut chargé d'aller les reconnaître ; le 20 octobre, il s'acquittait de sa mission, les chargeait près de Cosne et se retirait dans cette ville. Mais pendant ce temps, le Balafré et sa petite armée ne perdaient pas de vue l'armée des reîtres. Il marchait assez loin d'elle, mais en suivant une ligne parallèle. Le 25 septembre 1587, il les attaqua et les battit à Vimory près de Montargis et reprit sa tactique d'observation. Il les laissa s'avan-

(commencement d'octobre 1587) ; Mémoires de Villeroy ; Nouaillac, *Villeroy*, p. 105-107 ; Mézeray, *Histoire de France sous le règne de Henri* III, t. III, p. 24 ; de Thou, etc...

1. Bibl. Nat., Mss. Fr. 15908, fol. 477.

2. Ibid., fol. 483.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cer jusqu'à Auneau, en Beauce, et les attaqua le 24 novembre à l'improviste avec tant de vigueur qu'il les défit complètement. Ce fut une fuite lamentable.

De 14.000 Allemands qu'ils étaient, reîtres ou lansquenets, 4.000 à peine devaient retourner dans leur patrie. Dohna s'était échappé à grand peine et tous ces malheureux par petits groupes épars se faisaient massacrer avec peu d'espoir de se reconstituer en une armée capable de résistance. Cette victoire eut un retentissement considérable et, partout où il y avait des ligueurs, s'élevaient des acclamations en l'honneur du duc de Guise. Le roi en était dépité. Peut-être pour enlever l'occasion de nouveaux triomphes à son rival, Henri III envoya son ami d'Épernon pour traiter avec les reîtres et les Suisses qui à eux seuls formaient une armée de 20.000 hommes. Les reîtres traitèrent le 8 décembre et le duc, pour sceller leur capitulation, donna un grand festin au baron de Dohna et à ses officiers, à Marcigny-les Nonnains[1], au cours duquel le facétieux

1. Cette indication se trouve dans une plaquette de l'époque intitulée : Discours ample et très véritable contenant les plus mémorables faits advenuz en l'année 1587. — Paris, Guillaume Bichon, 1588, in-8° (par Claude La Chastre) p. 171. (Bibl. Nat., 8° Lb ^{34}, 418). Le nom de la localité indiquée est « Marsilly-les-Nonains » qu'il faut lire probablement, Marcigny-les-Nonains comme le donne le dictionnaire de Moreri et qui se nomme actuellement Marcigny (Saône-et-Loire).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Chicot[1] remontra au chef allemand combien il avait eu tort de céder à la tentation du repos dans un pays riche, « car chaque alouette qu'il a mangée en Beauce lui a coûté un reître ». Sessac et Mauvissière furent chargés de les reconduire jusqu'aux frontières du royaume et d'Épernon retourna près du roi. Quant aux Suisses, dès le 18 novembre, ils avaient traité avec le duc et avaient repris le chemin de leur pays.

Mais si les affaires du roi étaient prospères sur la Loire, il n'en était pas de même dans le Midi où Joyeuse avait livré au Béarnais la désastreuse bataille de Coutras; avec une armée double de celle de son adversaire, il s'était fait battre laissant sur le champ de bataille la fleur de la noblesse de cour; lui-même avait trouvé la mort dans sa défaite. L'événement survenu le 20 octobre 1587 n'avait été connu du roi que le 27. « Le Roi, nous dit L'Estoile, regretta la noblesse, peu le chef, pour avoir reconnu qu'il estoit de la Ligue, c'est-à-dire mauvais serviteur; la Roine régnante (comme bon sang ne peult mentir) le pleura fort et à bon escient; la Roine mère, pour la forme, selon sa coutume; le cardinal

1. Antoine d'Anglerais (ou d'Anglerez) dit Chicot, gentilhomme gascon, capitaine de Loches de 1574 à 1578, célèbre par ses propos facétieux et surtout par le parti qu'en a tiré Alexandre Dumas, dans son roman *La Dame de Montsoreau*, tué au siège de Rouen en 1592. Voir sur ce personnage la curieuse étude publiée en 1914 dans le *Bulletin du bibliophile*, par M. J. Mathorez.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de Bourbon, comme un veau... » Ce prélat était le propre oncle du Béarnais, mais cela ne l'empêchait point de s'écrier en gémissant combien il eût préféré voir son neveu mort et Joyeuse victorieux.

Quant au duc d'Épernon, il est permis de supposer qu'il vit d'un œil sec la mort de son rival, et quand on admettrait qu'il en éprouva quelque tristesse, elle dut être vite dissipée, car les consolations affluèrent : il hérita de toutes les charges et dignités du défunt. A la longue liste de ses titres venait notamment s'ajouter le titre d'amiral de France, de gouverneur et lieutenant général de Normandie, de Caen et du Havre de Grâce. C'était le premier gouvernement du royaume. Les expéditions des lettres patentes en avaient été données à Jargeau le 7 novembre et le même jour le nouveau gouverneur écrivait en cette qualité à M. de Longaunay, lieutenant du roi en Normandie, pour lui annoncer sa promotion [1]. Ce n'est pas tout : son cousin César de Bellegarde, gouverneur d'Angoumois, d'Aunis et de Saintonge, avait aussi été tué à Coutras : d'Épernon reçut encore ces gouvernements. Cette fois, c'était trop ; le tollé fut général et l'on peut dire sans exagération que cette grandeur folle du duc d'Épernon devint presque le principal grief de la Ligue.

1. Bibl. Nat., Mss. N. A. Fr. 6646, fol. 255.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La fortune prodigieuse de ce petit cadet de Gascogne qu'il était n'avait cessé de monter et l'on ne voit guère à quoi il pouvait aspirer encore. C'est la période critique pour les favoris. On pourrait citer plus d'un exemple. Il devenait un danger pour son maître. Peut-être se souvint-il que, déjà au moment de son retour de Provence, Henri III dans une lettre lui contait toutes les récriminations qu'il subissait à cause de lui et le priait de mettre du sien pour ne point lui susciter trop de difficultés avec Mayenne et les Guise. On pourrait le supposer, car on racontait qu'il cherchait à réconcilier son maître avec le roi de Navarre, ce qui lui créait à lui-même un parti, chose qui lui avait toujours fait défaut. On savait aussi qu'à tout événement il armait lui-même contre la Ligue, tenait à Metz 300.000 écus tout prêts pour faire des levées et envoyait au roi de Navarre M. de Montlouet pour l'en prévenir. Comme d'autre part il négociait en sous-main avec le duc Casimir de Bavière pour l'entraîner avec lui en lui promettant de l'argent et le paiement de dettes anciennes [1], on peut en induire que, sans se croire menacé, le puissant favori ne perdait pas le sens des réalités et prenait à tout hasard des mesures qui, tout en servant le roi, se trouvaient

1. La Huguerye, *Mémoires*, t. III, pp. 196-230 (éd. de la Soc. de l'Hist. de France).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

être, par un heureux concours de circonstances, les plus propres à assurer au besoin sa sécurité personnelle.

Une des premières obligations du duc d'Épernon en entrant dans l'année 1588 fut d'aller au Parlement pour se faire recevoir dans sa nouvelle charge d'Amiral de France. Le 11 janvier, le premier président Achille de Harlay lui faisait prêter serment un genou en terre, tête nue et sans épée. L'avocat Simon Marion, une célébrité du barreau, le présenta, le couvrant d'éloges et le qualifiant de soutien de l'Église. Alors l'avocat du roi [1] commença son panégyrique et, s'élevant jusqu'au lyrisme, tomba dans l'exagération : il dit que d'Épernon « étoit le pivot de la France et que ses actions serviraient comme d'un champ marathonien pour y exercer la jeunesse [2]. L'Estoile prétend qu'il le qualifia de « Saint des Saints » et qu'il était digne d'être canonisé. Après l'indignation causée par ses dernières promotions, ceci semblait un défi ; l'effet de ces harangues sur le public fut fâcheux ; on en fit des vers et la campagne de libelles déjà commencée continua de plus belle.

Au mois de décembre 1587, avait paru la « Biblio-

1. Jacques Faye, sieur d'Espeisses, né à Paris en 1543, mort à Senlis le 30 octobre 1590.

2. Mathieu, *Histoire de France*, t. I, p. 599.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

thèque de madame de Montpensier », série de titres imaginaires et satiriques où le duc d'Épernon n'est pas oublié : sous le numéro 83 de cette nomenclature fantaisiste se trouve le « Traité du mal chancreux, principalement de celui qui vient à la gorge et que c'est un apannage de ladrerie ; dédié à M. le duc Desparnon, avec privilége du roy. » Quelque temps après, c'est « La complainte de la France sur les démérites de Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Espernon, présentée au roy [1]. » Puis : « La Confession et repentance d'Espernon des maux qu'il a faits contre les catholiques [2] ; » bientôt après ce sera : « Lettre missive envoyée de la Ville du Mans par un homme d'honneur et digne de foy en date du 18 juillet 1588 à un sien ami demeurant à Paris, contenant les cruautés exercées par les troupes d'Espernon et de Jarsay au Pays du Maine [3] ». Il y en eut encore bien d'autres, mais celui de ces écrits qui fit le plus de bruit fut l'« Histoire tragique et mémorable de Pierre de Gaverston, gentilhomme gascon, jadis mignon d'Edouard II, roi d'Angleterre, tirée des chroniques de Thomas Walsingham et tournées du latin en francais [4] ». C'est l'histoire d'un favori dont la morgue et l'avidité sont telles qu'il

1. Bibl. Nat., Ye. 18890.
2. Publié à Épernay en 1588, in-8° ; indiqué dans le P. Lelong.
3. Paris, Bichon, 1588, in-8°, Bibl. Nat., 8° Lb^{34}, 493.
4. Paris, 1588, in-8°, Bibl. Nat., 8° Lb^{34}. 440. A.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

soulève la haine de toute la Cour et qu'il finit par être mis en jugement et décapité. L'instigateur de ce pamphlet était Pierre d'Épinac, l'archevêque de Lyon, ennemi personnel du duc depuis certaine réplique sanglante qu'il s'était attirée en plein conseil. D'Épinac, jadis huguenot, s'était converti avec l'espoir d'obtenir le chapeau de cardinal ; un jour, devant le roi et ses ministres, il s'était livré à une violente sortie contre le Béarnais, demandant si un hérétique peut prétendre à la couronne de France.

Le duc d'Épernon, connu comme partisan du roi de Navarre, sentit la colère monter et répliqua en fixant d'Épinac et en demandant si un prélat qui entretient sa propre sœur[1], qui vend à l'encan les grâces ecclésiastiques et qui, par ses débauches, a ruiné lui-même et ses frères et sœurs, doit être souffert dans la première dignité de l'Église de France. Chacune de ces accusations portait juste ; c'était la fable de la Cour : incestueux, simoniaque, ruiné et besogneux, personne ne pouvait contester ces qualificatifs à M. l'archevêque de Lyon, primat des Gaules. Sous le coup de cette riposte brutale et inattendue, le prélat était demeuré interdit et sans paroles ; il demanda au roi de le venger et, comme ce prince

1. Sa sœur se nommait mademoiselle de Grisolles.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

répondait mollement, le jour même, d'Épinac avait été porter son adhésion à la Sainte Ligue [1].

Nous ne nous étonnons donc point de le voir présider à la publication de l' « Histoire tragique et mémorable de Pierre de Gaverston. » Quant à l'auteur de ce libelle, il demeura anonyme; on l'a attribué à un curé ligueur, Jean Boucher [2], qui termine suivant la mode de l'époque par un anagramme : Pierre de Gaverston = Periure de Nogarets. Et l'auteur, avouant que l's finale de Nogarets est en trop, nous explique que c'est parce que le t représente la potence à laquelle il faut pendre d'Épernon et qu'alors l's représente le bout de la corde. Une polémique avec réponses, répliques, contre-répliques allait s'engager à ce sujet [3], car le duc n'était pas homme à

1. Varillas, *Histoire de Henri III*, t. III, p. 147.

2. Jean Boucher, docteur en Sorbonne, fut curé de Saint-Benoit. Il se fit remarquer par la violence de ses prédications. Il prit ouvertement la défense des régicides Jacques Clément et Jean Chatel. Après la chute de la Ligue, il se retira à Tournay où il fut nommé chanoine par la protection du roi d'Espagne ; c'est là qu'il mourut en 1646 âgé de 96 ans

3. Voir : Lettre d'un gentilhomme catholicque apostolicque et romain et vray françois et fidèle serviteur du roi à ung sien amy sur l'histoire de Pierre de Gaverston nouvellement mis en lumière par l'archevesque de Lyon à la requeste de ceux de la Ligue — A Rheims, imprimé par Jean de Foigny, avec permission de Monseigneur le cardinal de Guise, 1588, in-8°.

C'est une défense de d'Épernon où il reprend l'histoire de Gaverston, argument par argument, pour prouver qu'elle s'applique beaucoup mieux au duc de Guise qu'à lui-même. Ce libelle termine par de nouvelles invectives contre d'Épinac.

Voir aussi : l'Antigaverston, la Réponse à l'Antigaverston (Bibl.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

recevoir des coups sans les rendre. Mais tout ce bruit ne lui fut pas favorable. Son impopularité croissait encore, si c'est possible. L'étranger même s'en mêlait et Philippe II, dès le 25 janvier, stimulait le zèle de son ambassadeur à battre en brèche le favori : « Il serait bon que vous tâchiez, sans que personne puisse soupçonner que vous poursuivez un dessein particulier, de faire entendre au roi par les « bien intentionnés » dont je vous parle dans une autre lettre, le danger auquel il s'expose en s'appuyant sur d'Épernon qui est si disposé en faveur du Béarnais[1] »

Jamais homme n'avait soulevé autant de haine que lui. Crillon, d'humeur peu accommodante, était mécontent de son avancement et l'attribuait au duc d'Épernon qui lui avait fait des promesses sans les tenir. Au commencement de février, les choses faillirent se gâter et Crillon voulut en venir aux mains. Le roi intervint; alors cet « uomo molto feroce et bravo », comme le qualifie Cavriana, tenta d'envahir la nuit avec son escorte la maison du favori pour le tuer; le populaire s'était joint à lui. Le roi dut encore intervenir et les serviteurs de d'Épernon veillèrent toute la nuit avec deux pièces

Nat. Lb.[34], 441); la Réplique à l'Antigaverston Bibl. Nat., Lb[34] 442).

1. Lettre de Philippe II à Mendoza du 25 janvier 1588 (Arch. de Simancas, A. N. K. 1448, p[ce]. 160)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'artillerie[1]. Au commencement de mars 1588, c'était le duc d'Aumale qui, hors de lui, se décidait à dresser une embuscade contre le rival abhorré non seulement de sa famille, mais on peut presque dire de tout le monde. L'affaire éventée fut remise, mais la haine du populaire contre « le chef des navarristes et des politiques » grondait chaque jour davantage et les vers continuaient toujours à le fustiger, sortant on ne sait d'où :

« ... Brief, dix ans il y a que pouilleux il estoit
Et superbe en grandeur aujourd'hui on le voit.
Son grand-père n'estoit seulement qu'un notaire
Maniant du public quelque petite affaire... »

Cela, c'était l'injure la plus sanglante.

Les anagrammes aussi faisaient fureur :

Jean-Louis de Naugarets, duc Desparnon,
Ung ladre punais de sot roi est advancé[2].

Et la note de réprobation était si générale que cette fois le duc en prenait quelque souci. Il ne sortait plus qu'entouré d'une nombreuse suite. Les choses en vinrent au point qu'un jour, en passant sur le pont Notre-Dame, il fut reconnu et poursuivi par des bourgeois et des passants.

Au commencement de mars, sa querelle avec

1. Lettre de Cavriana à Serguidi du 14 février 1588 (*Négoc. diplom. de la France avec la Toscane*, t. IV, pp. 755-756).
2. *L'Estoile*, t. III, p. 123-124.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Crillon n'était pas encore terminée, qu'il en eut une autre avec le maréchal d'Aumont ; mais toujours le roi intervenait à temps. Des bruits circulaient : on disait que le souverain, fatigué de tant de difficultés que lui causait la personne de son favori, commençait à s'en dégoûter. Le 30 mars, d'Épernon absent pour quelques jours rentrait bien vite à Paris afin de démentir ces bruits et, comme preuve, faisait nommer le vicomte de Cadenet marquis et Laugnac, le capitaine des Quarante-Cinq, maître de la garde-robe, et ce malgré les résistances du roi[1]. Du reste les choses prenaient mauvaise tournure et d'Épernon, inquiet non seulement pour lui mais pour son maître, faisait chaque nuit des rondes dans Paris de 10 heures du soir à 4 heures du matin. Le 15 avril, L'Estoile annonçait que Nicolas Poulain, l'espion du roi auprès de la Ligue, était venu dévoiler un complot tendant à tuer d'Épernon pendant sa ronde, à investir le Louvre et à se saisir de la personne du roi. Une autre fois, Poulain annonça que la Ligue comptait exécuter son entreprise pendant une procession où l'on saisirait à la fois le souverain et son favori ; Henri III devait être enfermé dans un cloître et déposé. Il prit peur et fit un soir appeler mystérieusement Poulain au Louvre. Il l'interrogea lon-

1. Hazon de Saint-Firmin, *Un assassin du duc de Guise, François II de Montpezat.* — Paris, Picard, 1912, in-8°, pp. 26-27.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

guement en présence du chancelier, d'O et de l'abbé d'Elbene et ne le renvoya qu'à 11 heures et demie passées. Très troublé, il passa alors dans la chambre de d'Épernon où il demeura une bonne demi-heure, puis chez sa mère qui logeait en ce moment au Louvre [1].

Des gens de Cour, pour des motifs plus ou moins clairs, contestaient la véracité des rapports de Poulain. Entre autres choses, l'espion avait prévenu qu'un guet-apens était préparé à la foire Saint-Germain contre le duc d'Épernon qui avait coutume de s'y divertir fréquemment. Au lieu de s'abstenir, le favori voulut en avoir le cœur net et s'y rendit. L'espion avait dit la vérité : de pseudo-étudiants qui n'étaient autres qu'une bande de malandrins engagés pour la circonstance entourèrent le duc, commencèrent à le huer, puis à le bousculer et allaient passer à autre chose de plus sérieux, quand la victime se tira d'affaire, grâce aux mesures que les révélations de Poulain lui avaient permis de prendre à l'avance. Du reste il n'est que juste de reconnaître que, pendant cette période critique, le duc servit le roi avec énergie, ne se borna pas à donner de bons conseils, mais paya de sa personne en mainte circonstance avec un dévouement qu'on ne saurait contester.

1. Davila, *Guerres civiles des Français*, Traduction française, t.I, p. 486.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Chacun voyait grossir l'orage et les nerfs étaient tendus. Vers le 20 avril 1588, eut lieu une violente altercation en plein conseil entre d'Épernon et la reine mère au sujet de la conduite à tenir en présence de toutes ces menaces[1] : le duc rendait Catherine suspecte à son fils en l'accusant de favoriser la Ligue. Il semble bien du reste que cette accusation ait été justifiée : il ne faut pas oublier que Claude de France, une des filles de Catherine, était la femme du duc Charles II de Lorraine, que le roi n'avait point d'enfants et que l'idée seule de voir le Béarnais venir à la succession de la couronne mettait la reine mère hors d'elle-même, tant elle le haïssait. Elle n'était point femme à s'embarrasser de la loi salique et aurait volontiers vu les enfants du duc de Lorraine et de sa fille Claude monter un jour sur le trône de France, si, comme il était à présumer, Dieu persistait à dénier au roi une postérité. Henri III songea à encercler Paris dans un réseau de troupes et de gouverneurs fidèles : il fit venir les Suisses à Lagny, entama des négociations secrètes avec Entragues, gouverneur ligueur d'Orléans, sur la trahison de qui l'on pouvait compter, en fit autant à Chartres et à Pontoise et décida d'envoyer d'Épernon en Normandie sous couleur de prendre posses-

1. Boulay de La Meurthe, *Histoire des guerres de religion à Loches*... p. 211 (Mém. de la Soc. Archéol. de Touraine, t. 45.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sion de son nouveau gouvernement. Le 24, arrivait en grand mystère au Louvre l'avis d'une nouvelle entreprise contre le roi et d'Épernon : la garde du Louvre fut renforcée, les Quarante-Cinq couchèrent tous au Louvre, et les 4.000 Suisses de Lagny vinrent loger au faubourg Saint-Denis[1]. Le surlendemain mardi 26 avril, le roi fit appeler Nicolas Poulain vers deux heures de l'après-midi et, dans le cabinet du prince, en présence de d'Épernon, d'O et de M. de La Guiche, l'espion annonça la journée des barricades. D'Épernon était d'avis de faire trancher juridiquement la tête au duc de Guise ; quant au roi, il trouva la nouvelle tellement exagérée qu'il refusa d'y croire et partit le jour même pour Saint-Germain avec son ami d'Épernon qui allait prendre possession de son gouvernement de Normandie. Le duc emmenait avec lui quatre compagnies d'hommes d'armes et vingt-deux enseignes de gens de pied. Le 28, le roi et d'Épernon vinrent coucher à Fresnes, chez d'O. Le lendemain matin, 29 avril, ils se séparaient, d'Épernon continuant sa route vers Rouen, le roi pour retourner à Vincennes où il comptait demeurer sept jours à faire pénitence chez les Hiéronymites[2].

Si grave que parût la situation, ce prince imbu

1. *L'Estoile*, t. III, p. 133.
2. *L'Estoile*, t. III, p. 134 et 366.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

du caractère quasi divin de sa royauté et ce duc retranché dans la forteresse de sa faveur qu'il croyait à l'abri de toutes les attaques ne se doutaient probablement pas en se quittant que, quand ils se reverraient quelques jours après, leurs fortunes seraient bien changées; que la faveur de l'un aurait reçu des atteintes dont elle ne devait jamais se relever et que l'autre aurait perdu sinon sa couronne, au moins sa capitale où il ne devait jamais plus rentrer.

La première partie de la vie du duc d'Épernon est finie. Jusque-là, le sort propice l'a comblé; sa carrière n'a été qu'une longue ascension ininterrompue : jour par jour, de charge en charge, de dignité en dignité, il s'est élevé du néant au faîte des honneurs, de la richesse, de la puissance. Il est « demi-roi ». Qu'a-t-il produit? Rien. C'est qu'il n'est pas un homme supérieur. La meute des envieux et des pamphlétaires qui aboie sur ses pas et le couvre d'injures, le présente comme un homme nul et capable seulement d'avidité. Il vaut tout de même mieux que cela : il est bon administrateur, bon officier; il sait négocier; il a de l'esprit, ce qui facilite tant de choses; il voit juste, il a le sens des réalités et ne se repaît point de chimères; ses avis sont les bons; sa grande qualité, c'est une force d'âme et une énergie qu'il gardera jusqu'au dernier moment. La

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vie le brisera un jour; elle ne le pliera jamais. Partout où il est, il s'impose. On peut dire qu'il a tenu en main la puissance royale, car personne n'a gouverné son pitoyable maître plus absolument que lui : c'est un véritable envoûtement. Que d'éléments pour faire de grandes choses! Et pourtant sa trace est vide. Il lui a manqué la largeur de vues : il a des œillères; son horizon ne s'étend pas au delà de son intérêt personnel ou de son orgueil. Il en tire d'âpres jouissances ou des rancœurs implacables. Quand il a réussi dans l'un de ces domaines, le but est atteint. Plus loin, il ne voit pas.

Le voici arrivé à un tournant de son histoire. Ce départ pour Rouen sera une date dans sa vie. Quand il reverra le roi deux semaines plus tard, de grands événements se seront produits; et voici que l'éclat de son étoile, naguère encore si brillante, va commencer à se ternir. Demain il se trouvera aux prises, non pas encore avec l'adversité, mais avec les traverses de la vie. Il ne succombera pas et fera tête à l'orage : *Adversis clarius ardet*, disait sa devise. Nous allons voir s'il la justifie, car l'ère des prospérités est close et celle de la lutte commence.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE VIII

EN DISGRACE

1588.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE VIII

EN DISGRACE

(1588.)

Le nouveau gouverneur de Normandie. — Une lettre inquiétante. — La journée des barricades. — Fuite du roi. — Les conversations de M. le maréchal d'Aumont. — D'Épernon sacrifié. — Retraite à Loches. — Les avances des rebelles. — Lettre à Bellièvre. — Un ordre d'exil. — Une lettre désespérée. — Le duc d'Épernon se retire à Angoulême. — Le courrier de Villeroy. — Un heureux retard. — Une nouvelle lettre indignée. — Installation à Angoulême. — A la recherche de la popularité. — M. Normand de Puygrelier et son beau-frère Souchet. — Les ligueurs d'Angoulême. — Complot contre le duc. — Complicité du roi.

En quittant le roi, le duc d'Épernon se dirigea vers Rouen sans se presser. Il y arriva le mardi 3 mai. Le Clergé lui fit une belle harangue, réclamant surtout la paix, se plaignant des impôts qu'ils ne pou-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vaient plus supporter et dénonçant l'impunité et l'arrogance des huguenots qui ravalent la dignité de l'Église. La conclusion était de leur courir sus, mais de se faire plutôt aimer que craindre par les bons catholiques[1]. Aussitôt, le nouveau gouverneur prit en mains les affaires de la province. Dès le 9, il écrit à M. de Longaunay, le lieutenant du roi en Normandie, alors à Caen, pour lui annoncer son arrivée ; il lui mande que dans un ou deux jours il va se mettre en route pour aller le rejoindre[2].

Mais, pendant que le duc se promenait ainsi en Normandie surveillant la Ligue de ces pays, il reçut une lettre à laquelle il était loin de s'attendre : le roi le priait de ne point revenir pour le moment à la Cour : son seul nom soulevait tant de colères et tant de haines, la situation était si tendue, que sa présence était un danger[3].

Le duc d'Épernon en demeura troublé, inquiet. Pendant ce temps, les événements se précipitaient ; Paris passait des menaces aux actes et franchissait le Rubicon. Déjà depuis quelque temps des mesures

1. Harangue du Clergé à M. d'Épernon lors de son entrée à Rouen en mai 1588. Bibl. Nat., Mss. Fr. 17294, fol. 421.

2. Bibl. Nat, Mss. N. A. Fr. 6646, fol. 269.

3. Boulay de la Meurthe *Histoire des guerres de religion à Loches et en Touraine*, pp. 211-214. (Mém. de la Société archéologique de Touraine, t. 45). D'Aubigné dans son Histoire universelle affirme le fait et prétend même que le roi lui écrivit à ce sujet trois ou quatre lettres.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

insurrectionnelles avaient été prises. Chacun des seize quartiers de la capitale avait élu un représentant, naturellement parmi les plus violents, et la réunion de ces délégués formait ce fameux conseil des Seize qui fut le grand ressort de la Ligue et qui, sans être investi d'aucun pouvoir, les exerça tous. Les Seize donc, voyant échouer tous leurs guet-apens contre le roi et d'Épernon, flairaient bien la trahison, mais sans pouvoir la découvrir ; ils prirent peur et écrivirent au duc de Guise pour le prier de venir, de hâter les solutions violentes et de les protéger ainsi contre l'autorité royale qui pouvait se réveiller de sa torpeur et frapper. Henri de Guise était à Soissons. Le roi lui écrivit alors qu'il lui interdisait de venir à Paris et envoya Bellièvre porter lui-même la lettre. Guise hésita, et se décida. Le 8 mai au soir, il monta à cheval, chevaucha toute la nuit accompagné seulement de 9 gentilshommes et, le 9 vers midi, se présenta à l'hôtel de la reine mère. A sa vue, Catherine demeura comme terrorisée de ce qui allait arriver. Elle le conduisit cependant au Louvre elle-même. Elle était souffrante et avait demandé sa chaise à porteurs ; Guise marchait à pied à côté de la chaise. La route n'était pas longue de l'hôtel de la reine mère au Louvre[1] ;

1. Catherine de Médicis n'habitait pas toujours le Louvre et possédait un somptueux hôtel qui s'élevait à peu près sur l'em-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cinq ou six minutes au plus, par l'étroite rue d'Autriche, mais cela avait suffi pour que le Balafré eût été reconnu et acclamé.

Une heure après, tout Paris connaissait sa présence.

Le roi se trouvait dans l'appartement de la jeune reine quand on vint lui annoncer une visite si inattendue. Il pâlit de colère. Le colonel Ornano était près de lui ; lisant dans les yeux de son maître, il lui offrit tout bas de le débarrasser séance tenante du chef de la Ligue. Henri III hésita, refusa et composa son visage. La reine mère toute tremblante entra et présenta M. de Guise. Les deux hommes étaient face à face, l'un dans l'attitude du respect, l'autre jouant le calme. Et jamais sujet n'avait plus méprisé son souverain et jamais prince n'avait eu plus de peine à se maîtriser devant un rebelle.

— Qui vous amène ici ? dit le roi.

Guise répondit par quelques protestations d'obéissance. Le roi coupa court à l'entretien et sortit pour se mettre à table, remettant le duc pour l'après-

placement actuel de la Halle aux grains, à coté des Halles Centrales. Cet hôtel devint plus tard l'hôtel de Soissons. La rue d'Autriche était une petite rue qui longeait le Louvre et aboutissait perpendiculairement à la Seine. C'est dans cette petite rue que se trouvait le guichet ou entrée du Louvre, avec son corps de garde. La rue d'Autriche était où sont actuellement les jardins qui s'étendent au pied de la colonnade et tout contre les bâtiments du Louvre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dîner. Quand il revint, il fit appeler en même temps le duc de Guise et Bellièvre.

— Ne m'avez-vous pas assuré, dit-il à ce dernier, que mon cousin ne viendrait pas à Paris ?

Bellièvre se tourna vers le duc :

— Monsieur, ne me l'aviez-vous pas dit ?

— Monsieur, répliqua le duc, m'aviez-vous pas promis de revenir dans trois jours à Soissons ?

— Monsieur, reprit Bellièvre, n'avez-vous pas reçu deux lettres que je vous ai envoyées par la poste ?

Ceci fut la planche de salut pour le duc ; il s'y accrocha. En effet Bellièvre avait promis de revenir et, retenu au dernier moment, s'était contenté d'écrire et encore par la poste, le trésorier de l'épargne ayant refusé de donner les vingt-cinq écus que coûtait un courrier. Le duc de Guise nia à grands cris et à grands serments avoir reçu ces deux lettres. On ne put le convaincre du contraire [1]. Le roi cherchait à se calmer ; il parla du duc d'Épernon et dit qu'étant son plus cher ami il avait aussi droit à l'amitié du duc de Guise. Celui-ci répondit que d'Épernon devait d'abord reconnaître la différence que la nature et la naissance avaient mise entre eux ; qu'alors seulement ils pourraient être amis [2].

1. Dupleix, *Histoire de Henri III.* — Paris, Cl. Sonnius, 1641, in-fol°. p. 157-159.

2. Ranke, *Histoire de France*, trad. de Porchat, t. II, p. 74.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

On se doute de ce que put être le reste de l'entretien. Guise se retira.

Et « C'estoit chose déplorable de voir le Roy transi et comme confus et estonné, et son subjet résolu, fier et hardy, son front, son geste et tous ses mouvemens si bien composez, qu'on y pouvoit remarquer ou une innocence très candide ou une extrême impudence. La Roine-mère présente adoucissant l'aigreur du Roy, r'asseuroit d'autant plus l'audace du duc de Guise ». Le 11 au soir, il était encore au Louvre, remplissant au souper son office de grand maître[1]. Le lendemain éclatait une des plus violentes émeutes de notre histoire. C'était la journée des barricades.

Dès le 11 au soir, les milices bourgeoises avaient reçu l'ordre d'occuper les ponts, la place de Grève et le cimetière des Innocents. Le lendemain matin, 12 mai, elles avaient toutes fait défection et chacun était rentré chez soi. La Cour avait encore un espoir car, dès cinq heures du matin, les Suisses et les gardes françaises cantonnés dans les faubourgs entraient dans Paris et venaient occuper les points abandonnés par les milices. Leur entrée réveilla les Parisiens. Le quartier de l'Université s'agita le premier. Une quinzaine d'écoliers prirent d'abord

1. Dupleix, *Histoire de Henri III*, p. 139.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les armes et se portèrent au carrefour Saint-Séverin. Crillon commandait les troupes royales ; il jurait et sacrait plus que jamais et voulait tout pourfendre ; mais le roi, qui espérait encore, qui espérait toujours tout arranger, lui envoya l'ordre de ne pas bouger. Le populaire enhardi commença à tendre les chaînes dans la cité et à barrer les rues avec des charrettes renversées et des tonneaux pleins de pavés ; cela gagna de proche en proche et à midi chaque point occupé par les troupes se trouvait entouré par un réseau de barricades, qui coupait toutes les communications ; chaque détachement se trouvait lui-même comme assiégé et hors d'état de donner aucun secours ou d'en recevoir. Les bourgeois interceptaient les convois de vivres qu'on envoyait aux soldats et les charriots venant de l'arsenal qui leur apportaient de la poudre. Dans l'après-midi, les ligueurs de la Cité sommèrent les Suisses de se retirer dans le marché neuf ; ils obéirent et les compagnies françaises qui gardaient le Petit Pont et le pont Saint-Michel en firent autant ; une échauffourée se produisit pendant que les troupes se retiraient et une soixantaine de Suisses furent massacrés.

Henri III atterré devant un pareil soulèvement n'osait rien décider, rien ordonner ; il prit le seul parti qu'on put attendre de lui : il implora le secours

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de celui qu'il devait frapper ; il se mit sous la protection du duc de Guise. Celui-ci, pendant tout ce temps, était demeuré dans son hôtel d'où il suivait de minute en minute les phases de la tragédie. Il fut bon prince, sortit sans armes, parcourut la ville et délivra les troupes royales qui se massèrent près du Louvre. Mais toute la nuit du 12 au 13 mai, Paris demeura éveillé ; il y avait de la lumière à toutes les fenêtres. Le roi et ses courtisans passèrent la nuit debout, l'épée à la main. Le 13 au matin, Paris entier était hérissé de barricades ; quelques-unes se dressaient dans le voisinage du Louvre même ; il y en avait une en avant de Saint-Germain l'Auxerrois.

La reine mère affolée courut encore implorer le duc de Guise et essayer de traiter avec lui.

Pendant que ces pourparlers avaient lieu et que le prince rebelle dictait ses conditions, le roi vaincu, effondré, désespérant de lui et des siens, sortait à pied du Louvre par une porte de derrière, gagnait les Tuileries, montait à cheval et prenait à vive allure la route de Chartres.

De Paris à la capitale de la Beauce il y a au moins vingt bonnes lieues. Pendant ce trajet le prince fugitif causa. Il avait à ses côtés le maréchal d'Aumont, un fidèle serviteur, mais non pas un ami du duc d'Épernon. Ce fut le favori absent qui fit les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

frais de la conversation. Le maréchal, encore tout ému des graves événements qui venaient de se passer, remontra au roi qu'il n'y avait plus moyen de se raidir contre l'unanimité du sentiment populaire ; que d'Épernon était presque le principal grief de la Ligue et des Guise ; il fallait se résoudre à sacrifier d'Épernon. Qu'un ligueur préconisât pareille mesure, soit ; mais un gentilhomme de l'entourage qui connaissait les sentiments du roi, la chose était hardie. On la discuta. Montpensier, Longueville, d'autres maréchaux de France abondèrent dans ce sens. Alors chacun osa davantage : on prenait courage en se voyant nombreux. Henri III eut vite la conviction que toute la noblesse fidèle pensait sur le duc d'Épernon exactement comme les ligueurs ; tous réclamaient son éloignement, sinon ils resteraient dans leurs maisons et laisseraient le roi se tirer d'affaire sans eux. « Ognuno, écrit Cavriana, odia quest'uomo et lo maledice come la peste del regno. »

Le duc de Lorraine lui-même qui avait désapprouvé la conduite de son cousin de Guise à Paris, disait que, si d'Épernon était éloigné, il chercherait à réparer le malheur [1]. Quant au duc de Guise, il avait peu de temps auparavant déclaré que, autant le roi

1. Lettre de Cavriana à Serguidi, du 23 mai 1588. (*Négociations de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 786).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

enlèverait de charges à d'Épernon, autant il en rendrait lui-même pour servir le roi sans récompense, sans garantie et comme simple gentilhomme [1].

Henri III n'était pas l'homme des résistances. D'Épernon avait le tort d'être absent : le roi céda. Pendant ce temps, le nouveau gouverneur de Normandie, troublé par la lettre qu'il avait reçue du roi, cherchait à s'assurer des principales villes, était obligé de renoncer au Havre qui tenait décidément pour la Ligue et se trouvait vers le milieu de mai à Caen qu'il avait la satisfaction de trouver fidèle à son devoir. Ce fut probablement là qu'il reçut la nouvelle des barricades. Ceci changeait bien des choses ; il en prit texte pour passer outre à la recommandation du roi ; les circonstances n'étaient plus les mêmes ; il n'allait plus le retrouver à Paris, mais à Chartres. Cependant il n'osa pas accourir à la première nouvelle, comme il l'eut fait en d'autres temps. Le 17, il était encore à Caen d'où il écrivait une lettre à M. de Longaunay pour lui dire qu'il est pressé d'aller trouver le roi ; il le priait d'assembler ses amis et de s'acheminer vers Évreux où il aurait de ses nouvelles [2]. Puis il se dirigea sur Chartres où il arriva le 20 mai [3].

1. *Ibid.*, Lettre du même au même, du 30 mai 1588.
2. Bibl. Nat., Mss. N. A. F. 6646 fol. 27.
2. *L'Estoile*, t. III, p. 154.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le départ du roi avait troublé la capitale. On n'avait pas compté sur cela. On avait espéré se saisir de lui et, sous la pression des menaces, en obtenir ce qu'on aurait voulu : le coup était manqué. Le mieux était d'essayer de traiter. La Ligue envoya des ambassades pour demander pardon et Catherine de Médicis demeurée à Paris, l'éternelle négociatrice, toujours émue, toujours pleurant, toujours de mauvaise foi, recommença encore à négocier.

Les chefs firent de grandes protestations de soumission, mais en spécifiant très nettement leurs conditions : c'était l'extirpation complète de l'hérésie, la déclaration d'incapacité pour le Béarnais d'accéder au trône, la nomination des princes lorrains aux grandes charges, la ratification des actes par eux commis pendant les barricades et enfin, on pourrait presque dire « surtout », la déchéance du duc d'Épernon et de son frère Bernard de La Valette qui devaient être dépouillés de toutes leurs charges et gouvernements, sauf un qu'on laisserait à chacun d'eux.

Le duc d'Épernon était là, quand arrivèrent ces propositions. Il comprit que l'heure n'était plus aux vaines résistances et remit séance tenante au roi son brevet de gouverneur de Normandie et d'amiral. La Normandie fut donnée au duc de Montpensier et l'amirauté à son frère Bernard. Il espérait par cette concession pouvoir conserver tout le reste ; mais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la Ligue ne l'entendait pas ainsi. Quant au roi, gêné par la présence de son favori, il cherchait à l'éloigner ; il n'osait, en sa présence, capituler aussi complètement qu'il était déterminé à le faire. D'Épernon le poussait à la résistance, lui conseillait de se retirer à Rouen. Après deux semaines passées à Chartres au milieu des intrigues malveillantes qui le serraient de toutes parts, le duc sentit que sa position devenait intenable auprès du roi. Il se décida à partir pour sa capitainerie de Loches. Il se mit en route avec sa femme et une escorte imposante de trois cents gentilshommes. Le 4 juin, la petite ville le reçut avec respect et lui apporta les présents d'usage en vin et fruits. Là, le duc se mit à observer avec attention la tournure que prenaient les événements.

Ils ne lui étaient point favorables. Le roi inclinait à un accommodement. Miron[1] dépêché à Paris était revenu sans avoir rien pu faire rabattre des prétentions des révoltés. Et le duc d'Épernon savait bien que son maître cèderait sur tout. En dernier lieu et

1. Les Miron avaient été jusque-là une dynastie de médecins. Le premier connu ayant fait honneur à sa corporation était mort à Nevers en 1490. Depuis lors, divers membres de cette famille avaient été médecins de Charles VIII, de Louis XII et des reines Claude et Anne, de Henri II, de François II et de Charles IX ; le Miron que nous rencontrons ici se nommait Marc et était le médecin de Henri III depuis sa prime jeunesse ; il l'avait suivi en Pologne. C'était, au moment où nous sommes, un homme dans la force de l'âge.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

en ce qui le concernait, on voulait lui laisser le seul gouvernement de Provence; quant à sa charge de colonel général, la reine mère, qui pourtant ne l'aimait pas, avait dû expliquer l'impossibilité de la lui retirer, depuis que cette charge avait été déclarée grand office de la couronne, à moins d'une condamnation encourue par le titulaire, ce qui n'était pas le cas[1]. Cependant il avait quitté son maître avec une fort belle commission pour commander en qualité de lieutenant général en Anjou, Maine, Perche, Touraine, Poitou, Angoumois, Aunis et Saintonge; mais le roi se méfiant de sa rancune ne voulait pas lui laisser trop de forces en main et lui écrivait lettres sur lettres pour lui faire renvoyer les dix compagnies de gens de pied qu'il avait conservées; le roi les réclamait instamment pour escorter son artillerie. Le duc n'avait garde de s'en dessaisir[2]. Pendant ce séjour à Loches, le duc vit un jour arriver M. de Roquelaure, l'ami et le confident du Béarnais, qui venait lui proposer alliance avec son maître, la reine d'Angleterre et les Allemands; quelque temps après, c'était l'émissaire du duc de Damville, le puissant gouverneur du Languedoc, l'allié du roi de Navarre, qui venait aussi lui faire des

1. *Lettres de Catherine de Médicis*, t. IX, p. 365. (Collect. de Doc. inéd. pour l'Hist. de France.)

2. Bibl. Nat., Mss. Fr. 15574, fol. 273 et Ve de Colbert, 10. fol. 334.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avances [1]. Donc le duc d'Épernon était dores et déjà considéré comme disgracié, puisque les rebelles l'appelaient parmi eux. La situation était délicate et le favori d'hier qui ne voulait pas encore désespérer ne s'engageait pas, mais ne rompait pas non plus les entretiens. Il eût préféré qu'on ne le sût point, mais la Cour était avertie de tout.

Au commencement de juillet, on racontait partout que la paix était faite entre le roi et les Guise et que d'Épernon était sacrifié. L'inquiétude, la colère le tenaillaient. Le 11, il écrivait à son ami Bellièvre une lettre qu'il faut citer parce qu'elle nous montre son état d'esprit.

« Monsieur vous ne pouves avouer long discours ny grandes nouveles du povre champetre quy ne vous escrit que pour le désir quil a de se conserver en vostre bonne grace. Favorises moy tant que de my continuer Monsieur et de vous aseurer quaveques mon sang ie vous rendré preuve de mon amitié, estant très aise que la paix comme lon ma aseuré souet fete quy à mon avis ne peut estre quavantageuse et honnorable au roy puis que Mons[r] de Villeroy la négosiée. On me veut persuader quelle mest fort honteuze et domageable et à mes amis, ce que ie ne puis crouère me resouvenant des aseurences que Mons[r] de Villeroy me donna de son amitié à mon partement de Chartres et sachant que cella ne se peut fère quau préiudice des affères du roy et du repos de cest estat. Vous savés Mons[r] que le temps né point de se despouiller ; l'exemple nous en est présent par ceus quy au lieu

1. Boulay de La Meurthe, *Hist. des guerres de religion à Loches*, pp. 214-218.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de se contenter des seuretés quils ont en demendent de nouvelles. Ien doues à plus forte réson desirer sachant et voiant lanimozité et les conspirasions de tant denemis que jay pour mavouer coneu trop fidèle et pasionné serviteur du roy. Ie masure tant de sa bonté quelle aura agréable quen conservant se quelle m'a baillé en garde, ie le tienne pour la seureté de mon honneur, de ma vie et de mes amis aveques lesquels ie veus finir mes iours leur témoniant la profesion que ie fes et la volonté que jay à nostre comune conservasion. Si javes se bien de vous pouvouer entretenir un quart dheure, ie maseure que vous me douries se conseil, aiant tant de résons de mon couté que vous demeureries esclersy de se que pouvés metre en doute; bien seroues ie très aise davouer l'avis de ceus que i' honnore comme vous sur un fet quy est de telle importance à l'estat et à mon particulier. Sil vous plesouet den prendre la penne, se serouet mobliger de plus en plus à vous fère service. Mons^r, vous aves touiours esté celuy à quy sur ces choses passées jay le plus librement ouvert mon cueur. Il vous sera facille vous en resouvenant de iuger ou lon me veut presipiter contre ma volonté. Vous savés que cest que d'un desespouer; ie ne le chercheré poueint, ains le fuiré tant quil me sera possible, mais la nésésité na poueint de loy; cest trop longuement poursuivy la victouère. Il y a quatre ans que ie suis le persécuté et que sans vous sages conseils ie nen euse tant soufert. le prie dieu, Mons^r quy me douent assés de prudence pour my bien conduire, car de résolusion ie me contente de celle que jay et quil vous donne.

Monsieur, autant d'heur que vous mérités. De Loches, le unsiesme juillet 1588.

Vostre plus affe^né amy à vous fere service,

J. Louis de LAVALETTE [1].

1. Bibl. Nat., Mss. Fr. 15909, fol. 120.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Que penser de cette lettre? « ... Vous saves que c'est que d'un désespouer... » et plus loin : ... « Je prie dieu quy me douent assés de prudence... car de résolusion ie me contente de celle que jay... », voilà bien, si je ne me trompe, des menaces. Cette lettre, il l'écrit à son ami Bellièvre, mais en fait elle est pour le roi, car il sait bien qu'on la lui communiquera.

Il avait raison d'être inquiet, car, quelques jours après, le roi qui sur ses conseils s'était rendu à Rouen signait dans cette ville l'Édit d'Union; le Parlement l'enregistrait à Paris dès le 21 juillet. Henri III cédait sur tous les points. Alors Miron, son médecin qui avait été négocier avec la Ligue, fut envoyé à Loches pour exposer au duc d'Épernon ce que le roi et la Ligue attendaient de lui : on laissait à son frère et à lui deux gouvernements, celui d'Angoumois et Saintonge, d'une part, et celui de Provence, de l'autre; ils n'avaient qu'à choisir entre eux. Le duc d'Épernon gardait le titre de colonel général, mais renonçait à en exercer les fonctions au moins momentanément. Bernard de La Valette devait rendre l'amirauté, car nul désormais ne devait exercer deux charges à la fois. Enfin le duc devait se démettre du gouvernement de Boulogne ainsi que de celui de Metz et pays messin qui passait au comte de Brienne; Bernard de La Valette devait abandon-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ner les gouvernements de Valence et Romans[1]. Le duc d'Épernon refusa de se démettre. Une dernière mesure enfin lui portait un coup plus sensible encore que les autres : le roi lui écrivait non plus pour le prier, mais pour lui ordonner de ne point reparaître à la Cour et de demeurer dans celui des deux gouvernements qu'il aurait choisi. Donc ses craintes se réalisaient, le roi l'abandonnait; c'était la chute, l'effondrement. Il en demeura comme étourdi et écrivit au roi une longue lettre désespérée, ampoulée, théâtrale qui fit alors grand bruit. Le roi la montra sans doute à beaucoup de gens, car elle circula, fut copiée et même imprimée et répandue en grand nombre dans le public. Le roi sacrifiait son favori pour satisfaire la Ligue; il tenait à ce qu'on le sût :

« Sire, j'eus un grand combat dans mon âme avec beaucoup de peine à me résoudre, ayant reçu commandement de Vostre Majesté de ne l'aller point trouver... » Puis commence une longue série de paragraphes pompeux où le duc promet cependant d'obéir, offre de rendre tous ses biens, charges et dignités et supplie seulement son prince de lui laisser 10.000 livres de rentes pour vivre modestement et son affection dont il ne peut plus se passer. Alors il s'attendrit : « ... Ne permettez, Sire, la retraite de

1. Bibl. Nat., Mss. Fr. 17825. fol. 9.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

celui que vous avez tant aimé... » Et il termine en s'écriant : « ... Adieu, Sire ; le plus grand bien que je prise en ceste vie c'est vostre bonne grâce. Je supplye Vostre Majesté de m'y conserver et croire que jamais âme ne se sépara d'un beau corps avec plus de regrets que d'Espernon en a se séparant de vous. Plaignez-moy, Sire, la fortune n'avoit d'aultre moyen pour m'abattre que m'eslongnant de vostre présence en la sorte qu'elle faict, mais puisqu'il plaist à Vostre Majesté que je me retire, je prye sa bonté qu'il vous demeure aultant de joye qu'en m'en allant j'emporte de tristesse et fascherye... etc., etc.[1] »

Il fallait pourtant prendre un parti : le duc d'Épernon prépara hâtivement son départ pour Angoulême dont la situation inexpugnable lui offrait un asile sûr. La visite de Miron à Loches semble avoir eu lieu vers le 24 juillet[2]. Le duc dut se mettre en route dès le lendemain, car le 27 de bon

1. Cette lettre a été souvent réimprimée. La Bibl. Nat. en possède 4 éditions contemporaines, toutes de 1588 ; en outre, un grand nombre de copies dut en circuler, car on en retrouve dans les principaux recueils du XVII[e] siècle, notamment sous les cotes suivantes, aux Mss. de la Bibl. Nat. : Fr. 4744 (fol. 49), 15908 (fol. 536), 23025 (fol. 396), 24168 (fol. 173) et même au British Museum, Bibl. Cotton, vol. Caligula, E. XII, 19, f. 3 (ancien fol. 128, actuellement 114) Aucune de ces copies imprimées ou manuscrites n'est datée. Le premier des manuscrits cités (4744) intitule cette pièce : « Lettre de M. d'Epernon escritte au Roy Henri III en l'année 1588, après les barricades de Paris. »

2. Boulay de la Meurthe, op. cit., pp. 214-218.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

matin il faisait son entrée dans Angoulême au milieu d'un cortège pompeux comme il les aimait, à cheval, la tête du cheval sous le dais et suivi de la duchesse sa femme et de sa nombreuse escorte[1].

Il avait bien fait de se hâter : dans l'après-midi, arrivait un courrier adressé aux diverses autorités de la ville et portant défense d'y recevoir personne comme commandant, sans lettres postérieures à la présente. C'était désigner clairement d'Épernon. Quand le duc eut connaissance de cette lettre contresignée de Villeroy, il entra en une violente colère et dès le lendemain écrivit au roi une nouvelle lettre qu'il faut encore citer :

« Mon bon metre, sur l'avis que i'ay eu et que mon cousin de Taient me donna un peu auparavant partir de Loches, que aucuns mal affectionnés à vostre service brassouet des entreprises sur les places de se gouvernement ie me suis résolu de y venir, ce que j'ay fet en la plus grande diligence qu'il m'a été possible comme celuy qui n'a rien dans l'âme si affectionné que le bien de vous affères; et y suis arrivé sy bien à propos, par le bon ordre que mondit cousin y a donné avecqz beaucoup de prudence que nous osons répondre qu'il ne mésaviendra d'aucune desdites places et particulièrement de ceste sy, ou j'ay esté reseu avecques tout honneur et satisfaction quy se peut, ainsin que plus particulièrement vous pourra témonier le sieur de Fortia, présent porteur. Et y estant arivé le matin assés bonne heure, vint sur l'après disnée un courrié quy a aporté une dépêche fete par M. de Vileroy, signée de vous, au moins cachetée, laquelle ie suis

1. D'Aubigné, t. VII, p. 306 (éd. de la *Soc. de l'hist. de France*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

aseuré que m'avez entendu, et semble qu'elle souet fete espres pour moy. En cella le sieur Vileroy témonie le peu d'affection qu'il a [à] vostre service et le beaucoup d'animosité qu'il me porte ; car c'est pour me désespérer et me temonier le peu d'asceurence que vous avez de ma fidélité à vostre service, chose suffisante à faire le fou à un quy serouet bien resoleu d'estre sage et quy n'auret pas tant de pasion à son metre que je n'ay. Mais mon cher metre, d'endurer que mes enemis me metent en chemisses, j'esliré plus tost la mort, et ne pense rien de sy aseuré pour vous que ce que ie tiens. Mon bon metre fetes moy ceste grace de vous resouvenir qne ie ne vous ay james trahy et que ceus de quy vous servés auiourd'huy le plus, l'ont fet et le font encore. Vous le savez bien ; mes affères ne peuvent aller que mal : puisque mes enemis en sont iuges, il y a causes de récusasion ; vous les savez mieux que moy, mon bon metre. Ils font ce qu'ils peuvent pour me faire rompre le coul. Est-il possible que vous y consentiez, mon cher tout ? Je ne le puis crère, encore que j'aie veu une cruelle sentence escrite de vostre mein. Quoy, mon metre, il semble que vous lesiez aller vous volontés à leurs déresonables passions. Non, je ne pense pas que sy vostre mein l'a escrit, que se ne souet contre l'intention de vostre âme. Je sé que vous aimez trop vostre criature pour la deshonnorer et ruiner comme cella. Or quoé qu'il en souet, ie seré touiours vostre très humble et plus fidel serviteur, quy vous bèse trés humblement les pieds. Se porteur vous montrera, mon cher metre, un double de la dépêche quy a esté envoiée, par où vous verrés qu'elle n'a esté feste que pour me fere resevouer un affront. Je vous suplie très humblement ne permetre qu'on continue ; se serouet le moien de me désespérer.

D'Angolesme, le 28 juillet 1588.

(Signature en monogramme) [1].

1. Bibl. Nat., Mss. Fr. 3363, fol. 238.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cette lettre, comme la première qu'il avait écrite au roi et que nous avons analysée, fait mauvais effet : « ... Celui que vous avez tant aimé... », cette « âme » qui se sépare d' « un beau corps », « mon cher tout », « ... quy vous bèse très humblement les pieds... », tout cela laisse une impression fâcheuse, étant donné la mauvaise réputation de cette Cour. Nous ne nous y arrêterons pas plus qu'il ne convient, mais il est difficile de lire ces épîtres sans en faire la remarque.

Sa grande colère passée, M. le gouverneur se mit en devoir de régner en Angoulême et de s'y faire aimer : il avait besoin de partisans ; il fit de la popularité. On le vit circuler à pied dans les rues, adressant la parole aux gens de la municipalité et affectant une bonhomie qui ne lui était point coutumière. Il se logea non dans la citadelle, mais dans ce qu'on appelait le Logis du roi, maison luxueuse mais non fortifiée, sans fossés et attenante à une vieille tour polygonale qui existe encore[1]. Cependant il faisait réparer et augmenter les ouvrages de défense de la ville, mais c'était bien entendu contre les huguenots. Il donnait à dîner ou à souper aux

1. Cette tour est de la fin du XIII[e] siècle. En 1838, elle portait le télégraphe Chape. Le reste du château beaucoup plus récent ne remonte pas plus haut que la fin du XV[e] siècle. Le duc d'Épernon refit une partie de la façade et la porte d'entrée (Eusèbe Castaigne, *Indicateur angoumoisin*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

principaux de la ville. Un de ceux qu'il caressait particulièrement était le maire, M. Normand de Puygrelier [1], d'une vieille et excellente famille de la ville, homme d'esprit et de caractère. Mais cette bonne entente entre le maire et le gouverneur n'était que de surface : au fond, Normand était un ligueur déterminé. Il avait été fortement désappointé du retard de la lettre de Villeroy qui n'avait pas permis de refuser l'entrée au gouverneur. Il y eut des conciliabules entre lui et les principaux ligueurs d'Angoulême et on décida d'envoyer à Chartres Souchet, beau-frère du maire, pour conférer avec Villeroy. Souchet se mit en route, fut reçu par le ministre et exposa la bonne volonté et la résolution de ceux de son parti. Villeroy prévint le roi et mystérieusement, de grand matin, Souchet fut introduit auprès de Henri III. Maintenant que ce prince ne favorisait plus le duc d'Épernon, il avait peur de lui; il connaissait son caractère inflexible et implacable; il pouvait devenir dangereux en s'alliant au roi de Navarre. Or c'est précisément ce que venait raconter Souchet : le duc d'Épernon avait des entretiens particuliers avec des huguenots notoires. Il n'en fallait pas davantage pour décider le roi;

1. En 1838, le maire d'Angoulême était M. Normand de Latranchade, un descendant de Normand de Puygrelier que nous voyons aux prises avec le duc d'Épernon.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Souchet offrait de se saisir du duc d'Épernon et de l'amener à Sa Majesté. On accepta. On lui recommanda surtout de ne pas lui faire de mal. On peut penser ce qu'il fallait attendre d'une pareille recommandation. On avait bien songé à lui fermer simplement la porte tandis qu'il descendait en plaine chaque matin pour monter ses chevaux, mais décidément la perspective de tenir en ses mains un aussi dangereux ami ne déplaisait point au roi. Quant à Villeroy, il est permis de supposer qu'il n'avait pas oublié certaine séance du Conseil où le duc, alors à l'apogée de sa puissance, l'avait traité de petit coquin et autres qualificatifs du même genre; on peut penser aussi que ce n'était pas sans quelque plaisir qu'il se trouvait dans une situation si inattendue qui le mettait à même de servir à la fois son roi et sa rancune. Souchet partit donc avec les mains libres et l'adhésion du roi et du ministre. Il n'était point à proprement parler chargé d'une mission, mais il avait l'assurance que s'il réussissait il ne serait point désavoué. Il annonça que sous peu on entendrait parler de lui et des siens.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE IX

L'ENTREPRISE D'ANGOULÊME

(1588.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE IX

L'ENTREPRISE D'ANGOULÊME

(1588.)

Un guet-apens. — Une invitation à dîner. — Conversation interrompue. — « Tue ! Tue ! ». — Les précautions de M. le Maire. — Première collision. — Les cuisiniers à la rescousse. — Défense de la grand'porte. — Assiégeants assiégés. — Diversions. — La faim et la soif. — La duchesse d'Épernon aux Cordeliers. — Une femme héroïque. — Mademoiselle de Cusson. — Le feu. — Un siège en règle. — Mort de M. Normand de Puygrelier et de son frère. — Négociations. — Les émotions de l'abbé d'Elbene. — Reprise des hostilités. — Seconde et troisième négociations. — Les trompettes de Tagent et du Béarnais. — Empressement général à traiter.

Dès que Souchet fut de retour à Angoulême, le maire, M. Normand de Puygrelier s'occupa d'organiser le guet-apens. Afin d'échapper aux indiscrétions, les premiers conciliabules eurent lieu dans

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

une maison de campagne des environs ; puis une réunion plus nombreuse d'une cinquantaine de conjurés se tint dans la ville même ; enfin une bande de malandrins fut engagée et le jour fixé pour le lendemain, 10 août, jour de la Saint-Laurent.

Il faisait un temps superbe. De très bonne heure, le duc descendit à l'espèce de lice qu'il avait fait aménager dans la plaine pour y travailler ses chevaux ; c'était là qu'il s'amusait à courir la bague ; c'était là qu'on étudiait les figures de carrousel qu'il préparait. Il y avait toujours assez nombreuse assistance pour admirer les évolutions de M. le gouverneur et de ses écuyers. Ce jour-là, le maire s'y trouvait. Quand les exercices eurent pris fin et que le duc eut mis pied à terre, le maire vint le saluer et tous deux reprirent à pied le chemin rude et montant qui ramenait en ville. On eût pu remarquer que M. Normand fut particulièrement aimable ce jour-là, ne lâcha point le gouverneur d'une semelle et ne lui donna point loisir de dire même un mot à quelques personnes qui semblaient attendre la fin de la conversation. Le duc charmé de cette amabilité voulut y répondre et l'invita à dîner pour le jour même. Quand ils se quittèrent, ils devaient donc se retrouver à table quelques heures après. Le duc rentra au château pour changer de vêtements car il avait eu fort chaud ; il comptait après cela se rendre à la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

messe à la chapelle Saint-Laurent, dans l'église du petit Saint-Cybard[1], puis revenir au château et attendre le maire pour se mettre à table. Comme il entrait dans son cabinet, on vint lui dire que M. l'abbé d'Elbene[2] et M. de Marivaud[3] l'attendaient dans sa garde-robe; il les fit introduire dans son cabinet et se mit à deviser avec eux; il leur parla de la chasse qu'on allait donner aux huguenots et que son cousin Tagent[4] commençait déjà à Saintes où il venait de se rendre avec de la cavalerie et de l'infanterie; puis la conversation tomba sur la Ligue et les infâmes libelles qui se publiaient à Paris contre le roi : justement il en avait un qu'on venait de lui envoyer; il le prit et le montra à ses deux visiteurs. Ils l'exami-

1. Saint Cybard était un moine qui en l'an 542 s'était établi dans une grotte à même le rocher, sous le rempart septentrional de la ville; il vécut ainsi trente-neuf ans reclus dans cette solitude et mourut en l'an 581 en odeur de sainteté. Il existe encore un faubourg Saint-Cybard, mais l'église de ce nom située jadis au nord de la cathédrale a été démolie par arrêté préfectoral du 16 mars 1807.

2. D'une famille de banquiers italiens, les Del Bene, qui avaient rendu des services à Louis XII. L'un d'eux, Niccolo, fut maître d'hôtel du roi le 10 juin 1503. Dès lors ils restent en France où ils occupent de nombreuses places militaires, civiles ou ecclésiastiques. Celui que nous rencontrons ici est probablement Alfonso Del Bene, abbé de Hautecombe, qui devait quelques jours après recevoir sa nomination d'évêque d'Albi. Il était poète et historien; c'est le roi lui-même qui l'avait placé dans la maison de d'Épernon pour lui servir de conseil. Il mourut en 1608.

3. Claude de l'Isle, sieur de Marivaud (ou Marivault).

4. N. de Lupiac, sieur de Tagent, lieutenant général d'Angoumois, Aunis et Saintonge; il devait bientôt passer à la Ligue.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

naient et échangeaient quelques impressions à ce sujet lorsque tout à coup l'abbé d'Elbene se redressa vivement prêtant l'oreille et imposa silence d'un geste : il croyait avoir entendu les cris de « tue ! tue ! » Une détonation d'arme à feu retentit. Les trois têtes se relevèrent attentives et silencieuses. L'abbé d'Elbene se dirigea vers la porte pour voir ce que c'était. A ce moment cette porte s'ouvrit violemment et l'aumônier pâle, essoufflé, se précipitant dans le cabinet la referma et s'y arc-bouta de toute sa force. « Parlez bas, dit-il, ce sont gens armés qui veulent tuer Monsieur ». Tout le monde s'était levé. Presque en même temps on entendit dans la salle qui précédait le cabinet un roulement de pas tumultueux, de nouveau les cris « tue ! tue ! » tout près cette fois et deux détonations de pistolet. En un clin d'œil le duc, avec l'énergie qu'on trouve en de pareils moments, avait saisi un énorme coffre massif et le traînant, le poussant, le mettait en travers de la porte ; un autre coffre vint se superposer à celui-là, puis, une armoire, des tables suivirent et une véritable barricade s'éleva contre les assaillants. La porte trembla sous la ruée de leurs épaules et une voix bien connue retentit de l'autre côté : « Rendez-vous, Monsieur ! aussi bien êtes-vous mort ! » C'était la voix du maire lui-même, M. Normand de Puygrelier. Le duc ne pouvait y croire. Que s'était-il donc passé ?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

En quittant le duc, le maire avait fait mander M. Desbordes, le gouverneur de la citadelle et, sitôt qu'il l'avait eu chez lui, il l'avait remis entre les mains de gens armés qui le gardèrent ; ceci assurait presque le mutisme des canons de la citadelle, car, sans chef, le lieutenant serait facilement intimidé. Puis il était allé retrouver à l'hôtel de ville deux cents hommes armés qui l'attendaient ; il en avait pris quarante et s'était dirigé vers le château. Une trentaine étaient demeurés un peu en arrière pendant que M. Normand, suivi de huit hommes seulement, se présentait à la porte. Leurs armes et leurs cuirasses étaient dissimulées sous leurs manteaux ; deux des hommes étaient bottés ; M. Normand les présenta comme des courriers qu'il amenait au duc. On les laissa passer. Ils gravirent l'escalier et pénétrèrent dans la grande salle ; là M. Des Couplières désœuvré attendait assis sur une table ; le maire et les siens saluèrent et continuèrent. Ils comptaient trouver le duc dans sa garde-robe ; ils y pénétrèrent. Au lieu du duc, ils y trouvèrent les deux secrétaires, Rouillart et Séguencio, Raphael Girolami, gentilhomme florentin également attaché à la maison du gouverneur, M. Sorlin, chirurgien ; tous quatre assis sur un coffre causaient avec M. Pierre Aubin, conseiller assesseur au présidial d'Angoulême, qui venait justement pour entretenir M. le duc de certains bruits de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

complot qu'il avait surpris et qui ne laissaient pas de l'inquiéter.

Le maire en entrant rejeta son manteau, parut en cuirasse, l'épée d'une main, le pistolet de l'autre et marcha droit à Sorlin en déchargeant son pistolet dans sa direction ; Sorlin dégaina, frappa le maire sur la tête, lui fit une large mais peu dangereuse blessure et, s'élançant entre les assassins, réussit à passer et dévala les escaliers en criant au secours et au meurtre. Pendant ce temps, un autre conjuré de taille et de carrure herculéennes attaquait Girolami qui lui sauta au collet, le renversa et, dégainant, se rua sur les assaillants ; coup sur coup il en blessa trois et repoussa les autres jusqu'à la porte de la garde-robe, leur criant : « Monsieur n'est point ici ! » Mais à ce moment, un coup de pistolet malheureux partit et Girolami s'affaissa sur le parquet ; les autres revinrent le larder à coups d'épée ; c'était inutile, Girolami avait été tué sur le coup. Seguencio, Rouillart et M. Pierre Aubin, sans armes, plus morts que vifs, avaient pris la fuite, poursuivis par les assaillants ; Seguencio au moins avait été repris et demeurait prisonnier ; il avait eu la chance d'avoir la vie sauve.

Tandis que d'un côté de la porte ce combat sanglant se livrait et que de l'autre le duc se barricadait, M. Sorlin était arrivé au bas du degré. A ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cris, les cuisines prirent l'alarme et une bande de cuisiniers et de marmitons sortit armée de couteaux, de broches, de fourches pour porter secours à leur maître ; ils trouvèrent la porte de la grand'salle fermée ; le maire avait songé à assurer ses derrières. Mais en même temps que les cuisiniers, d'autres avaient entendu le tumulte : c'était tout un groupe de gentilshommes qui se promenaient dans une cour en attendant le duc pour l'accompagner à la messe. Ils hésitèrent d'autant moins qu'à ce moment des cris se faisaient entendre dans la rue près de la grande porte : c'étaient les trente conjurés que le maire avait laissés un peu en arrière ; ils accouraient pour se saisir de l'entrée. Le tocsin commençait à sonner et l'on entendait la rumeur de gens courant en grand nombre. Les deux cents conjurés cachés dans l'Hôtel de Ville arrivaient à la rescousse. En même temps, MM. de Méré [1], de Mazerolles et Des Bouchards [2], ligueurs de marque et partisans du maire, s'en allaient courant par les rues et criant que M. d'Épernon voulait livrer la ville aux hugue-

1. Benoit de Combault (ou de Gombault) sieur de Méré, élevé dans la maison du duc de Guise.

2. La famille Bouchard d'Aubeterre, était alors représentée par plusieurs personnages ecclésiastiques ou autres en Angoumois. Il est difficile de préciser duquel il est question ici ; c'était certainement un parent du vicomte d'Aubeterre dont il est question quelques pages plus loin. Girard, dans sa vie du duc d'Épernon, le dénomme Des Bouchaux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nots et que le roi avait ordonné de le prendre mort ou vif. C'était l'émeute.

Donc les gentilshommes amis du duc qui faisaient les cent pas dans la cour en l'attendant n'avaient point de temps à perdre. Il y avait là MM. d'Ambleville [1], de Beaurepaire, de Claverie, de Sobole [2], de Goas [3], Myran, La Coste, Des Aimars, les capitaines Baron et l'Artigue, de la citadelle, le prévôt Barets et quelques autres, ainsi qu'un petit nombre de gardes; plusieurs de ces messieurs passant dans la rue à proximité étaient accourus à la première alerte pour prêter main forte; le comte de Brienne, beau-frère du duc, entra ainsi au dernier moment.

Il était temps : les assaillants tentèrent de pénétrer pêle-mêle avec eux. Une lutte s'engagea et les gentilshommes mettant l'épée à la main, secondés par les quelques gardes présents, réussirent à regagner la grand'porte et à la fermer; mais quand la grosse serrure, grinçant au milieu des vociférations, eut permis aux assiégés de se reconnaître, ils aperçurent M. de Beaurepaire étendu et baignant dans son sang; il avait reçu un coup de hallebarde; il était mort. Le prévôt Barets et M. de Claverie, sanglants aussi, regardaient leurs blessures. Mais qu'était

1. François de Jussac d'Ambleville.

2. Roger de Comminges, sieur de Sobole (ou Saubole), gouverneur de la citadelle de Metz.

3. Guy de Biron, sieur de Goas (ou Gohas).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

devenu « Monsieur » ? Ils le croyaient mort. Laissant quelques-uns des leurs à la garde de l'entrée principale, ils montèrent en hâte. L'antichambre était fermée ; ils redescendirent, prirent des échelles et, brisant une fenêtre, entrèrent. A la porte du cabinet du duc, M. Normand de Puygrelier était toujours là, lui cherchant à la forcer, le duc à la défendre, échangeant l'un et l'autre des menaces au travers de la cloison, le maire assurant M. d'Épernon qu'il pouvait se considérer comme mort s'il refusait de se rendre, M. d'Épernon assurant M. Normand de Puygrelier et ses amis qu'il les ferait tous pendre. Il faut du reste tenir compte de ce que ces événements avaient pris beaucoup moins de temps à se produire qu'à raconter, de sorte que le maire et le gouverneur n'avaient guère pu prolonger leur entretien.

La soudaine irruption des gentilshommes décontenança le maire et ses amis ; ils croyaient la porte du château aux mains des conjurés qu'ils avaient laissés en arrière. Nous avons vu qu'ils étaient neuf, le maire compris ; trois avaient été blessés par Girolami ; ils n'étaient plus de force : ils essayèrent de se réfugier dans un petit escalier dérobé qui montait à l'étage supérieur, emmenant avec eux leur prisonnier Seguencio. A peine eurent-ils refermé la porte sur eux que le maire voulut regarder par le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

petit guichet grillé de cette porte : aussitôt une détonation retentit et le maire s'écroula : il venait de recevoir une balle de pistolet dans la tête; il n'était pas mort mais n'en valait guère mieux; ils ne restaient donc plus que cinq valides. « Traîtres, vous mourrez », leur criaient les gentilshommes; et Seguencio racontait plus tard qu'à ce moment les conjurés pâlirent et se virent perdus.

A la voix de Sobole, le duc, l'aumônier, l'abbé d'Elbene et M. de Marivaud sortirent de leur forteresse improvisée tous l'épée à la main et le pistolet chargé.

La situation s'améliorait pour le duc et tournait mal pour les conjurés. Cependant le tocsin sonnait toujours et la populace armée s'attroupait autour du château. On discuta s'il fallait forcer la porte de l'escalier et y poursuivre les assassins; mais quelqu'un fit remarquer qu'ils étaient tous cuirassés et que le duc et les siens ne l'étaient pas. A ce moment accourut tout apeurée et tremblante une servante qui venait de voir le frère du maire avec nombre d'hommes armés en train de pénétrer dans l'enceinte du château par un trou de muraille du côté de la courtine. Le duc laissa trois hommes à la garde du petit escalier et courut avec les autres à la brèche menacée : le frère du maire et un de ses gens étaient déjà entrés et prêtaient la main à ceux qui grimpaient.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le duc et les siens se ruèrent sur eux et les étendirent tous deux morts sur la place.

Pendant ce temps, Souchet, le beau-frère du maire, celui-là même que nous avons vu en ambassade secrète auprès de Villeroy, s'était approché d'une autre porte, avait essayé de la faire sauter avec un pétard et, n'ayant pas réussi, y avait mis le feu. Le duc, après avoir repoussé l'attaque de la brèche, courut à cette porte avec quinze des siens, tua de sa main, d'un coup d'épée, l'un des assaillants, éteignit le feu, rempara la porte, y accumula des meubles, des pierres, des sacs de terre. Il était partout, renforçant les points faibles, encourageant les siens, prévoyant tout, cependant que des fenêtres des maisons voisines partaient des salves d'arquebuses dès que les assiégés se montraient à découvert.

Il faisait chaud, la journée avançait, tous ces hommes s'étaient vigoureusement démenés ; ils eussent volontiers bu et mangé. L'inventaire des vivres fut triste : quatre bouteilles de vin, un peu de gros pain bis et pas d'eau ! Les celliers, le garde-manger, le puits, tout cela était dans une arrière-cour aux mains des rebelles. On se partagea parcimonieusement partie du précieux liquide et du précieux pain bis et on attendit.

Une chose étonnait le duc d'Épernon : comment la citadelle ne venait-elle pas à son secours? Comment

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ne tirait-elle pas sur les émeutiers? Il ignorait que le capitaine Desbordes fût prisonnier; il ignorait qu'on avait mené cet officier, le poignard sur la gorge, jusque sous les murs de la citadelle pour l'obliger à donner l'ordre de ne pas tirer et d'ouvrir les portes. Le lieutenant, voyant la position de son capitaine, n'avait pas tiré mais ne s'était pas rendu et avait gardé ses portes fermées.

Les conjurés assiégés dans la tour reprirent alors courage et sommèrent de nouveau le duc de se rendre, lui annonçant que les canons de la citadelle allaient venir défoncer les portes du château.

Une autre inquiétude du gouverneur était de ne pas savoir ce qu'était devenue sa femme. Elle était sortie peu avant son retour pour aller à la messe aux Jacobins, accompagnée de deux écuyers. Dès le premier tumulte, croyant à une agression des huguenots, elle avait voulu gagner la citadelle, mais des gens armés l'avaient attaquée, avaient tué l'un des gentilshommes, blessé l'autre et l'avaient emmenée prisonnière aux Cordeliers avec sa robe toute maculée du sang des deux victimes. Du reste, presque en même temps et dans toute la ville, tous les gentilshommes attachés au duc ou simplement ses amis avaient été arrêtés ou poursuivis au risque de leur vie. On essaya d'intimider la duchesse et de l'obliger à aller elle-même parler à son mari pour l'induire à se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rendre ; elle refusa fièrement. Alors on alla chercher une vieille demoiselle, son ancienne gouvernante, mademoiselle de Cusson, qu'on mena tout éperdue devant le château pour faire savoir au duc que, s'il ne se rendait pas, on se servirait de la duchesse elle-même comme d'un gabion pour le forcer dans sa retraite. Le duc lui fit répondre de se retirer vivement, sinon qu'on lui tirerait des mousquetades. La pauvre fille ne se le fit pas dire deux fois.

Cependant la situation menaçait de s'éterniser. Le duc essaya de descendre un de ses valets par une fenêtre au moyen de draps noués, avec mission de sortir de ville sans se faire remarquer et d'aller ensuite à toute bride prévenir Tagent, à Saintes, et l'appeler au secours. Le valet fit à peine quelques pas et fut saisi ; on l'avait vu descendre.

On était à peu près à l'abri d'une surprise : le duc décida de s'emparer coûte que coûte du maire et de ses compagnons enfermés dans la tour. Après une dernière sommation sans effet on mit le feu à la porte du petit escalier ; en peu de temps elle s'effondra fumante et calcinée, cependant que les conjurés, suffoqués par la fumée, se retiraient à reculons de plus en plus haut ; le feu avait pris dans l'escalier, sans doute à quelques boiseries, et le duc montant presque au milieu des flammes cherchait toujours à atteindre ceux qui faisaient retraite. Tout à coup un grand fra-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cas se fit entendre en même temps que s'élevait un nuage de poussière : c'était l'escalier lui-même qui, sous l'influence de l'incendie et du piétinement, s'effondrait. Les gentilshommes croyaient le gouverneur enseveli sous les décombres. Ils le trouvèrent debout sur une marche, la seule qui ne se fût pas écroulée. Lestement il sauta et recommença ses sommations. Les conjurés n'étaient plus que huit, quatre valides et quatre blessés, le neuvième avait été descendu par la fenêtre d'une chambre du haut pour faire savoir à ceux de la ville la situation critique où ils se trouvaient. Ému de ces nouvelles et pressé par les familles, Bourgouin, le deuxième consul, vint parlementer. Passant la tête par une canonnière, l'abbé d'Elbene et M. d'Ambleville répétèrent les conditions du duc, menacèrent et annoncèrent l'arrivée d'un prompt secours. D'autre part les conjurés enfermés dans leur tour, avec l'escalier qui se consumait lentement, mourant de faim et de soif, étaient à l'extrémité; ils étaient coupés de tout secours, le maire râlait, le feu montait, le duc leur criait qu'il leur promettait la vie sauve. Ils se rendirent. On raconte qu'alors le duc se saisit du maire tout pantelant et le mit à la question pour savoir le véritable auteur du guet-apens. Quelle horrible torture put-il inventer, avec les moyens de fortune dont il disposait, pour faire parler ce moribond déjà dans les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

affres de la mort? C'est ce qu'on n'a pu savoir ; aussi bien le fait lui-même n'est-il nullement prouvé. Mais par contre, ce qui est certain c'est qu'incontinent après que les rebelles se furent remis entre les mains du gouverneur, M. Normand de Puygrelier rendit l'âme.

Le premier soin de M. d'Épernon fut de faire écrire une lettre par les conjurés qui se trouvaient entre ses mains pour prévenir leurs familles que leur vie était sauve, mais qu'à la moindre attaque contre le château, ils seraient pendus aux fenêtres. Cette lettre jeta le désarroi dans la ville ; les parents et les amis des prisonniers mettaient tout en œuvre pour faire reprendre les négociations. Après des discussions tumultueuses, Bourgouin revint demander au gouverneur d'envoyer MM. l'abbé d'Elbene et d'Ambleville pour négocier. La ville livra comme otage le procureur du roi qui pénétra au château par une échelle sur laquelle on vit bientôt après descendre M. l'abbé d'Elbene, plénipotentiaire du gouverneur; quant à M. d'Ambleville, il se refusa à quitter son maître en un pareil moment.

Dès les premiers pas, l'abbé se vit entouré d'une foule hostile. A la première barricade, il se rencontra avec MM. de Méré et de La Messelière qui commencèrent à entamer l'entretien, mais il y coupa court,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ne voulant traiter que chez M. Cybard Tison d'Argence, sénéchal de la province, vieux gentilhomme plein d'honneur, ami du duc et qui n'avait pris aucune part à cette affaire. La proposition fut acceptée et l'abbé, entouré de MM. de Méré, de La Messelière, des principaux officiers de la ville, et de la foule, prit la direction du logis de M. Tison d'Argence. Cette cohue de morions, de pertuisanes, d'épées, de mousquets se pressant par les rues étroites d'Angoulême n'était pas sans donner quelque émotion à M. l'abbé d'Elbene. Cependant il fit bonne contenance et arrivé chez M. Tison d'Argence, il prit la parole avec autorité. M. l'abbé d'Elbene parlait bien : en un discours bien ordonné il remonta aux causes, déduisit les conséquences, démontra la situation critique où se mettait la ville : ils étaient tous coupables du crime de lèse-majesté au second chef, le duc étant grand officier de la couronne et serviteur du roi, le maire avait trahi, etc., etc. Il parla aux uns, aux autres, acquit la conviction que le maire et quelques conjurés avaient tout organisé sans en prévenir la grande majorité des citoyens qui n'étaient accourus qu'au cri de « aux huguenots ! » poussé par le maire et les siens. L'assemblée était houleuse, divisée; on hésitait. Alors M. de Méré voyant la situation compromise intervint pour annoncer la venue de secours en faveur des ligueurs :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

M. le vicomte d'Aubeterre arrivait à marches forcées avec des ordres du roi et de M. de Villeroy.

A cette nouvelle, tout l'ascendant que M. l'abbé d'Elbene commençait à prendre sur la foule s'écroula en un instant; des huées couvrirent sa voix quand il voulut répliquer et la conférence fut rompue. Il put dire quelques mots à la duchesse qu'on lui laissa voir un instant; il la recommanda à la noblesse, mais, comme il essayait, la voix mal assurée, de proférer des menaces pour le cas où on lui ferait quelque violence, le populaire se fâcha et l'abbé, perdant contenance, dut se retirer au château, « la pointe des hallebardes au ventre », et plus vite qu'il n'était venu. Comme tout est relatif, M. l'abbé d'Elbene poussa un soupir de satisfaction quand il se trouva de nouveau enfermé dans le château.

La nuit se passa sans attaques. La plupart des bourgeois étaient rentrés chez eux. On s'observait. Mais, dès que le jour parut, les cloches recommencèrent à sonner et le tambour à battre. Tout le monde devait aller à la brèche qu'on préparait pour pénétrer dans le château de vive force et se saisir du récalcitrant gouverneur. Les partisans du maire étaient d'autant plus pressés d'en finir que, vers les trois heures du matin, on avait entendu, en bas, dans la plaine et encore loin, d'aigres sonneries de trompettes. C'était la cavalerie légère de Tagent qui avait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

marché toute la nuit et qui arrivait secourir le duc. Il fallait donc faire vite.

L'attaque du château reprit. En même temps que la fusillade commençait, un pétard fut placé contre un mur et éclata sans faire grand mal. Immédiatement les assiégés ripostèrent par une salve de mousqueterie qui coucha par terre bon nombre d'assaillants; M. de Fleurac, gentilhomme ligueur, fut tué roide. A la vue des préparatifs, le duc était monté au sommet de la tour et par signes avait pu communiquer avec ceux de la citadelle; il avait donné l'ordre de tirer le canon contre la ville, dès qu'on recommencerait l'attaque. En effet, après l'explosion du pétard et la décharge des assiégés, tandis que la populace effrayée emportait ses blessés et regardait de loin le cadavre de M. de Fleurac, un coup de canon retentit, suivi d'un grand fracas : c'était la citadelle qui tirait et les toits et cheminées de la ville qui s'effondraient. Un second coup de canon suivit, puis un autre, et cela dura ainsi un moment. Les habitants des maisons frappées sortaient et se sauvaient épouvantés. Les mutins furent décontenancés. Les assiégés tiraient avec une justesse dangereuse, la citadelle bombardait la ville, les troupes de Tagent arrivaient : ils reparlèrent de traiter. Le duc ne demandait pas mieux, car, dépourvus de vivres et de munitions, lui et les siens étaient à bout

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de forces. Il y eut cependant parmi les assiégés quelqu'un qui ne fut point du tout d'avis d'entrer de nouveau en pourparlers : ce fut l'abbé d'Elbene. Aux premiers mots du duc dans ce sens, il s'éleva vivement contre l'inutilité et l'inopportunité d'une nouvelle démarche ; c'était courir à un échec ; c'était un aveu d'impuissance. Il est vrai qu'il savait bien que c'était lui qui serait chargé de la nouvelle négociation et le souvenir de son retour avec la pointe des hallebardes au ventre influait peut-être sur son opinion. Du reste M. le gouverneur ne s'embarrassa point de l'avis de M. l'abbé d'Elbene, écrivit une lettre, la lui remit et le pria de vouloir bien reprendre de nouveau le chemin de la fenêtre et de l'échelle qu'il connaissait déjà, afin d'aller recevoir la soumission des mutins, sans faire toutefois trop le difficile, ne se sentant pas en situation de soutenir une telle attitude.

L'abbé d'Elbene dut donc se remettre en route. Il était tremblant. Cet homme d'église n'avait point choisi la carrière des bénéfices, prébendes et autres avantages compatibles avec une vie calme, pour se hasarder sur des échelles au bas desquelles l'attendaient des émeutiers à mines patibulaires, la hallebarde au poing et le pistolet à la main. Il retourna chez M. Tison d'Argence. Là, il retrouva son calme et eut même l'impression que les choses iraient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mieux que la veille. Cette fois on arrivait à un accommodement. On était près de le signer, lorsqu'un groupe de personnages pressés et affairés se présenta pour être entendu sur l'heure : c'était le baron de Touverac, ligueur avoué, accompagné de quelques-uns des siens et notamment du sieur Lacase, maréchal des logis de la compagnie de gendarmes du vicomte d'Aubeterre. Lacase venait d'arriver en ville avec une quinzaine de chevaux pour annoncer la venue de son capitaine qui serait là le lendemain matin avec 300 chevaux et 500 hommes de pied.

Ce fut un cri de joie générale, sauf pour l'abbé d'Elbene. La conférence fut immédiatement rompue ; l'abbé n'essaya même point de répliquer ; il eut bien voulu se faire oublier dans l'enthousiasme général et disparaître, mais on ne lui en donna pas le loisir ; il fut même bousculé, malmené, pris au collet et traîné avec force bourrades jusqu'au pied de la citadelle où on l'obligea de crier au lieutenant que le duc ordonnait de ne plus tirer le canon. L'abbé se hâta de crier tout ce qu'on voulut, mais il crut qu'il n'arriverait pas vivant au château et remonta plus mort que vif par son échelle. Il était temps du reste, car le lieutenant de la citadelle, comprenant la situation où s'était trouvé le malheureux abbé, recommençait à canonner la ville de plus belle. Tout se gâtait de nouveau ; la populace, poussée par les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ligueurs, recommençait le siège du château et tirait de toutes parts, tandis que le château ripostait et presque à chaque coup abattait son homme.

Cependant Tagent était arrivé dans les faubourgs et l'on apercevait ses troupes en bataille, mais, les maisons les masquant en partie, on ne pouvait au juste évaluer ses forces. Et les ligueurs se demandaient comment il avait pu être si vite prévenu, puisque le laquais du gouverneur descendu par une fenêtre avait été saisi. Un heureux hasard avait en cela servi le gouverneur : deux de ses gentilshommes étaient partis dès l'aube, le jour même de l'attentat, pour aller à la chasse ; ils revenaient vers les huit heures et demie, au moment même où se produisait l'attaque du château. Entendant le tocsin, ils piquèrent des deux et en un temps de galop arrivèrent aux portes où ils apprirent ce qui se passait. Ils tournèrent bride, firent vivement ravitailler en pain la citadelle par une porte donnant sur l'enceinte extérieure de la ville et repartirent immédiatement pour Saintes, prévenir M. de Tagent. Celui-ci avait fait de suite sonner le boute-selle et, deux heures après, courait avec sa cavalerie sur la route d'Angoulême où il arrivait, comme nous l'avons vu, sur les trois heures du matin[1].

1. D'Angoulême à Saintes, il y a une vingtaine de lieues. Arrivés vers 8 heures et demie, les deux gentilshommes firent d'abord

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Du reste d'autres secours encore arrivaient au duc d'Épernon : le roi de Navarre qui opérait non loin de là avait su la chose de son côté et, dans son grand désir d'attirer à lui le duc d'Épernon, avait en toute hâte dépêché François de La Rochefoucauld avec de la cavalerie, pour venir au secours du gouverneur assiégé. Les troupes du Béarnais paraissaient à l'entrée d'un autre faubourg presque en même temps que celles de Tagent.

Les gens sérieux de la ville comprirent qu'il n'y avait plus rien à faire. Si l'on s'entêtait, Angoulême allait servir de champ de bataille à trois adversaires : les troupes de Tagent, celles des huguenots du Béarnais et celles des ligueurs d'Aubeterre. Une assemblée se tint à l'évêché ; le prélat, le clergé, les principaux officiers décidèrent qu'il fallait arrêter la populace et traiter, cette fois pour tout de bon. Ils envoyèrent donc une troisième fois vers le duc, lui proposant de remettre la capitulation de la ville entre les mains de M. de Tagent qui maintenant s'était avancé près des portes. Les conditions étaient

ravitailler la citadelle et ne durent donc prendre la route de Saintes que vers 9 heures. Ils ne purent guère être à Saintes, avec la chaleur qu'il faisait, avant 4 ou 5 heures de l'après-midi. Bien que Tagent fît sur l'heure sonner le boute-selle, il dut réunir son monde, faire manger hommes et chevaux et ne put guère se mettre en route avant la nuit. Le duc d'Épernon trouva qu'il s'était peu pressé ; mais pour une étape aussi longue, une troupe de cavalerie ne peut pas marcher beaucoup plus vite.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que, de part et d'autre, tout le monde aurait la vie sauve. Le duc accepta; il y avait trente-six heures que lui et les siens n'avaient ni bu, ni mangé, ni dormi; ils n'avaient presque plus de poudre et les huit gardes qui s'étaient trouvés enfermés avec lui avaient en tout et pour tout celle qu'ils portaient dans leur fourniment. Ce fut encore l'abbé d'Elbene qui dut aller traiter de la capitulation entre les mains de Tagent; mais il y alla sans doute cette fois avec moins d'appréhension que la précédente où l'on n'avait pas encore entendu en ville les trompettes de Tagent et du Béarnais.

A cinq heures de l'après-midi, tout était réglé et signé; quelques instants après, on commençait à démolir les barricades, les prisonniers de part et d'autre étaient rendus et la duchesse, ramenée au château, devait y rentrer par l'échelle et la fenêtre que connaissait si bien l'abbé d'Elbene. Ces derniers pourparlers avaient marché avec une vitesse admirable parce qu'un heureux concours de circonstances faisait que tout le monde était pressé de signer : le duc, parce qu'il mourait de faim et de soif, et qu'il ne voulait à aucun prix être sauvé par les huguenots; Tagent, parce qu'il tremblait de se voir ravir par un autre l'honneur d'avoir sauvé le duc; les habitants enfin, parce qu'ils se croyaient perdus si les huguenots, venant à la rescousse, pénétraient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dans la ville. On emporta les corps du maire et de son frère, on les enterra discrètement et Mézeray ajoute en philosophe que « le souvenir de la peur qu'ils s'étaient faite les uns aux autres les obligea de garder exactement leurs promesses [1] ».

1. L'Entreprise d'Angoulême a été racontée en détail par la plupart des mémorialistes et historiens de l'époque. Voir notamment : Girard, *Histoire de la vie du duc d'Épernon; Mémoires*, de Villeroy ; Agrippa d'Aubigné ; Mézeray ; de Thou ; L'Estoile ; *Negociations diplomatiques de la France avec la Toscane; Discours véritable de ce qui s'est passe dans la ville d'Angouléme entre les habitants et le duc d'Épernon le 14* (sic) *août 1588.* — Paris, Rosset, 1588, in-8°, (réimprimé dans les *Mémoires de la Ligue* t. II, p. 509); Davila, *Guerres civiles des Français;* Dupleix, *Histoire de Henri III.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE X

LE DEMI-ROI DÉTRONÉ

(1588-1589.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE X

LE DEMI-ROI DÉTRONÉ

(1588-1589).

Les coupables du guet-apens. — Prudence du duc d'Épernon. — Les Etats de Blois. — L'Assassinat du duc de Guise. — d'Épernon rentre en grâce. — A l'armée royale. — Mésintelligences avec le Béarnais. — Saint-Cloud. — Le coup de couteau de Jacques Clément. — Désespoir du duc. — Les derniers moments de Henri III. — La fin d'un roi et d'un demi-roi.

M. le gouverneur recouvrait donc sa liberté, mais le temps était loin où le « demi-roi », sûr de lui, se reposait sur la faveur royale; son règne était passé. La prudence s'imposait. Il ne sortit pas encore tout de suite du château car lui-même, dans la lettre qu'il écrivit le 18 août à M. de La Mauvissière pour lui raconter l'événement, déclare qu'il est demeuré

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

enfermé quarante heures [1]. Dans une autre lettre qu'il écrit le même jour à Bellièvre, il affirme que c'est Villeroy qui a « dressé la partie » : c'est le maire lui-même, dit-il, qui l'a confessé en mourant [2]. Et voilà qui confirme nos soupçons que le malheureux M. Normand de Puygrelier a été appliqué à la question avant de mourir ; il est en effet peu probable que ce moribond ait éprouvé le besoin de faire des aveux si on ne l'y avait contraint. Villeroy se disculpa avec vivacité et, comme Bellièvre lui avait montré la lettre de d'Épernon, il répondit qu'il était « prêt à rendre compte du fait d'Angoulême et de toutes ses autres actions [3] ». Quant au roi, il n'osa pas désavouer complètement les auteurs, mais il se récria sur les moyens employés et prétendit que, s'il voulait se saisir de la personne du duc d'Épernon, c'était pour l'avoir auprès de lui et le traiter comme son fils. Que ce soit pour une raison ou pour une autre, ce qui est certain c'est que le 8 septembre, sans avis préalable, sans que rien de particulier se fût produit, Villeroy était cassé aux gages, en même temps que le chancelier Hurault de Cheverny et les trois autres secrétaires d'État, Bellièvre, Brulard et Pinart. On se perdit en conjectures sur les motifs de ce coup

1. Bibl. Nat., Mss. Vᵉ de Colbert, 472, fol. 301.
2. Bibl. Nat., Mss. Fr. 15909, fol. 134.
3. Bibl. Nat., Mss. Fr. 15909, fol. 132.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'État inattendu. Etant donné le caractère du roi, il semble tout simplement qu'il ne leur pardonnait pas la politique qui avait abouti à lui faire signer l'Édit d'union, à produire les barricades et à le brouiller avec son ami d'Épernon, grâce à la tentative d'assassinat d'Angoulême dont il se trouvait contraint d'assumer, au moins en partie, la responsabilité. Des gens honnêtes et obscurs, MM. François de Montholon, garde des sceaux, de Fizes, Neval et Migeon, prirent la place des disgraciés. Migeon s'excusa et fut remplacé par Martin Ruzé de Baulieu.

Quant au gouverneur d'Angoulême, il n'exerçait point de représailles et s'estimait heureux de demeurer en une si bonne et si forte place. Il avait assez d'ennemis à l'extérieur ; il comprenait qu'il valait mieux ne pas irriter ceux de la ville qui lui servait de refuge. Il se borna à l'égard du roi à maintenir ses refus pour les démissions qu'on lui demandait, à s'entendre avec son frère qui, de son côté, se fortifiait en Dauphiné [1] et à continuer en sous main et sans s'engager ses tractations avec le Béarnais [2]. Il feignait d'être demeuré en bons termes avec le roi et le roi feignait d'être bien avec lui, mais la confiance réciproque n'existait plus et chacun cherchait en secret des sûretés contre son ami de la veille.

1. *Négot. dipl. de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 812.
2. Lettre de Henri IV à M. de Rochemolle, du 6 septembre 1588.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pendant ce temps, de graves événements se passaient : les États Généraux se réunissaient à Blois et donnaient une nouvelle puissance au duc de Guise triomphant. En même temps que l'insolence du prince lorrain, l'humilité et la soumission du roi croissaient ; mais sa colère aussi croissait ; et bientôt à la colère vint se joindre la crainte.

Sur la question de savoir si le roi de Navarre serait condamné sans être entendu, une discussion s'éleva. Le roi s'opposait à une telle procédure ; les États décidèrent qu'il n'y avait qu'à passer outre, et à condamner, sans citer le prince hérétique et sans écouter le roi. Henri III dit alors qu'il s'inclinerait ; mais, comme il tardait à entrer dans les voies d'exécution, un bruit inquiétant circula : Guise, disait-on, lassé des résistances du roi, ourdissait une conspiration contre sa personne ; des avis parvinrent à Henri III ; d'Épernon lui écrivit de se tenir sur ses gardes ; on prétendit que Mayenne lui-même, le frère du duc de Guise, aurait prévenu le souverain[1]. Chaque jour, les États ou le duc de Guise lui imposaient une humiliation, une colère qu'il fallait dissimuler. Il était à bout de forces, à bout de patience : le 23 décembre, à la première heure, le duc de Guise était assassiné.

1. *L'Estoile*, t. III, p. 194 et suiv. et d'*Aubigné*, t. VII, p. 381.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

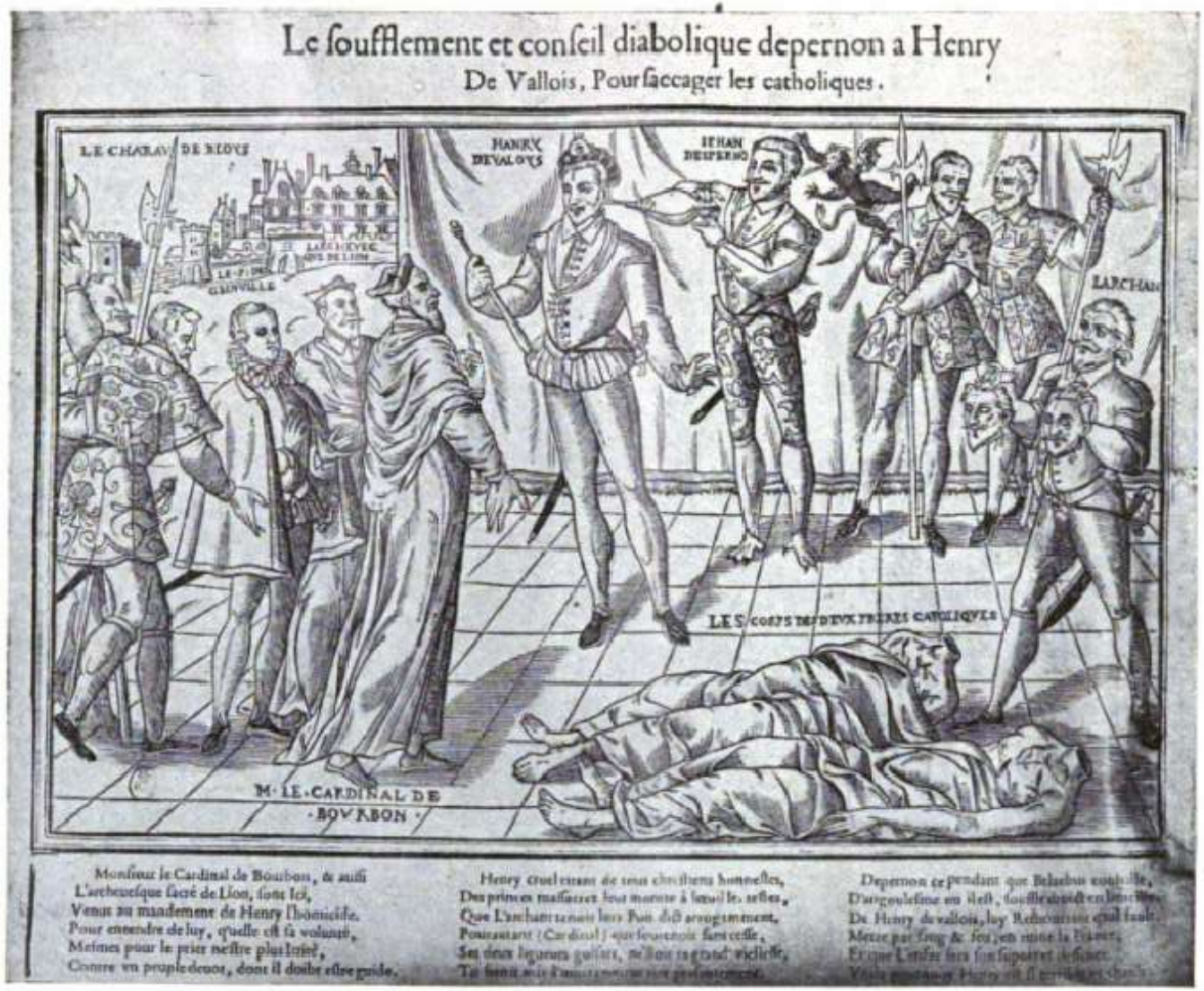

ESTAMPE SATIRIQUE LIGUEUSE

publiée après l'assassinat du duc de Guise.

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

On sait ce qui suivit : l'assassinat du cardinal de Guise, massacré dès le lendemain dans un escalier, la mort de la reine mère quelques jours après, le désarroi des États et leur dissolution, l'explosion de fureur populaire à Paris, l'insurrection dans toute la France et l'arrivée dans la capitale de Mayenne nommé lieutenant général du royaume, pour la Ligue. Henri III n'avait plus de capitale, plus de royaume, plus de troupes, plus d'argent; il n'avait plus sa mère pour le conseiller, ni d'Épernon pour le soutenir, ni Guise pour l'opprimer. Pour la première fois, peut-être, il se trouvait appelé à décider lui-même ce qu'il avait à faire : il en était incapable : il se jeta dans les bras du Béarnais.

Le duc d'Épernon, à la nouvelle du drame de Blois, s'était repris à espérer le retour des bonnes grâces du roi.

Il lui envoya 1.200 arquebusiers gascons et, comme il savait que Henri III se tournait vers le roi de Navarre, il joignit à ses Gascons l'abbé d'Elbene pour aider aux négociations[1].

La personne qui s'y employa le plus activement et avec succès fut la duchesse d'Angoulême[2]. Quant

1. Davila, *Guerres civiles*, t. II, p. 24.

2. D'Aubigné, t. VIII, p. 38. Il s'agit ici de Diane de France, duchesse d'Angoulême, fille légitimée de Henri II, née vers 1539 morte en 1619. Elle avait épousé en premières noces Horace Farnèse, duc de Castro, et en secondes noces François de Montmo-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à d'Épernon, dès le 21 janvier, Mendoza, l'ambassadeur d'Espagne, écrit que le bruit court d'une entrevue secrète entre lui et le roi[1].

Le fait est douteux; l'attitude de l'ancien favori est ambiguë, et le 22 mars Duplessis-Mornay écrit de Tours au Béarnais que le gouverneur d'Angoulême semble traiter avec la Ligue[2]. Henri III avait pourtant besoin de ses fidèles, car jamais la France n'avait été en pareil désarroi. Cavriana, l'ambassadeur toscan, en fait une peinture désespérée : le désordre est à son comble, on parle partout de tuer le roi, tout est sens dessus dessous, il n'y a plus ni roi ni État : « in somma noi non attendiamo che il mortuario di questo regno[3]. »

Vers le mois d'avril, le duc d'Épernon fut rappelé à la Cour; le roi avait hésité à cause de la haine qui existait entre son ancien favori et le maréchal d'Aumont; mais le temps n'était plus aux petites querelles personnelles; d'Épernon fit les premiers pas, alla trouver le maréchal et l'embrassa. Il amenait des troupes; d'Aubigné dit 200 chevaux et 1.200 hommes de pied; Mézeray donne les chiffres beaucoup plus forts de 600 chevaux et 2.000 fantassins.

rency. Cette princesse, veuve depuis 1579, jouissait d'une grande influence et d'une réputation de femme sérieuse et de bon conseil.

1. Arch. Nat., K. 1570 pce 23 (Simancas).
2. Boulay de la Meurthe, *Hist. des guerres de relig. à Loches*, p. 230.
3. *Négot. di. l. de la France avec la Toscane*, t. IV, pp. 864-866.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Mayenne, à la tête de ses ligueurs, s'avançait avec des succès inquiétants; il avait pris Vendôme, tenait Chartres et Orléans, et s'emparait de Montoire; d'Épernon, pour le contenir, envoya sa cavalerie qui se fit battre le 27 avril.

Il semble que ce ne fut qu'alors qu'il se présenta à la Cour. Henri III était à Tours, attendant le Béarnais qui devait venir l'y rejoindre. C'est là que vint aussi d'Épernon et qu'eut lieu la première entrevue depuis qu'il avait été sacrifié. Il était reparti pour défendre Blois, quand le 8 mai, Mayenne poussa ses coureurs jusque sous les murs de Tours et faillit enlever la personne même du roi qui revenait de Marmoutiers.

On avait grand'peine à déterminer Henri III à se mettre en route. La négociation avec le Béarnais avait abouti; l'entrevue émouvante et courtoise s'était passée sans incidents et le Béarnais était assez vite retourné à ses troupes. Il revint de Châteaudun où il se trouvait pour presser le roi; d'Épernon revint aussi, et enfin le roi se mit en chemin. L'armée royale était maintenant imposante. Henri de Navarre se mit à la tête de l'avant-garde; Henri III prit le commandement de ce qu'on appelait « la bataille », c'est-à-dire le gros des troupes, et le duc d'Épernon conduisit l'arrière-garde. Cette marche fut une série de succès. Le 17 juin, Henri III était

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

encore à Beaugency; le 20, il était devant Jargeau qui fermait ses portes. On commença l'attaque et en quatre ou cinq jours la ville fut prise.

D'Aubigné rapporte à ce propos un épisode auquel il ne semble pas attacher grande importance, et qui cependant attire notre attention : le Béarnais, faisant la visite des travaux d'approche sous la conduite du duc d'Épernon, fut mené en un lieu si dangereux que deux personnes de leur suite tombèrent frappées par des balles; le duc d'Épernon entraîna alors le roi de Navarre vers le corps de garde de Bellengreville, le fit ressortir par derrière et l'engagea sur un chemin qui passait si près de la courtine qu'une nouvelle décharge de l'ennemi coucha encore par terre deux des leurs. Il allait continuer la promenade, quand Henri III prévenu fit rappeler les imprudents et tança vertement le duc d'Épernon. On prétendit que le duc avait voulu faire tuer le Béarnais. Un pareil état d'esprit étonne chez un homme qui, quelques semaines avant, se voyait secouru dans Angoulême par ce même Béarnais et nous serions plutôt portés à prendre sa conduite devant Jargeau pour une fanfaronnade[1].

Après avoir fait pendre le gouverneur de Jargeau,

1. D'Aubigne, t. VIII, pp. 62-63.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Henri III se remit en route. Le roi de Navarre poussant une pointe hardie sur Pithiviers, s'en empara; d'Épernon s'avança de son côté, et surprit Montereau-Fault-Yonne. Le gros des troupes arrivait devant Étampes, et l'emportait le 3 juillet. Le roi était de mauvaise humeur : il fit pendre tous les officiers royaux, tous les magistrats élus, et le gouverneur même de la citadelle, bien qu'il fût gentilhomme et l'un de ses anciens pages. La ville fut livrée au pillage. Pendant ce pillage, le duc d'Épernon surprit dans une église un cavalier huguenot de la cornette des dragons du roi de Navarre qui jetait par terre les hosties d'un ciboire d'or pour le voler. D'Épernon le tua de sa main. Le Béarnais entra en une grande fureur et voulut venger son dragon; on eut de la peine à le calmer. Du reste, pendant toute cette campagne, Navarre et d'Épernon n'avaient cessé de se manifester une mutuelle mauvaise volonté et de se plaindre l'un de l'autre[1]; nous ne saurions dire si l'incident de Jargeau avait été la cause ou l'effet d'une mésintelligence qui devait bientôt avoir des effets plus graves que ne pouvait alors supposer le roi de Navarre. En tout cas, ce sentiment du duc d'Épernon nous surprend, étant donné, qu'il avait été jusque-là partisan du Béar-

1. Davila, *Guerres civiles*, trad. franç., t. II, p. 50[illegible]

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nais, et il dut y avoir à ce revirement quelque cause cachée qui nous échappe.

En attendant, on avançait toujours. Étampes était tombée le 3 juillet; Pontoise succombait le 25 et, le 29 juillet, les troupes royales cantonnaient à Saint-Cloud, aux portes mêmes de la capitale. Paris était dans la terreur; les plus compromis se croyaient perdus, et voyaient en imagination se dresser les potences. Les prédicateurs tonnaient en chaire; Henri III était l'antéchrist, et la présence du roi de Navarre, l'hérétique, à ses côtés était bien la preuve de ses intentions : la religion catholique allait être anéantie par le fer et le feu; une nouvelle Saint-Barthélemy se préparait, mais cette fois contre les catholiques. Telles étaient les idées qui bourdonnaient dans les cervelles apeurées des Parisiens, au sortir des sermons d'un Jean Boucher, d'un Lincestre, d'un Garin. A la nuit tombée, on apercevait des remparts de Paris une immense ligne de points lumineux en demi-cercle qui piquaient les ténèbres. C'étaient les feux de bivouac des 30.000 hommes de l'armée royale qui s'étendaient depuis Argenteuil, jusqu'à Vaugirard. On sut dans Paris que l'assaut devait avoir lieu le 2 août.

Pendant que Paris bouillonnait ainsi de peur et de colère, un homme priait seul dans sa cellule. C'était un jeune moine jacobin; il se nommait Jacques

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Clément. D'origine paysanne, sans culture, il écoutait avidement les diatribes et les violences dont retentissaient alors les couvents; son tempérament de campagnard, sa foi profonde, sa simplicité l'avaient préparé à tous les sacrifices; il jeûna, veilla, pria, eut des visions, des hantises; l'idée de tuer le roi le poursuivait; la pensée du martyre l'exaltait; sauver la religion, sauver Paris du tyran, de celui qu'on appelait Hérode, l'antéchrist, et faire cette grande chose en se sacrifiant lui-même l'attirait. Il est certain qu'il s'en ouvrit à quelques personnes et qu'il eut des complices; on ne les connut jamais.

Le 31 juillet, il sortit de Paris muni d'une prétendue lettre du président de Harlay alors détenu à la Bastille, qui devait lui permettre d'approcher le roi sous prétexte de lui révéler les projets des nombreux partisans qu'il avait encore dans Paris. Arrêté par les soldats sur les avenues de Saint-Cloud, il répondit sans embarras, et fut conduit à M. le Procureur général de La Guesle. Le magistrat interrogea longuement le moine et le soir même en parla au roi; Henri III donna ordre de lui amener le jacobin le lendemain matin. Par prudence, on le fit souper avec les soldats et il fut se coucher en leur compagnie. Le lendemain matin, M. de La Guesle fit chercher frère Jacques Clément, pour le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

conduire au logis de M. de Gondi où était descendu le roi[1].

Jacques Clément dormait!

Il fallut le secouer et le réveiller; il suivit alors M. de La Guesle et fut introduit près du roi qui le reçut « tout débraillé » sur sa chaise. Henri III le questionna, lut la lettre et, pour écouter ses secrets, se leva de sa chaise, priant MM. de La Guesle, Du Halde et de Bellegarde présents dans sa chambre de se retirer un peu à l'écart; le moine s'approcha pour lui parler à l'oreille; mais alors, tirant un long couteau de sa manche, il lui plongea son arme dans le bas-ventre. Le roi poussa un cri, arracha lui-même l'arme de la plaie et en frappa l'assassin au front. MM. de La Guesle, Du Halde et de Bellegarde se précipitèrent. Jacques Clément, les bras en croix, attendait; les gardes se ruèrent sur lui, le jetèrent dans la ruelle du lit et le criblèrent de coups de hallebarde et de coups d'épée, malgré les efforts de M. de La Guesle qui voulait le réserver à la sagacité

1. Ce domaine avait été donné aux Gondi par Catherine de Médicis. Après la mort de Jean-François de Gondi, l'archevêque de Paris, ses héritiers vendirent la maison de Saint-Cloud au grand financier Barthelemi Hervart à qui Mazarin la racheta peu de temps après, en 1658, pour Monsieur, frère du roi. La maison de Gondi fut alors démolie et l'on construisit sur son emplacement le château de Saint-Cloud, qui, bien que notablement agrandi et modifié, devait durer jusqu'en 1870 où les Allemands le brûlèrent.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des interrogatoires judiciaires et à l'ingéniosité des bourreaux. La chance servit l'assassin ; il fut tué sur le coup. On crut devoir tirer son corps à quatre chevaux, le brûler et en jeter les cendres au vent.

Henri III maintenant reposait sur son lit. En un clin d'œil, sa chambre s'était trouvée remplie de monde ; on s'écrasait aux portes pour l'apercevoir. Les chirurgiens hochaient la tête. Les intestins s'échappaient par la plaie. On espéra qu'ils n'étaient pas perforés, et que la blessure n'était pas mortelle. Cependant les serviteurs du roi, ses créatures s'abandonnaient au désespoir ; si le roi mourait, c'était leur carrière, leur avenir brisé ; on entendait de vrais sanglots ; de vraies larmes coulaient.

Mais à cette scène de désolation manquait un personnage et non des moindres, le duc d'Épernon. Il était occupé à disposer ses corps de garde et à préparer l'action du lendemain ; il se trouvait à près d'une heure de chemin de Saint-Cloud. Malgré sa rentrée en grâce, ses récentes mésaventures l'avaient rendu prudent et il entretenait toujours à proximité de la personne du roi un gentilhomme gascon à lui pour savoir par le menu les faits et gestes d'un maître qui le chérissait pour le moment, mais qui, quelques mois auparavant, n'avait ni pensé ni agi de la même façon. Le gentilhomme arriva tout éperdu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vers les onze heures lui annoncer brutalement que le roi venait d'être assassiné. Le duc d'Épernon demeura frappé de stupeur. Le ciel décidément l'abandonnait. Cette faveur qu'il avait eu tant de peine à reconquérir s'effondrait de nouveau, et cette fois sans espérance. Il fut pris de désespoir; suivant la mode d'alors, il portait un poignard attaché par derrière à la ceinture : il le tira et voulut s'en frapper. L'un de ses gentilshomme, M. de La Rozière, lui arrêta la main. Il se calma, demanda son cheval et partit en hâte pour Saint-Cloud. Il y arriva vers midi. Les chirurgiens sortaient justement de la chambre du roi. Il les questionna et, quand il sut qu'on avait peu d'espoir, il éclata en sanglots. Le roi, entendant des lamentations, demanda qui pleurait ainsi. On lui dit que c'était M. d'Épernon ; il le fit entrer, lui prit la main et lui dit qu'un de ses grands regrets était de ne pouvoir à sa rentrée dans Paris lui tenir les promesses qu'il lui avait faites et, comme le duc se livrait à de violentes manifestations de douleur et s'arrachait les cheveux, il le calma, lui commanda de se tenir à ses côtés et garda le silence. Au bout d'un instant il s'assoupit. Il ne souffrait pas. Il dormit trois quarts d'heure. Quand il se réveilla, il tira lui-même les rideaux de son lit. Le duc d'Épernon était toujours là ; il s'était ressaisi et gardait maintenant un calme maintien.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

LES ARTICLES DV DERNIER

TESTAMENT DE HENRY DE VALOIS, OV CEVX QVI

tiennent pour le iourd huy le party contraire de la saincte Vnion, sont bien & deuëment salariez chacun selon leurs merites.

Lecteur voicy le testament
De Henry qui fut en sa vie
Le plus execrable tyran
Qui fut iamais en Barbarie.

Premiere article à Iean d'Espernon.

Soit dõné à d'Espernõ,
Vne fluste & vn hedõ,
Auec vn bout de bougie:
Et le pré de Gentilly
Qui est plaisant & iolly
Pour exercer sa magie.

5. Article à Chastillon.

Soit donnee à Chastillon
Pour estre le postillon
Des enfers ou git son pere,
La mulle de Pacollet
Qui fut iadis le valet
De feu Madame ma mere.

9. Article à Miró son medecin ordinaire.

A Miron mon medecin
Ie donne mon ord bassin
Et ma fiolle à l'vrine
Si de cela n'est content
Qu'il prenne le fourniment
Et que plus il ne reching ne.

Douzieſme article à l'aiſné la Valet

Quand à l'aiſné Nogaret
Qui eſt mon royal valet,
Il aura pour recompence
Des ſeruices qu'il m'a faits,
Les vuidanges des retraits
Des bonnes villes de France.

3. Article à d'O & d'Aumont.

Qu'on face d'O & d'Aumõt
Cheminer à reculſont,
Deſſus vne neufue eſchelle
Au millieu d'vn carrefour,
Danſant chacun à ſon tour
Vne gaillarde nouuelle.

4. Article à d'Antragues & d'Antraguet.

Puis d'Antragues & d'Antraguet,
Que l'on les traine au gibet
Pour y faire la grimaſſe:
Bien que iadis ayent eſté
Gouuerneurs de la cité
D'Orleans qui les menaſſe.

D'ÉPERNON S'ARRACHANT LES CHEVEUX DE DÉSESPOIR
AUPRÈS DE SON MAITRE MOURANT

A droite, le diable emportant l'âme de Henri III.

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Son maître lui parla encore en termes affectueux. Les chirurgiens revinrent, ils donnèrent au blessé un clystère qu'il rendit par la plaie. Ils le jugèrent alors irrémédiablement perdu. Ce fut matière à une nouvelle explosion de cris et de lamentations parmi ceux qui entouraient le roi[1]. L'un d'eux à genoux, le visage baigné de larmes, faisait des actes de contrition et demandait à haute voix pardon à Dieu « des choses commises auprès du roi ». Alors le duc d'Épernon retrouva soudain la maîtrise de lui-même; jugeant compromettante et inopportune l'expression de semblables remords, il y coupa court avec rudesse : « Taisez-vous, dit-il, vous parlez comme femme![2] »

Quant au roi de Navarre, il était accouru comme tout le monde à la première nouvelle de l'attentat; mais, comme de prime abord on n'avait pas jugé la blessure mortelle, il était monté à cheval pour aller reconnaître certaines défenses de la place et livrer quelques escarmouches[3]. Quand dans l'après midi on

1. Discours véritable des derniers propos qu'a tenus Henri de Valois à Jean d'Espernon, avec les regrets et doléances dudict d'Espernon, sur la mort et trespas de son maistre. — Paris, pour Anthoine du Breuil, 1589, in 8°, 13 p. fig.

2. Ce dernier épisode rapporté par d'Aubigné (t. VIII, p. 82.) a été reproduit en des termes beaucoup plus grossiers, il faut même dire orduriers, dans la *Confession de Sancy*, pamphlet violent du même auteur; l'authenticité en semble douteuse.

3. Dupleix, *Histoire de Henri III*, p. 203 (éd. de 1641).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

se rendit compte de la gravité de la situation, il fallut courir après lui pour le prévenir. Lorsqu'il arriva, le roi se sachant perdu repoussait les médecins et ne s'occupait que de sa confession et de son salut. Il consentit pourtant à se distraire un instant de ses pieuses pensées pour présenter Henri de Navarre à tous les assistants comme son légitime héritier et successeur à la couronne de France ; il leur demanda comme ami et leur commanda comme roi de le reconnaître, de lui obéir et de le servir fidèlement et il leur fit même prêter serment. Personne n'osa refuser, mais nous verrons que plus d'un, tout en levant la main, faisait des restrictions mentales. L'entrevue du reste ne se prolongea pas et il ne semble pas y avoir eu d'effusions entre le mourant et l'héritier présomptif ; Henri de Navarre en effet se retira pour ne pas déranger plus longtemps les chapelains dans leurs pieuses exhortations, et pour aller lui-même conférer en son logis avec ses plus intimes confidents sur la situation inattendue que créait l'événement.

Le reste de la journée se passa assez doucement pour le blessé mais, vers le soir, il commença à ressentir de vives douleurs. Vers onze heures, elles redoublèrent. Au milieu de ses souffrances, il priait : « *in manus tuas Domine commendo spiritum meum* ». Puis il récita le *Miserere*. Le duc d'Épernon s'était retiré dans la soirée. A deux heures du matin, on

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vint le réveiller pour faire ses adieux à son maître. Il le trouva à toute extrémité, parlant difficilement, n'entendant presque plus. Vers quatre heures du matin, le moribond voulut faire le signe de la croix; sa main s'arrêta au milieu, raide et froide : il était mort[1].

Ainsi se terminait dans une tragédie le règne de Henri III, le plus néfaste de notre histoire. Sans doute les grandes catastrophes de la guerre étrangère n'avaient point frappé la France pendant cette période, comme il advint sous d'autres règnes, mais à aucune époque l'état intérieur du pays n'était tombé aussi bas; jamais encore la veulerie du pouvoir royal n'avait abdiqué à un pareil degré; jamais la folle et inconsciente prodigalité du prince n'avait précipité les finances en un pareil abîme; le trésor était entièrement épuisé. La faiblesse, la violence, l'injustice, le parjure, le cynisme même n'avaient d'égale que la dépravation des mœurs et Henri de Valois laissait une France sans considération en Europe et incapable de la moindre influence.

La Cour avait pris une importance qu'elle n'avait pas eue encore, déracinant la noblesse, l'enlevant à la terre et l'attirant en foule au Louvre où les exemples de la plus scandaleuse faveur montraient à

1. Dupleix, *Hist. de Henri III*, p. 201.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tous que les caprices du prince et non les services rendus pouvaient donner à un homme la faveur et la prospérité. C'est surtout de Henri III que date la noblesse de Cour et l'établissement dans les mœurs de ces intrigues qui, si longtemps, décidèrent des questions les plus importantes.

La génération de ces hommes qui se pressaient dans les salles de la maison de Gondi, autour du nouveau roi, était profondément démoralisée ; divisée en groupes ennemis sous l'étiquette des partis religieux, elle n'obéissait en fait qu'à des intérêts plus ou moins déguisés. On aurait vite fait de compter ceux qui agissaient par conviction. Un grand doute planait sur tous ces hommes et, quand on discuta la teneur du serment qu'on allait demander au nouveau roi, il ne fut guère difficile de voir combien chacun songeait à soi-même et combien l'idée d'intérêt général était inconnue à tous ces cerveaux. On parla beaucoup de la conversion du roi, mais, quand vint l'heure de lui jurer fidélité, le nombre des défections montra que de semblables considérations tenaient, somme toute, peu de place ; en effet, malgré les promesses du roi, nombreux furent ceux qui se réservèrent et attendirent pour voir la direction que prendrait la fortune. Jamais prince ne se sentit entouré à son avénement d'une noblesse aussi douteuse dans ses sentiments et aussi inquiétante dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ses intentions. Il fallait un homme aussi souple et aussi ferme à la fois que Henri IV pour rassembler les rênes et se mettre en route sans trembler. Il savait qu'il allait falloir d'abord conquérir son royaume et, s'il voulait se maintenir, bouleverser complètement les méthodes de gouvernement de son pitoyable prédécesseur en coupant court à tous les abus dont l'État se mourait. Il eut le courage de l'entreprendre. Le succès devait l'en récompenser.

Quant au duc d'Épernon, il avait désormais autre chose à faire qu'à s'abandonner aux manifestations d'une douleur bruyante. A cette douleur, sincère sans doute, se joignait un autre sentiment : l'inquiétude. C'était bien fini maintenant; la faveur n'était plus pour lui qu'un souvenir. Tant qu'Henri III était vivant, l'espoir était possible; certes il était tombé de bien haut, mais si celui qui l'avait pris par la main pour le sortir de la foule et le porter au pinacle l'avait un moment abandonné à la fureur de ses ennemis, du moins il était toujours là, prêt à le secourir, si sa chute menaçait de devenir trop profonde. Le duc savait bien que son prince était faible et sans volonté et qu'on avait dû lui arracher presque de force l'éloignement et le sacrifice de son favori. Déjà même, depuis la catastrophe des Guise, il commençait à gravir de nouveau ce chemin de la fortune qu'il avait jadis suivi si patiemment et avec

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tant de maîtrise. Mais maintenant, qu'allait-il deven ir dans cette Cour peuplée de ses envieux, sans secours, sans appui autres que les moyens matériels qu'il avait accumulés pendant sa faveur?

L'argent, les gouvernements, un grand nombre de créatures qui lui devaient tout étaient cependant des éléments qu'il ne fallait point mépriser. Il envisagea la situation avec cette netteté et ce bon sens qu'on ne saurait lui dénier et, se tenant sur la réserve, il attendit.

De cette attitude de demi-roi dans la splendeur de son orgueil satisfait rien ne subsiste. Il est retombé dans la foule où il circule de pair avec tous les autres seigneurs de la Cour. Nous avons pris le jeune Caumont dans son château de Gascogne; nous l'avons vu se présenter à la Cour aussi pauvre de titres et d'argent que la plupart de ses compatriotes, les cadets de Gascogne, qui encombraient les antichambres des grands seigneurs. Nous nous étions donné la tâche de le suivre dans sa rapide et étonnante ascension et de chercher pourquoi et comment celui-là a réussi et pas les autres : cette histoire est terminée. La fin de la vie du duc d'Épernon ne ressemblera plus en rien à la période que nous venons d'étudier. Plus de sourires de la fortune, plus de faveurs s'accumulant sur lui sans qu'il ait la peine de les demander, ou même le temps

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de les désirer. Désormais, il devra faire tête à l'orage et le reste de sa longue existence ne sera plus qu'une lutte persistante et âpre pour conserver ce qui lui reste de sa prospérité et de sa faveur d'antan.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION. v

CHAPITRE PREMIER

L'ÉVASION DU ROI DE NAVARRE

Une cour troublée. — Le Roi de Navarre en surveillance. — Le jeune Agrippa d'Aubigné. — Le vol de la caille en chambre. — Les arrière-pensées du Béarnais. — Projets d'évasion. — La chasse de Senlis. — Une suite de comparses. — Le coucher du roi. — La trahison de Fervaques. — Spalunque et Saint-Martin. — Fuite dans la nuit. — Le bac de Poissy. — Arrivée à Alençon. — Le jeune Caumont. 3

CHAPITRE II

ANNÉES DE JEUNESSE

(1551-1576.)

Le château de Caumont. — La famille. — Aïeux modestes. — Un notaire! — Guillaume de Nogaret et le soufflet de Boniface VIII. — Bernard et Jean-Louis à Paris. — Le pillage de La Valette. — Les deux frères ceignent l'épée. — Premier fait d'armes de Jean-Louis. — Caumont soldat aux gardes. — Le siège de La Rochelle. — Mort de M. de La Valette. — Jean-Louis en quête d'un nouveau maître. . . 31

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE III

LES DÉBUTS A LA COUR

(1576-1578.)

Le voyage de Paris. — L'accueil du roi. — Diplomatie. — Le siège de La Charité et d'Issoire. — Caumont attaché au roi reprend le nom de La Valette. — Mœurs de Cour. — Henri III. — L'opinion publique et les pamphlets. — Un prince charmant. — A l'affût de la faveur. — La protection de Quélus. — Le duel des Mignons. — Place nette. — Favori déclaré 53

CHAPITRE IV

LA FAVEUR

(1578-1581.)

Favoris et sous-favoris. — Largesses royales. — Un concurrent, d'Arques. — En ambassade. — Saint-Luc et la sarbacane. — Le siège de La Fère. — Un insupportable mestre de camp. — Relations de Henri III et de ses deux inséparables. — Intrigues et compétitions. — Projets de mariages. — Le colonel général de l'infanterie. — Nouvelles largesses scandaleuses. — Bassesses des courtisans. — Les noces de Joyeuse. — Prodigalités folles. — Les ducs de Joyeuse et d'Épernon. — Nombreux mariages. — Le Bilan de deux années de faveur. 75

CHAPITRE V

VIE DE COUR

(1582-1584.)

Le mariage de Bernard de La Valette. — Les 80.000 écus des rentiers. — Le voyage de deux concurrents. — Impopularité. — Intrigues de Cour. — Les partis. — Une famille dangereuse, les Guise. — Mayenne rend l'amirauté. — Joyeuse et d'Épernon chevaliers du Saint-Esprit. — Nou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

velles faveurs. — Le carnaval de 1583. — Les pénitents. — La broche qui tourne et le petit tendron du curé Poncet. — Faveur croissante de d'Épernon. — Gouverneur de Metz. — Une entrée. — La devise d'un ambitieux. — La succession au trône. — Une ambassade vers le Béarnais. 107

CHAPITRE VI

AMBASSADEUR, COLONEL ET GOUVERNEUR
(1584-1586.)

Un train royal. — Gouverneur de Loches. — La patience de M. de Matignon. — Une visite à Caumont. — Une châtelaine modeste. — Les sourires du Béarnais. — Échec des négociations. — Un grave accident qui tombe à propos. — Les Quarante-Cinq. — La peur des Guise. — Les vers de M. de Belleville. — Le colonel général grand officier de la couronne. — Maladie du duc d'Épernon. — Le manifeste de la Ligue. — Précautions à Metz. — Le duc d'Épernon secourt Gien. — Rapprochement avec les Guise, abandon du Béarnais et guerre contre lui. — Une moustache blanche. — Gouverneur de Boulogne et de Provence. 129

CHAPITRE VII

LE DEMI-ROI
(1586-1588.)

Un Favori tout-puissant. — L'armée de Provence. — Marche difficile. — L'anarchie provençale. — Succès militaires. — Les Gascons et « la puce à l'oreille » des Provençaux. — Retour à la Cour. — Mariage du duc d'Épernon. — Scène violente avec Villeroy. — Les reîtres du baron de Dohna, le festin de d'Épernon et les alouettes de Chicot. — Coutras et l'héritage de Joyeuse. — Amiral de France, gouverneur de Normandie, d'Angoumois, Aunis et Saintonge. — Au pinacle. — Explosions de jalousies. — Un panégyrique exagéré. — Manifestations hostiles. — Campagne de presse. — Complots contre le favori. — L'orage qui gronde. . . . 155

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE VIII

EN DISGRACE

(1588.)

Le nouveau gouverneur de Normandie. — Une lettre inquiétante. — La journée des barricades. — Fuite du roi. — Les conversations de M. le maréchal d'Aumont. — D'Épernon sacrifié. — Retraite à Loches. — Les avances des rebelles. — Lettre à Bellièvre. — Un ordre d'exil. — Une lettre désespérée. — Le duc d'Épernon se retire à Angoulême. — Le courrier de Villeroy. — Un heureux retard. — Une nouvelle lettre indignée. — Installation à Angoulême. — A la recherche de la popularité. — M. Normand de Puygrelier et son beau-frère Souchet. — Les ligueurs d'Angoulême. — Complot contre le duc. — Complicité du roi. 197

CHAPITRE IX

L'ENTREPRISE D'ANGOULÊME

(1588.)

Un guet-apens. — Une invitation à dîner. — Conversation interrompue. — « Tue! tue! » — Les précautions de M. le maire. — Première collision. — Les cuisiniers à la rescousse. — Défense de la grand'porte. — Assiégeants assiégés. — Diversions. — La faim et la soif. — La duchesse d'Épernon aux Cordeliers. — Une femme héroïque. — Mademoiselle de Cusson. — Le feu. — Un siège en règle. — Mort de M. Normand de Puygrelier et de son frère. — Négociations. — Les émotions de l'abbé d'Elbene. — Reprise des hostilités. — Seconde et troisième négociations. — Les trompettes de Tagent et du Béarnais. — Empressement général à traiter 223

CHAPITRE X

LE DEMI-ROI DÉTRONÉ

(1588-1589.)

Les coupables du guet-apens. — Prudence du duc d'Épernon.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

— Les États de Blois. — L'assassinat du duc de Guise. — D'Épernon rentre en grâce. — A l'armée royale. — Mésintelligences avec le Béarnais. — Saint-Cloud. — Le coup de couteau de Jacques Clément. — Désespoir du duc. — Les derniers moments de Henri III. — La fin d'un roi et d'un demi-roi 249

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

LEFEBVRE DE BÉHAINE. — **Le Comte d'Artois sur la route de Paris.** En Février et Mars 1814. 1 vol. in-8° écu.

— **Napoléon et les Alliés sur le Rhin** en 1813. 1 vol. in-8°.

LÉO MOUTON. — Un demi-Roi, **Le Duc d'Epernon.** 1 vol. in-8° écu.

LACROIX (A.), *Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.* — **Déodat Dolomieu,** Membre de l'Institut national (1750-1801). 2 vol. in-8° raisin.

DE LAUNAY (L.). — **Une Famille de la Bourgeoisie parisienne pendant la Terreur.** 1 vol. in-8° écu.

HÉRISSAY (J.). — **Le Monde des Théâtres pendant la Révolution** (1789-1800). 1 vol. in-8° écu.

— Un Girondin, **François Buzot.** 1 vol. in-8°.

DE VAISSIÈRE (P.). — **La Mort du Roi** (21 Janvier 1793). 1 vol. in-8° écu.

— **Saint-Domingue.** La Société et la vie créoles sous l'ancien régime (1620-1789). 1 vol. in-8°.

DUPONT (E.). — **Le Mont Saint-Michel inconnu.** 1 vol. in-8° écu.

— **Les Prisons du Mont Saint-Michel** (1425-1864). 1 vol. in-8° écu.

— Les Légendes criminelles et l'histoire. — **La Bastille des Mers.** 1 vol. in-16.

D'HAUSSONVILLE (Comte). — **Femmes d'autrefois, Hommes d'aujourd'hui.** 1 vol. in-8° écu.

MONNIER (Ph.). — **Venise au XVIII° Siècle.** 1 vol. in-8° écu.

PINGAUD (A.). — La Domination Française en Italie (1796-1805). **Bonaparte, Président de la République Italienne.** 2 vol. in-8°.

WYZEWA (T. de). — **Quelques figures de femmes aimantes ou malheureuses.** 1 vol. in-8° écu.

HAUTERIVE (E. d'). — **La Police secrète du Premier Empire.** T. I (1804-1805). 1 vol. in-8°.

— **La Police secrète du Premier Empire.** T. II (1805-1806). 1 vol. in-8°.

— **La Police secrète du Premier Empire.** T. III (1806-1807). 1 vol. in-8°.

HALLAYS (A.). — Essais sur le XVII° Siècle. **Madame de Sévigné.** 1 vol. in-8° écu.

BOUTIÉ (L.). — **Paris au Temps de Saint Louis.** 1 vol. in-8° écu.

ROMIER (L.), *Ancien membre de l'Ecole française à Rome.* — La France à la veille des Guerres de Religion. **Le Royaume de Catherine de Médicis** 2 vol. in-8° écu.

Paris. — Imp. Henri Dreyfous, rue de Seine, 57.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

8909860238 6

B89098602386A

DATE DUE

JY 21 70			

DEMCO 38-297

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN